

SCEAUX

bulletin municipal d'information



**Hot Benoît, Vieux Sceaux...
URBANISME ET PARTICIPATION**

JOUETS
CADEAUX

LAYETTE
CHAUSSURES

à La de lin

Un nouveau rayon est né
LA PUÉRICULTURE !

Berceaux, landaux, poussettes
baignoires, sièges pour auto, etc.

Grand choix de prêt-à-porter
enfant et junior
de grandes marques dont

RAINETT



une berceuse rustique...

702.53.34

84, rue Houdan
SCEAUX



exposition ~ vente CARRELAGE ~ MOSAÏQUE ~ FAIENCE

* magasin SPECIALISE *

vente aux professionnels et particuliers



rustique ~ classique
moderne ~ style



Plus de 500 modèles en
Exposition Libre.

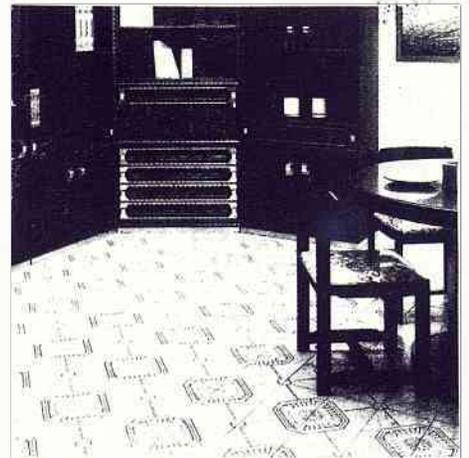


Prix garantis
Les plus bas de la région.



Une visite s'impose.

* Le meilleur accueil vous sera réservé. *



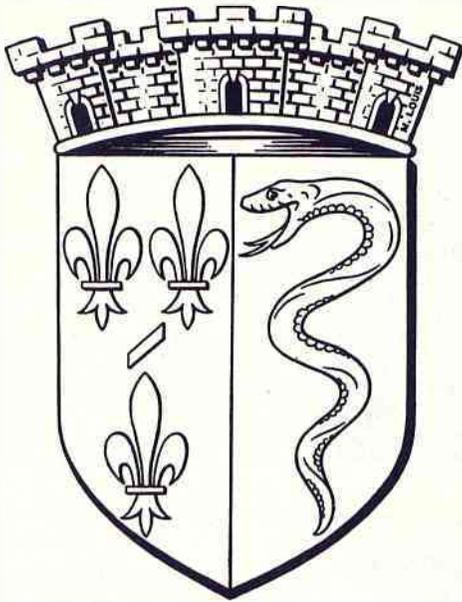
denis ledoux

29, rue LEDRU-ROLLIN

92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

TEL: 660-68-03

remise de 5% sur présentation de cette annonce.



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

19^e année — N° 80
Janvier-Février 1978

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661.29.50

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. : 661.29.50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

ÉDITORIAL : Urbanisme et Participation	3
PARTICIPATION	7
URBANISME : LE VIEUX SCEAUX	
Réaménagement de l'îlot Benoît	8
Amélioration de l'habitat : réponses à des questions	12
La rue du Four	14
ENSEIGNEMENT - ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES	
Caisse des Écoles	15
Association des Parents d'Élèves du District de Sceaux (Fédération Lagarde)	16
Conseils locaux des Parents d'Élèves des écoles publiques (Fédération Cornec)	17
Une grande école d'ingénieur : l'École Polytechnique Féminine	18
ACTION SOCIALE	
Troisième âge : Fête de Noël aux Gémeaux, le 16 décembre	19
Centre d'Information Féminin	20
Société Intermunicipale Mutualiste	20
CULTURE ET LOISIRS	
Conservatoire de Musique de Bourg-la-Reine/Sceaux	21
Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux	21
Animathèque-M.J.C. : Concert du 17 janvier	22
Ensemble instrumental Elisabeth Hollebeke	22
Exposition « Les Peintres Scéens invitent leurs amis »	23
L'Exposition Berthomieu à l'Animathèque-M.J.C.	23
Musée de l'Ile-de-France	24
Les Gémeaux	25
O.T.S.I.	25
SPORT ET LOISIRS	
La Boule Scéenne	26
Cyclistes et marcheurs Audax à Sceaux	26
Piscine des Blagis	27
A.S.A.S. - Basket	27
Le troisième cross de la Ville de Sceaux	28
ASSOCIATIONS	
Centre Scéen des Amitiés Internationales	33
Association des Anciens Combattants de Sceaux	34
Amicale des Officiers de réserve des Hauts-de-Seine	34
Chez les Amis des jardins	34
Centre des Jeunes des Blagis	35
Club « Europe 80 »	36
Église réformée de France	36
Association pour la navigation et la croisière à voile	36
Association des riverains du Parc de Sceaux	37
Protection et Renouveau	37
Groupement Scéen pour la Participation Locale	38
Association P.A.C.T.	38
Groupe des habitants du quartier des Chêneaux-Sablons	39
Union Féminine Civique et Sociale	39
BUREAU DES P.T.T. DE SCEAUX-PRINCIPAL (communiqué)	41
ÉTAT CIVIL	41
BILAN DE LA GENDARMERIE POUR L'ANNÉE 1977	42
DES SCÉENS A L'HONNEUR	42
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	43
PETITES ANNONCES	44

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 661.04.85

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)

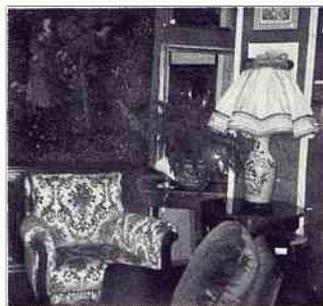
33, rue Houdan
(Quartier du Centre)

☎ 660-17-45 +

☎ 702-04-85

92330 SCEAUX

Le Passé - Le Présent



Copies de meubles
de styles en bois
fruitier et de placage
Lustrerie - Literie
Objets d'Art, Cadeaux
Achats d'Ancien...

198, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 660.12.94

PEINTURES

PAPIERS PEINTS

QUINCAILLERIE

moquette/décors

location de shampooineuses à moquettes

Venez comparer nos prix !

10, rue des Écoles - 92330 SCEAUX - ☎ 702.04.86

PARQUETS
VITRIFICATION
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES



B. COMBETTE Agent général

Diplômé École Nationale d'Assurances

31 bis, avenue de Robinson - 92290 CHATENAY-MALABRY - ☎ 661.16.63

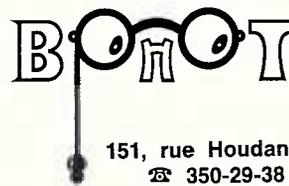


86, rue Houdan
☎ 661-16-26

C. BONOT

OPTIQUE - PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

SCEAUX



151, rue Houdan
☎ 350-29-38

MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand
Tél. : 666.09.66 - 237.23.10
Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements

Raymond
DJIAN

ISOBAIE

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Tous les cadeaux
classiques ou rétros

Encadrements
Abat-jour

LE CHARME

La GLORIETTE

4, rue Florian
92330 SCEAUX

☎ 350.46.10



MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE BOIS DÉTAIL

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

Aménagement et transformation d'appartements,
de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

☎ 661.01.25

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

71, rue Houdan - Sceaux Tél. 661.03.04



Urbanisme et participation

Par **Paul MERMET**, Conseiller municipal

Bientôt une année d'écoulée depuis l'élection de votre Conseil municipal. La période de confrontation qui l'a précédée et la période d'organisation qui l'a suivie ont été dominées par le double thème de **l'information** des citoyens et de leur **participation** à la vie municipale.

Au-delà des mots et des slogans, interrogeons-nous sur leur contenu et leur application.

LEUR CONTENU...

- EXPLIQUER ET INFORMER ○ CONSULTER ET ADAPTER

Expliquer et informer afin que vous preniez conscience de la nécessaire et indispensable solidarité qui unit tous les Scéens dans leur vie quotidienne, afin aussi qu'au-delà des procédures techniques et administratives vous appreniez à mieux connaître les raisons de tous ordres qui conduisent à faire certains choix.

Consulter et adapter afin que vous puissiez librement exprimer vos souhaits, afin aussi qu'au-delà du nécessaire respect des impératifs techniques et financiers, les réalisations répondent le plus fidèlement et le plus utilement possible aux besoins réels des Scéens.

Pour cela, il est indispensable que chacun de nous comprenne qu'il faut souvent dépasser les multiples et contradictoires intérêts particuliers pour tenter d'atteindre l'intérêt général et que des contraintes techniques et financières (notamment les impôts que nous payons) ne permettent pas toujours de faire ce qui serait l'idéal.

... ET LEUR APPLICATION

Où mieux que dans « *l'urbanisme* », dans l'élaboration de notre cadre de vie, s'illustrent ces thèmes de l'information et de la participation : en effet, chacun de nous peut voir ce qui se réalise, le juger, le trouver beau ou laid selon ses propres goûts, utile ou inutile selon ses propres besoins...

Deux exemples d'actualité illustreront le contenu et l'application concrète que vos élus entendent donner à votre participation au devenir de votre ville, au-delà des mots tapageurs ou magiques.

D'ABORD DES MOYENS...

Bulletin Municipal d'Information, notes d'information à large diffusion mais ne permettant qu'un dialogue à distance...

Expositions présentant les opérations s'y prêtant mais nécessitant une simplification technique pour en assurer la lisibilité...

Mais surtout, pour établir un véritable dialogue, des commissions extra-municipales regroupant élus, habitants et représentants d'associations et des comités de quartiers animés par un conseiller délégué de quartier.

... POUR PROPOSER DES CHOIX D'URBANISME : LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ILOT BENOIT

Choisir une orientation pour le réaménagement de cet îlot vétuste est possible à coût financier équivalent : vos élus ont donc pensé que vous deviez donner votre avis sur deux orientations possibles.

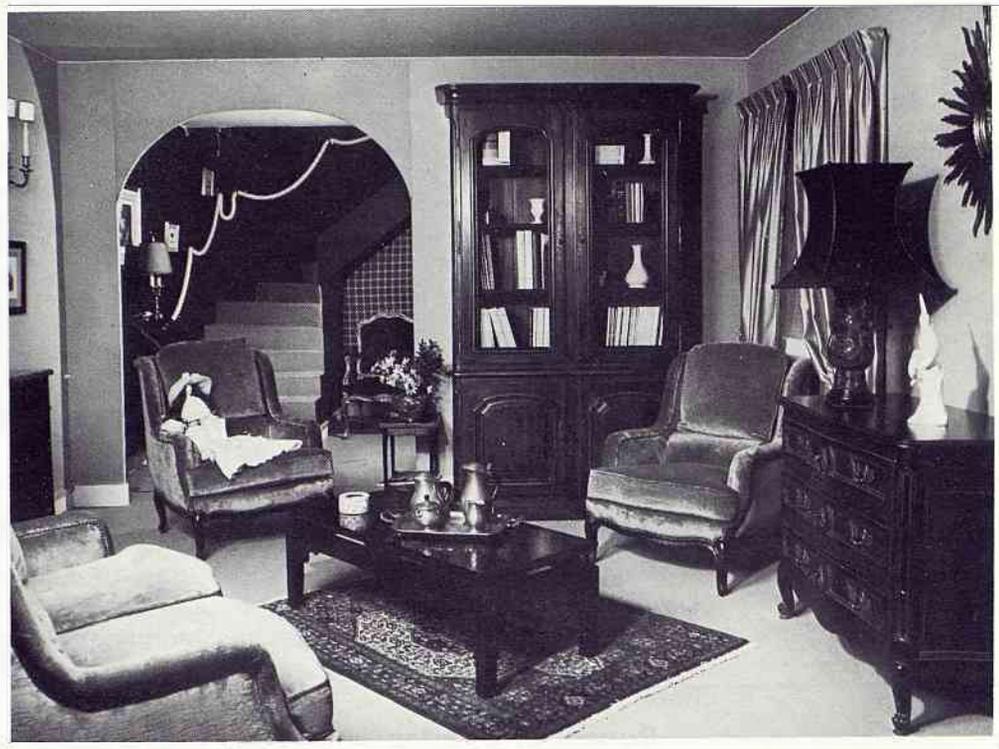
Une exposition vous a été proposée mais, pour rester compréhensible et attractive, elle a imposé une certaine simplification technique. Elle a donc été complétée :

- par ce bulletin qui vous donne des informations complémentaires ; →

S.

A.

D.



137, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 660.03.94

L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE, DÉCORATEURS A.E.E.B.

Canapés - Bibliothèques - Tapisserie - Tenture murale

NOUVEAU A SCEAUX

PEROMAT

**FOURNITURES
POUR PEINTRES
GROS ET DÉTAIL**

18, avenue Jean-Perrin - SCEAUX — 660.27.97

Les revêtements muraux de la collection 78/79 sont réalisés en France à partir de matériaux de première qualité. Ils sont disponibles en rouleaux de 10 mètres de longueur et de 1,20 mètre de largeur. Les prix sont indiqués en francs par mètre carré hors taxes.

**Papiers vinyles de classe
Revêtements muraux textiles
NOUVELLE COLLECTION 78/79**



**REVÊTEMENTS MURAUX
STOREYS**

Stationnement facile

— par un dialogue très nourri et très fructueux en commission extra-municipale du Vieux Sceaux.

Vous avez donc le choix, vous pouvez poser toutes les questions sur le cahier présent lors de l'exposition ou en écrivant à la Mairie ; il y sera répondu.

C'est un moyen pour vous de choisir l'orientation de l'évolution de votre ville : c'est cela la participation à l'élaboration du cadre de vie.

... POUR INFORMER SUR LES BUTS D'UNE ACTION : L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU VIEUX SCEAUX

Améliorer les conditions de logement dans le Vieux Sceaux, c'est d'abord l'affaire des propriétaires, Scéens ou non, et des locataires. Mais il était indispensable que la solidarité s'exprime au travers d'une décision du Conseil municipal tendant à obtenir des aides avantageuses et incitatives de l'État. Il a fallu faire le choix des buts de cette action.

Améliorer les conditions de confort...

Cela veut dire qu'à investissement égal, l'amélioration du confort sera plus aidée que l'amélioration extérieure. C'est aux ménages habitant dans des logements souvent vétustes qu'il faut penser d'abord et cela n'empêchera pas les propriétaires qui font des travaux de réaliser simplement et économiquement des choses de goût sur les parties visibles des immeubles.

... pour les ménages occupants actuels

Cela signifie que les propriétaires doivent comprendre qu'ils ont un rôle à jouer pour améliorer le Vieux Sceaux au bénéfice des habitants actuels, rendu plus facile grâce à une action de la Ville qui leur demande en contrepartie de faire preuve de solidarité.

Cette nécessaire prise de conscience ne peut se faire que si chacun de nous, appartenant ou non à une association, essaie de comprendre les buts de cette action et ne diffuse pas d'informations erronées ou alarmistes. Elles inquiéteraient inutilement au détriment de la réussite d'une action qui répond à l'évidence aux besoins des Scéens mal logés.

Déjà un dialogue s'est instauré en commission extra-municipale du Vieux Sceaux avant la décision du Conseil municipal. Des adaptations ont été faites, des explications ont été données. Régulièrement, cette commission sera réunie pour faire le point sur le déroulement des interventions et examiner les modalités de sa poursuite.

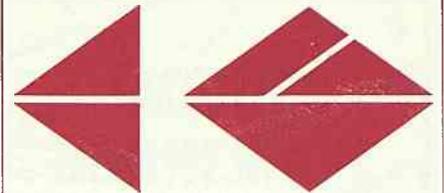
C'est cela aussi la participation, se sentir solidaire et porteur d'une responsabilité dans la communauté.

Si les élus ont le devoir d'informer les habitants et de les faire participer à l'élaboration de leur cadre de vie - et ils l'assument pleinement - les Scéens ont le devoir de s'informer sur les décisions qui sont prises et de prendre conscience qu'ils ont chacun leur rôle à jouer dans la vie municipale.

L'expérience du dialogue qui s'est instauré entre les habitants et les élus, notamment en commission extra-municipale, autorise à l'optimisme : tous les participants, sans abandonner leur personnalité, ont su faire preuve de compréhension. Tous les projets discutés en sont sortis valorisés et leur réalisation permettra de répondre plus fidèlement aux besoins des Scéens.

N'hésitez pas à vous informer auprès de vos élus ; leur réponse dissipera beaucoup de vos inquiétudes et vous leur permettrez de remplir plus facilement la mission que vous leur avez confiée.

Paul MERMET



Charles Gérard
JOAILLIER-FABRICANT

102, rue Houdan
92330 SCEAUX
TÉL. 661.02.14



notre poinçon de Maître

**VOS BIJOUX
ASSURÉS
tous risques
GRATUITEMENT
pendant un an***

pour ce nouveau service

Charles Gérard
a souscrit un contrat
ABEILLE-PAIX
N° 2040253

auprès de
JACQUES BONNEMAIN
Assureur-Conseil

offre valable pour
tout achat de bijoux
de 1.000 à 10.000 F

SCEAUX

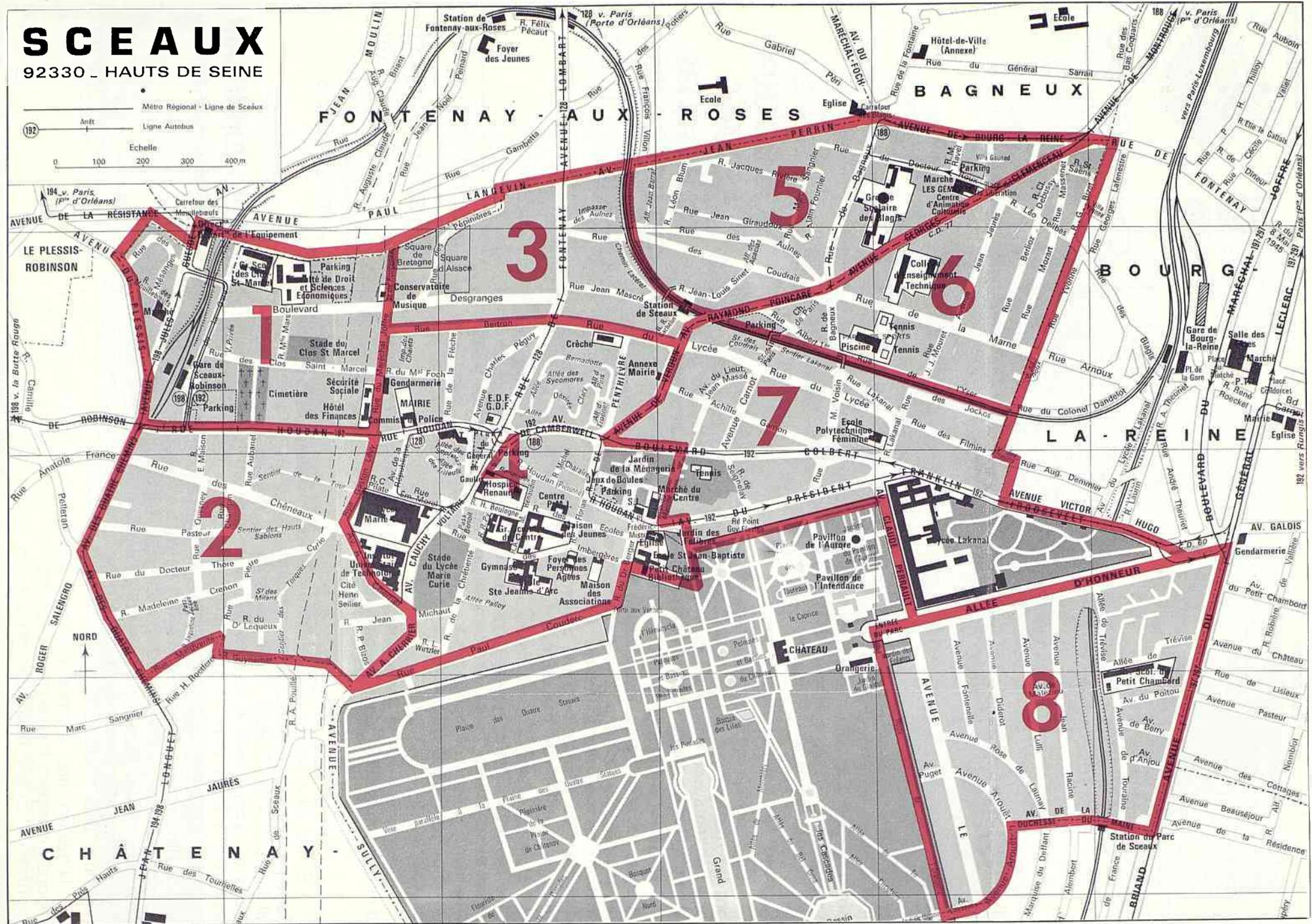
92330 - HAUTS DE SEINE

Métro Régional - Ligne de Sceaux

Ligne Autobus

Echelle

0 100 200 300 400 m



NORD

CHÂTENAY - SULLY

FONTENAY - AUX - ROSES

BAGNEUX

BOURG

LA REINE

ALLÉE D'YVONNEUR

LE

2

3

5

6

7

8

PARTICIPATION

Relations avec les conseillers municipaux délégués de quartier

Comme nous l'avons annoncé dans le précédent numéro du Bulletin municipal, on trouvera ci-contre un plan de Sceaux comportant les limites exactes des différents quartiers qu'ont en charge les huit conseillers municipaux spécialement désignés pour faire la liaison entre les habitants et la Municipalité; leurs nom, adresse et numéro de téléphone figurent à nouveau ci-dessous.

Attention, si vous avez des difficultés pour joindre l'un d'entre eux, vous pouvez vous adresser au Service des Relations publiques de la Mairie (661.29.50, poste 360) qui lui transmettra votre message dans les plus brefs délais.

Quartier 1 : Clos Saint-Marcel - Gare de Robinson

Paul MERMET
15, rue des Clos Saint-Marcel - Tél. 702.86.07.

Quartier 2 : Chêneaux - Hauts Sablons

Michel DUFOURCO-LAGELOUSE
153, rue Houdan - Tél. 660.60.76

Quartier 3 : Squares - Pépinières - Fontenay

Jean-Pierre PETIT
43, rue de Fontenay - Tél. 661.15.83

Quartier 4 : Centre (subdivisible en secteurs)

Bruno PHILIPPE
5, allée Bernadotte (Résidence Penthièvre) - Tél. 702.01.42

Quartier 5 : Blagis

Germaine BARDIN
34, avenue Jean-Perrin - Tél. 702.55.34

Quartier 6 : Marne - Musiciens

Geneviève STREIT
3 bis, rue de la Marne - Tél. 702.38.56

Quartier 7 : Franklin-Roosevelt - Colbert - Lakanal

Adolphe LESUR
45, avenue du Président Franklin-Roosevelt
Tél. 661.07.99 (Mardi et jeudi de 9 h à 12 h ; mercredi de 16 h à 19 h).

Quartier 8 : Parc - Trévisse

Jean-Paul MARTINERIE
15, allée de Trévisse - Tél. 660.05.56

COORDINATION

Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint
1, allée des Pins (Résidence Penthièvre) - Tél. 350.43.87
Ou, de préférence : 661.29.50, poste 360.

JACQUES BONNEMAIN

Agent général
Sociétés
ABEILLE-PAIX

*auprès de qui
vous trouverez
à tous moments
la solution
à vos questions
d'ASSURANCES*

31 rue Houdan
92330 SCEAUX
1^{er} étage
Tél. 660.59.27



la Paix

- ACCIDENTS
- INCENDIE
- VOLS
- RISQUES DIVERS
- VIE • RETRAITE
- ASSURANCE GRATUITE
BIJOUX CHARLES GÉRARD

Réaménagement de l'îlot

Une note d'information vous a annoncé l'ouverture d'une exposition des projets de réaménagement de l'îlot Benoît. Cet article a pour but de vous donner de plus amples informations sur l'îlot Benoît et les projets de réaménagement.

Où se trouve l'îlot Benoît ?

Encadré par la rue Voltaire, la rue des Imbergères, la rue Hippolyte-Boulogne et la rue Raymond-Py, l'îlot Benoît est un ensemble de vieilles maisons du XIX^e siècle, dont beaucoup étaient alors des fermes. Il a été détruit en partie lors de l'élargissement de la rue Voltaire par le Département de la Seine, il y a plus de 35 ans.

Un grand nombre de ces maisons sont insalubres ; progressivement, les habitants ont été relogés ou sont partis ; depuis plusieurs années, la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations, mandatée par la Ville, achète les parcelles mises en vente par leur propriétaire sur la base des estimations du Service des Domaines du Ministère des Finances.

Où en est-on aujourd'hui ?

La plupart des maisons, vétustes et délabrées, sont vides ; la moitié des terrains de l'îlot appartient à la ville ou à la S.C.I.C. La majorité des propriétaires privés possédant encore une parcelle désire vendre leur bien au plus vite.

La Ville a fait étudier des esquisses d'aménagement selon des objectifs qu'elle a fixés et qui correspondent aux besoins et aux souhaits des Scéens.

Sur le plan architectural

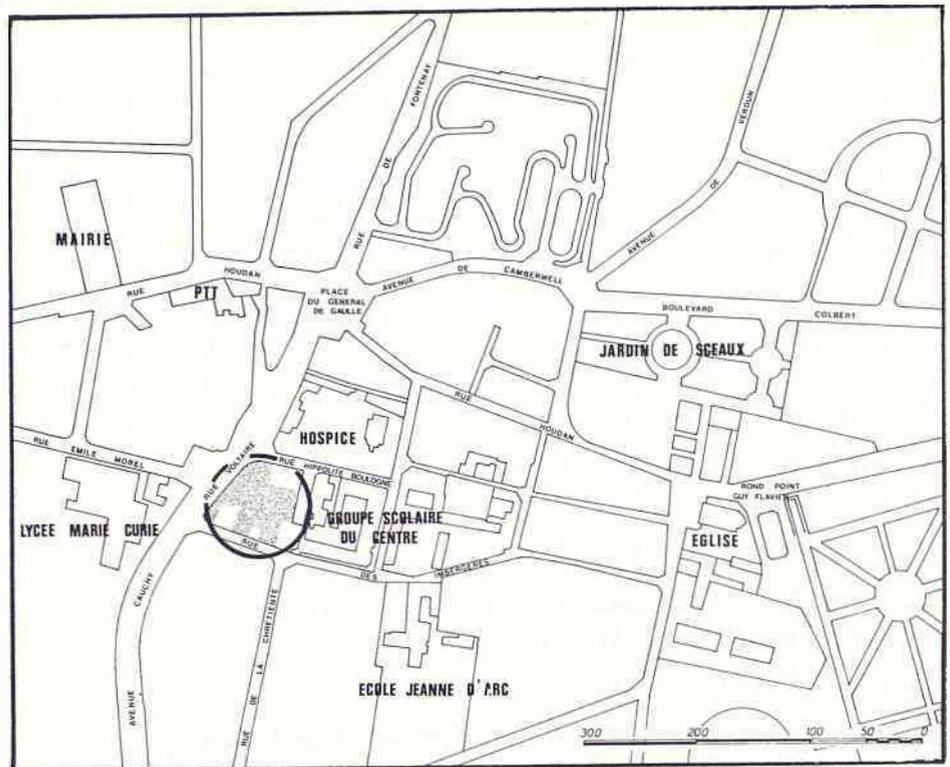
- **Conserver les maisons en bon état de la rue des Imbergères**, afin de garder le caractère de cette voie, les propriétaires et locataires de ces maisons pouvant bénéficier des dispositions avantageuses votées par le Conseil municipal le 2 décembre 1977 pour l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux dans le cadre de la mission confiée à l'A.R.I.M. Ile-de-France (voir le Bulletin municipal n° 79 de novembre-décembre 1977 et l'article de ce Bulletin).

- **Ne construire du neuf qu'à une hauteur respectant l'échelle du quartier** et des constructions le composant, dans un style s'harmonisant à l'ancienne ville.

Sur le programme

- **Réaliser des logements sociaux locatifs**, notamment pour ceux des jeunes ménages Scéens qui le nécessitent.

- **Prévoir des surfaces pour accueillir des artisans** de service aux habitants, notamment pour ceux venant du Vieux Sceaux et désirant se situer près d'une voie de desserte plus pratique.



PLAN DE SITUATION



L'entrée du passage Benoît

Benoît

- **Prévoir une surface permettant d'accueillir des équipements** publics, notamment le Centre d'Information et d'Orientation de l'Éducation Nationale.

- **Réaliser suffisamment de places de stationnement** pour les voitures des nouveaux habitants de l'îlot, mais aussi pour celles des habitants actuels du quartier.

Un choix est possible

Pour réaliser l'opération de réaménagement dans les conditions voulues par la ville, **il y a deux possibilités :**

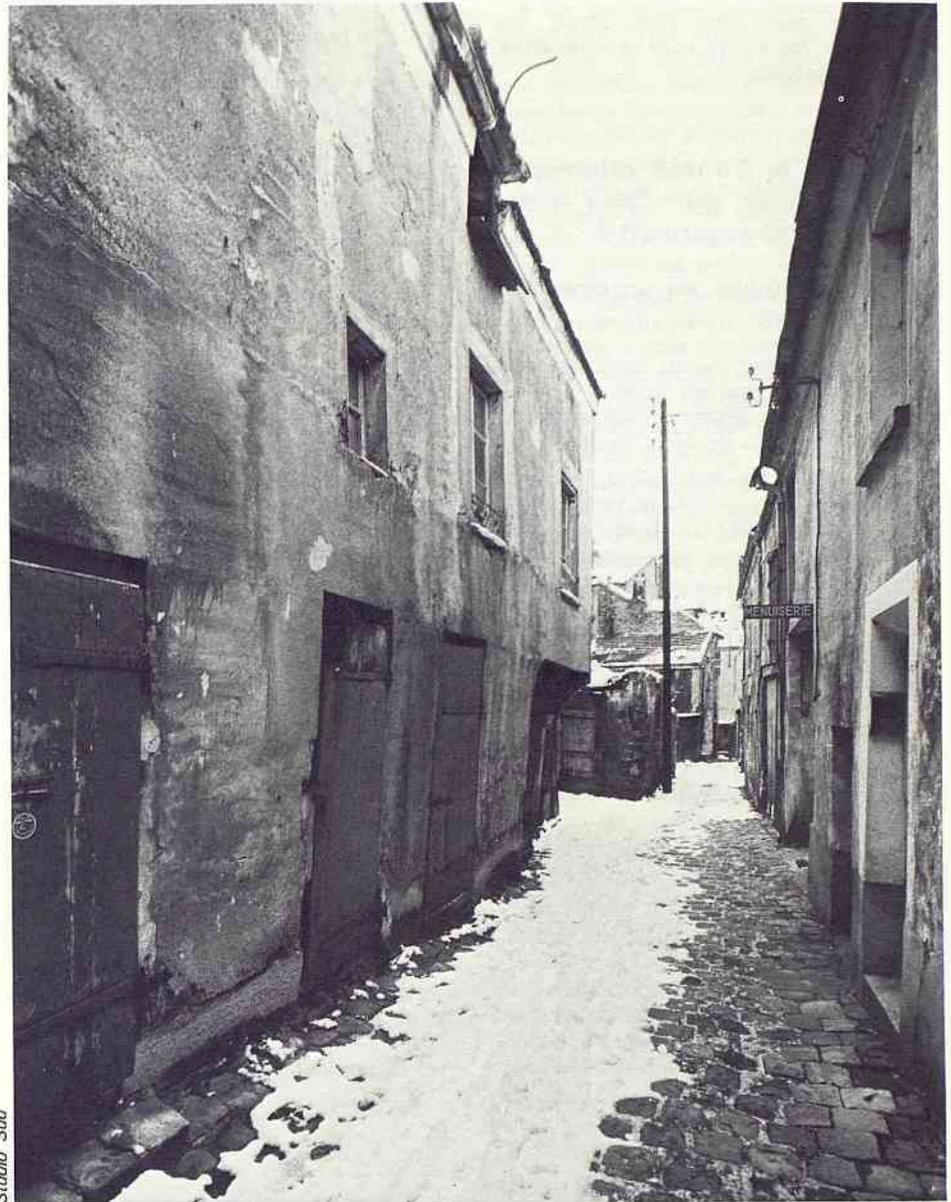
- **Détruire** le passage Benoît (1) et les maisons qui le bordent ; **reconstruire**, tout autour de l'îlot des bâtiments neufs réservant un espace intérieur assez grand pour le jeu des enfants et la détente des adultes qui habitent l'îlot.

- **Conserver** la majeure partie du passage Benoît, c'est-à-dire les maisons qui s'y ouvrent et ont un certain cachet (2) en les restaurant ; **reconstruire** en bordure de l'îlot, rue Voltaire et rue Raymond-Py, des immeubles neufs. Dans cette solution, des surfaces pour artisans seraient réalisées dans les bâtiments anciens restaurés.

Dans les deux solutions, les surfaces pour équipements seront situées au rez-de-chaussée, rue Voltaire. →

(1) Sauf, bien sûr, comme il est dit plus haut, les immeubles de la rue des Imbergères.

(2) Ses entrées et les bâtiments qui se trouvent à l'ouest du passage et qui donnent sur le passage proprement dit.



Faut-il conserver les maisons de droite et celle de gauche ?

Les projets en quelques chiffres

Surface du périmètre d'intervention : environ 3 000 m²

Surfaces totales de plancher des éléments du programme (y compris murs, escaliers...) :

Éléments	PROJET A			PROJET B		
	NEUF	ANCIEN RESTAURÉ	TOTAL	NEUF	ANCIEN RESTAURÉ	TOTAL
Logements sociaux	3 300 m ²	200 m ²	3 500 m ² (soit 35)	3 000 m ²	400 m ²	3 400 m ² (soit 34)
Artisans	500 m ²	–	500 m ²	–	500 m ²	500 m ²
Équipements	300 m ²	–	300 m ²	300 m ²	–	300 m ²
Total	4 100 m ²	200 m ²	4 300 m ²	3 300 m ²	900 m ²	4 200 m ²
Nombre de places de parking	66 en sous-sol 10 au sol			66 en sous-sol 10 au sol		

Financièrement, dans l'état actuel des estimations, **les coûts sont voisins dans les deux solutions.**

Comment le Conseil municipal va-t-il décider, puis faire réaliser le réaménagement ?

D'abord, se décider sur un projet de réaménagement

Afin de répondre aux souhaits des Scéens et de ne pas leur imposer à priori une solution, deux projets ont été présentés lors de l'exposition du mois de février.

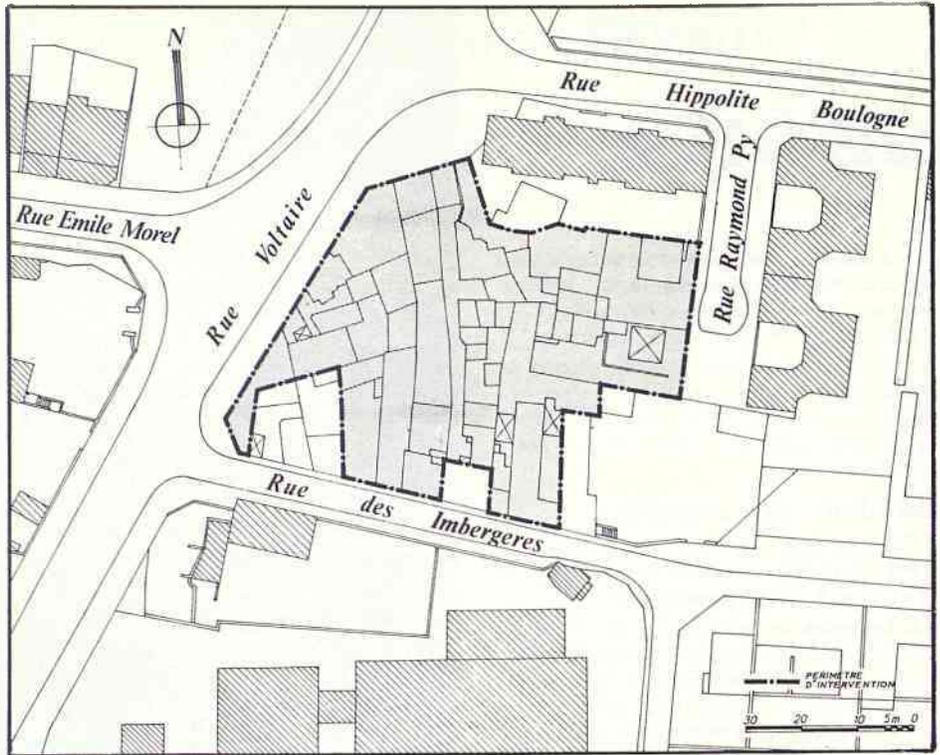
Par ailleurs, la Commission extra-municipale du Vieux Sceaux, qui réunit Conseillers municipaux, habitants du quartier et représentants d'associations, est appelée à donner son avis sur les deux projets présentés. Une réunion a eu lieu le 7 février dernier.

Le Conseil municipal se décidera alors vers avril 1978.

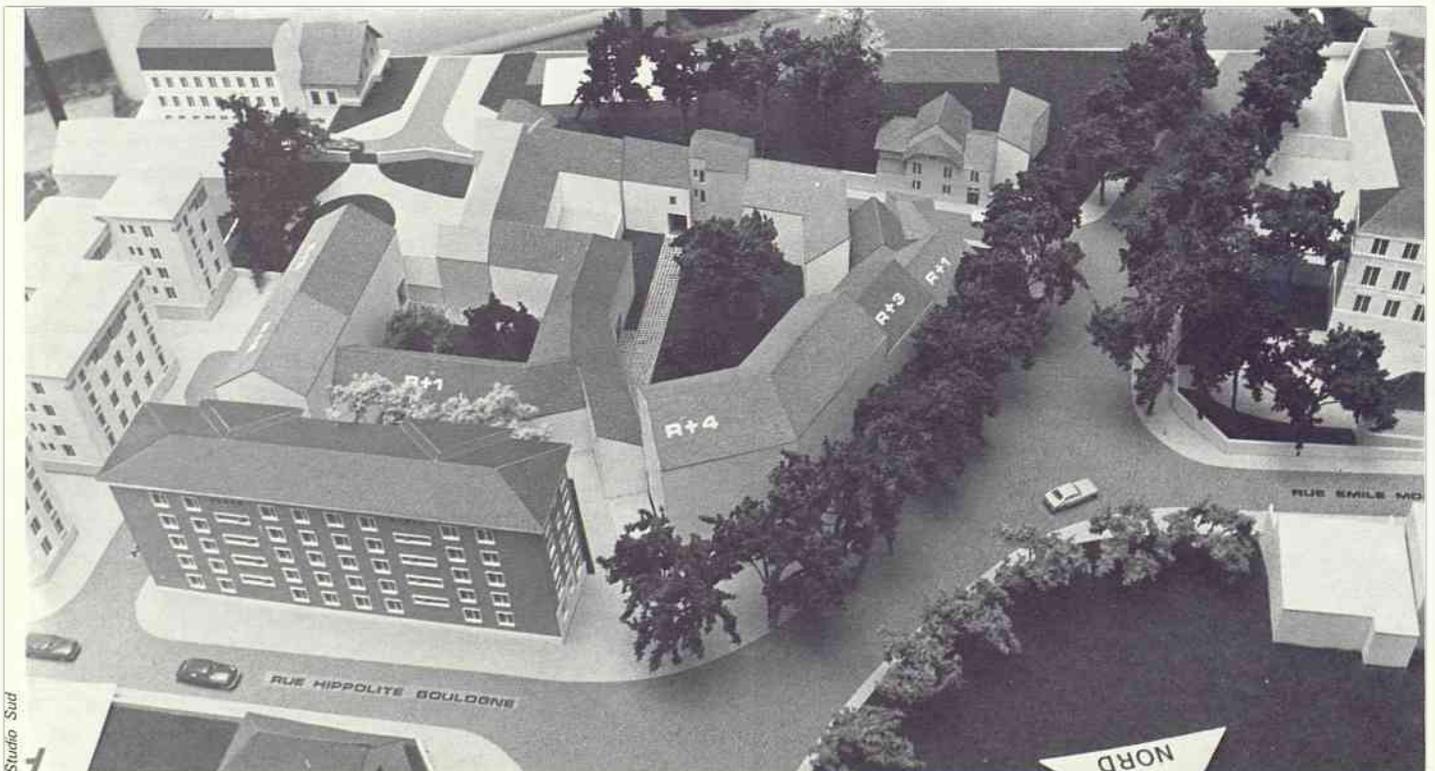
Puis mettre au point les modalités précises de réalisation

Le projet choisi ne fera que concrétiser des orientations d'aménagement, des volumes, des surfaces, précises certes, mais insuffisantes pour permettre une réalisation immédiate.

Un nouveau stade dans le détail des études devra être franchi afin de définir très exactement les aspects techniques, juridiques, administratifs et financiers de l'opération.



PERIMETRE D'INTERVENTION



Un espace de détente et de jeu assez vaste avec des immeubles neufs dans le projet A...

Enfin, désigner un organisme chargé de réaliser

Aujourd'hui, aucun organisme n'a été choisi pour procéder à la réalisation ; un organisme ne sera désigné qu'une fois arrêté le détail de l'opération afin d'être certain que les volontés municipales se traduiront *entièrement dans les faits* : un cahier des charges permettra de garantir cet objectif.

Cette étape ne sera pas franchie avant la fin de 1978, car elle suppose des contacts fréquents avec l'Administration et des techniciens chargés d'étudier le dossier, et des négociations avec d'éventuels organismes réalisateurs pour que le coût de cet aménagement pour le budget de la Ville soit le plus faible possible.

Des réponses à des questions que vous vous posez

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des questions ont déjà été soulevées sur les projets de réaménagement. Les quelques lignes qui suivent ont pour objet d'apporter une information plus précise à leur sujet.

L'aspect des sols sur les maquettes

L'exposition présentait deux projets différents. Après avoir recueilli votre avis, le Conseil municipal choisira un projet.

Il a pensé que le premier choix à faire était celui-là : **une orientation pour le réaménagement**. Une fois ce choix réalisé, il conviendra d'étudier précisément tous les détails du projet. Il aurait été **coûteux et inutile** d'étudier dans les deux projets le détail de la réalisation. Selon le projet retenu, le traitement des façades et des sols (jardins, pavages...) sera approprié et

fera l'objet d'obligations spéciales à l'organisme réalisateur.

Le type de logement qui sera réalisé

Comme indiqué plus haut, il s'agit de logements sociaux en location. La réforme du financement du logement de 1977 a supprimé les anciennes catégories : H.L.M., I.L.M... Maintenant, une aide à chaque ménage sera calculée selon ses ressources propres (aide d'autant plus importante que ses ressources seront plus faibles), sous réserve qu'il habite dans les nouveaux logements sociaux réalisés avec l'aide de l'État. La charge pour les occupants restera donc faible et adaptée à chaque budget et ces logements s'adresseront aux ménages à ressources modestes.

Le programme : équipement, artisanat et parcs de stationnement

● **L'équipement principal** prévu est le Centre d'Information et d'Orientation de l'Éducation Nationale. Nous avons pensé qu'il est du plus haut intérêt pour Sceaux de conserver sur la commune cet équipement si utile aux scolaires et universitaires ; or, logé dans de mauvaises conditions aujourd'hui, il doit trouver de meilleurs locaux. En *rez-de-chaussée, sur la rue Voltaire*, près d'établissements d'éducation, il semble devoir être bien situé, tout en utilisant des surfaces peu propices à l'habitation.

Les équipements publics proprement communaux seront réalisés notamment dans l'îlot Charaire (centre médico-social, halte-garderie, syndicat d'initiative, salles de réunion...), dans une situation plus centrale.

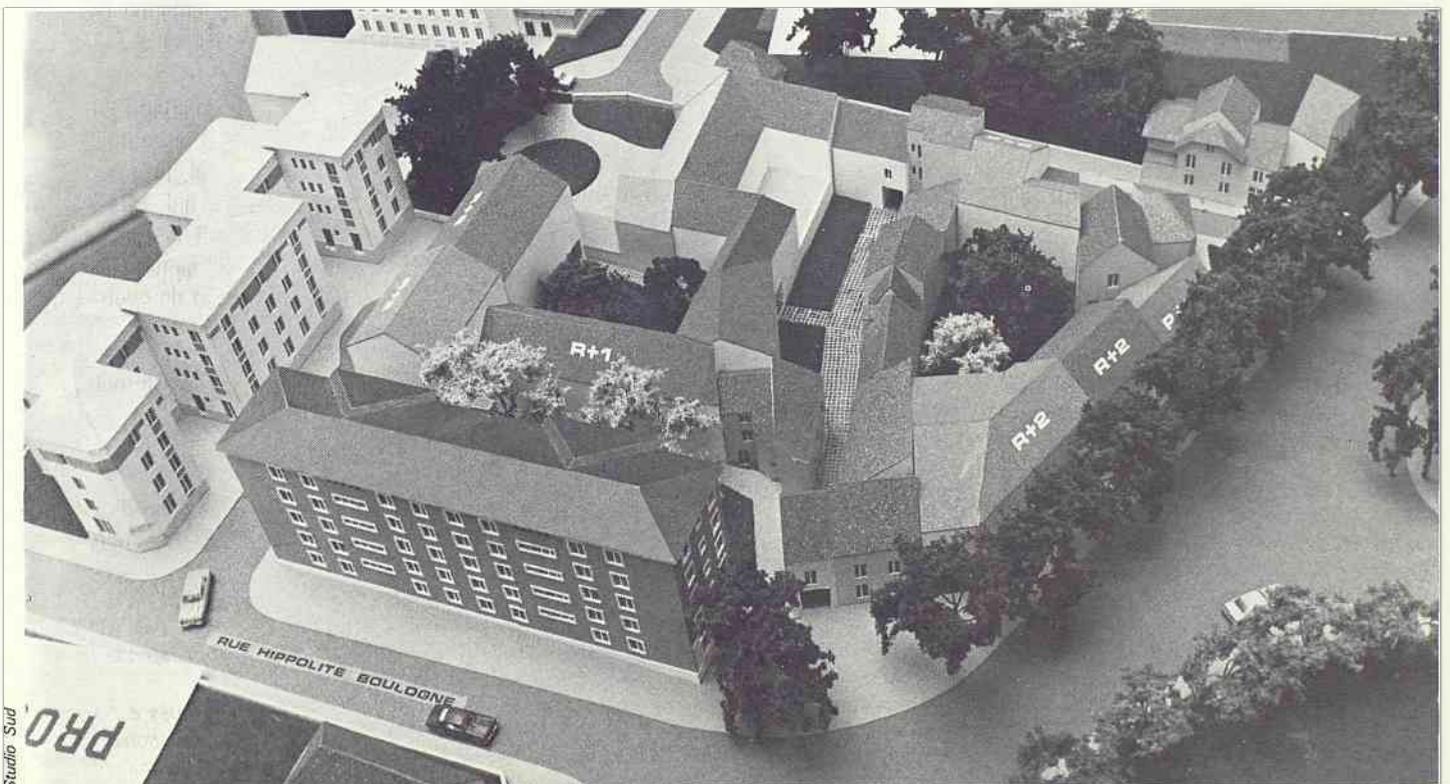
● **Les surfaces pour artisans** ne constituent aujourd'hui qu'une enveloppe indicative, sans que des types précis d'artisans, une *localisation exacte* ou des unités précises soient définies. L'objet des études de détail qui seront effectuées après le choix d'un projet sera de définir très exactement cet élément du programme, si possible en liaison avec les futurs bénéficiaires de ces surfaces – qu'ils viennent de Sceaux même ou de communes avoisinantes.

● **Il est prévu de réaliser un parc de stationnement** de 66 places en sous-sol. Ces places seront affectées aux habitants des logements de l'îlot réaménagé (environ 40 à 45 places) et louées aux habitants actuels du quartier qui le souhaiteraient (20 à 25 places restantes). Ceci permettra de résorber une partie du stationnement actuellement sur la voie publique. Ainsi, le réaménagement de l'îlot présentera une amélioration par rapport à la situation actuelle.

Quelques places en surface le long de la rue Voltaire permettront un stationnement de courte durée en liaison avec les équipements et les artisans de l'îlot.

Tout au long de ces décisions successives, vous serez informés par le Bulletin municipal de l'avancement du projet. Le Conseil municipal, fidèle à ses engagements, a voulu que chaque citoyen puisse exprimer son avis sans qu'une seule solution lui soit imposée a priori. Cette ligne de conduite sera respectée jusqu'à la réalisation totale de l'opération.

Paul MERMET,
Conseiller municipal



... ou la conservation du passage étroit avec moins d'immeubles neufs dans le projet B

Le Vieux Sceaux : amé

RÉPONSES A D

Dans le Bulletin municipal n° 79 de novembre-décembre 1977, vous était présentée l'opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux. Cet article a alors suscité de nombreuses questions ; la Commission extramunicipale consultée sur le projet a également posé d'autres questions.

L'article d'aujourd'hui a pour but d'y répondre

Une information plus détaillée sur les aides de l'État à la disposition des propriétaires et des locataires vous sera donnée dans le prochain Bulletin municipal et à la permanence que tiendra l'A.R.I.M. Ile-de-France sur place (1) très prochainement ; en effet, au jour où nous rédigeons ces lignes, certaines de ces aides ne sont pas encore précisément définies par l'Administration.

L'avancement de la procédure

Le 2 décembre dernier, le Conseil municipal en séance publique, a approuvé la convention d'opération selon la procédure mise en place par le Ministère de l'Équipement. Comme nous l'écrivions, cette convention lie la Ville, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) et l'État pour réaliser l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux. Elle doit être approuvée par ces autorités avant que ses dispositions puissent être mises en œuvre avec effet début 1978.

Les autorités départementales ont donné un avis favorable en décembre 1977 ; les autorités nationales devraient avoir statué lorsque vous lirez cet article.

Le rôle de la ville

Un rôle réglementaire

Dans le cadre de l'établissement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), un règlement spécial pour le Vieux Sceaux sera élaboré. Il devra faciliter l'amélioration des logements et protéger les bâtiments à améliorer.

D'autres dispositions peuvent être prises et feront l'objet de délibérations du Conseil municipal en tant que de besoin : citons, par exemple, l'exonération de la taxe locale d'équipement (T.L.E.) pour des travaux correspondant aux objectifs de l'opération tels que la convention les énonce (2). Il n'est cependant pas du ressort de la Ville de fixer les modes d'imposition locale : les impôts locaux sont assis sur une valeur locative fixée par l'Administration fiscale en fonction de la consistance de l'immeuble.

Un rôle actif

• La Ville s'est engagée à étudier et mettre en œuvre des actions propres à améliorer le cadre de vie du Vieux Sceaux, parallèlement à l'amélioration des conditions de logement qui reste l'objectif premier de la Ville.

Il en est ainsi de l'extension des rues réservées aux piétons et de la rénovation de l'éclairage public du Vieux Sceaux. Sur ce dernier projet, la Commission extramunicipale a été appelée à donner son avis le 7 février afin que la réalisation soit la plus conforme aux désirs des Scéens.

• La Ville est également décidée à jouer un rôle actif pour améliorer les logements du Vieux Sceaux. A cette fin, deux types d'actions sont envisagés :

– **L'amélioration des logements appartenant à la Ville** dans le Vieux Sceaux, dans la mesure où ils peuvent l'être et où ils ne sont pas destinés à recevoir l'agrandissement d'un équipement public ;

– **L'achat direct ou par un organisme social** (notamment l'Office municipal d'H.L.M.) de logements mis en vente librement par leurs propriétaires, puis l'amélioration de ces logements.

LE RÔLE DE L'A.R.I.M. ILE-DE-FRANCE

L'A.R.I.M. Ile-de-France (Association pour la Restauration Immobilière en Ile-de-France), est un organisme spécialisé dans l'amélioration des logements anciens. C'est une association sans but lucratif. Sa mission (rémunérée par la Ville), tout au long du déroulement de l'opération, sera de conseiller gratuitement les propriétaires et les locataires. Elle sera à leur disposition pour fournir toute l'information nécessaire pour entreprendre des travaux d'amélioration.

Dans ce dernier cas, aucune pression ne sera effectuée sur les propriétaires auxquels toutes les solutions seront présentées ; l'estimation du prix de transaction est faite par le Service des Domaines, dépendant du Ministère des Finances, à la valeur du marché local ; les locataires seront maintenus sur place et leurs loyers seront fixés soit selon la loi de 1948 si elle s'applique, soit selon la réglementation H.L.M., donc à des prix relativement faibles.

Les transactions seront négociées directement par la Ville après que l'A.R.I.M. Ile-de-France aura présenté au propriétaire ce qu'il est possible de faire et que le propriétaire aura indiqué son intention de vendre. La S.C.I.C. n'intervient absolument pas dans ces négociations.

• **Vis-à-vis des personnes âgées, il est certain qu'une attitude spécifique devra être adoptée.** Elle consistera le plus souvent à ne réaliser dans les logements que les travaux les plus utiles pour les occupants et ceux qui permettront une installation ultérieure du confort dans les meil-

leures conditions techniques et financières. Cependant, il faut rappeler que les propriétaires de logement ont la pleine et entière décision de réaliser des travaux et de choisir la nature des travaux. La Ville a demandé des dispositions spéciales pour permettre ce qui vient d'être énoncé et d'éventuellement ne faire qu'une partie des travaux sans pénalisation financière pour les propriétaires.

Où vous renseigner ?

Pour faciliter l'information des intéressés et du public, la Ville mettra en place un local où l'A.R.I.M. Ile-de-France tiendra des permanences et où vous pourrez lui rendre visite.

Ce local provisoire pour la durée de l'opération sera installé au 100, rue Houdan, c'est-à-dire en face de la rue Marguerite-Renaudin. Les heures de permanence seront indiquées sur le local.

Quels immeubles sont concernés ?

Tous les immeubles situés dans le périmètre, publié dans le Bulletin municipal de novembre-décembre 1977 et les immeubles de l'îlot Benoît situés hors périmètre d'intervention tel qu'indiqué sur les plans de l'exposition.

Y seront adjoints, en tant que de besoin et selon les décisions les concernant, les immeubles de la rue du Four ; les Télécommunications renoncent à leur réservation, ce qui permettra de conserver les immeubles concernés (3) mais le Département est bénéficiaire d'une réservation rue Houdan sur l'îlot du Four pour élargir la rue qui est un chemin départemental (n° 60) ; aucune décision n'est prise à ce sujet aujourd'hui.

Cependant, chaque propriétaire (ou locataire) reste libre de décider ou non de bénéficier des dispositions de la convention d'opération programmée qui sera signée entre l'État, l'A.N.A.H. et la Ville.

Un point précis sera fait semestriellement et présenté en Commission de coordination de l'opération, qui comprend au côté des élus, et des administrations et organismes intéressés, la Commission extra-municipale « Vieux Sceaux ».

(1) Dans la partie de la rue Houdan réservée aux piétons, en face de la rue Marguerite-Renaudin.

(2) Par exemple, agrandissement dans les surfaces existantes des surfaces habitables, par aménagement de combles ou reprises de parties communes.

(3) A savoir les immeubles situés à l'ouest de la rue du Four, entre les installations actuelles des P.T.T. et les immeubles récents de « l'Ermitage ».

Amélioration de l'habitat

DES QUESTIONS

Qui paie l'amélioration des immeubles et des logements ?

C'est une question qui a été souvent posée. La réponse en est simple : **le propriétaire de l'immeuble** (ou le locataire s'il entreprend lui-même les travaux avec l'accord du propriétaire).

En effet, l'opération qui a été décidée par la Ville ne change en rien les rapports habituels entre propriétaires et locataires. **Les lois et règlements en vigueur s'appliquent intégralement.**

Bien sûr, si l'aide de l'État ou de l'A.N.A.H. est sollicitée, les propriétaires et les locataires bénéficiaires devront respecter les dispositions inscrites dans les décrets et arrêtés qui les instituent.

En aucun cas la Ville n'interviendra dans ces rapports de caractère privé.

Cependant, si un propriétaire désire vendre son bien, en toute liberté, la Ville examinera s'il est possible de l'acheter et de l'améliorer soit directement, soit par l'intermédiaire de son office d'H.L.M. ou un orga-

nisme de même nature. Dans ce cas, l'estimation du prix d'acquisition est faite selon la valeur du marché, par le Service des Domaines (dépendant du Ministère des Finances).

Cette action de la Ville, qui ne se fera qu'à la demande du propriétaire qui désire vendre, permettra **de disposer dans le centre de logements à caractère social pour loger les ménages Scéens qui le nécessitent.**

Quelles améliorations seront apportées aux immeubles ?

Grosso modo, les améliorations se décomposent :

- **en réfection du gros œuvre** : toiture, murs, souches de cheminées..., qui assurent « le clos et le couvert » ;
- **en amélioration de l'intérieur des logements** : w.-c., salle d'eau, eau chaude et froide, chauffage..., qui assurent le confort sanitaire aux habitants.

Selon les immeubles, les travaux se répartissent différemment selon ces deux types. En tout état de cause, c'est le propriétaire qui décide des travaux ; en fonction de ses choix, les aides qu'il peut obtenir varient. L'A.R.I.M. Ile-de-France est chargé de lui présenter toutes les possibilités, souvent fort nombreuses ; cependant, précisons bien que **l'objectif de la Ville est de faire améliorer les conditions de logements des habitants**, ce qui suppose que les immeubles soient remis en état, que les logements soient équipés du confort et que (dans la mesure du possible) les logements exigus soient agrandis.

Notons aussi que **cette amélioration permettra bien entendu d'embellir le cadre de vie du Vieux Sceaux**, au bénéfice de tous les habitants de Sceaux.

L'étude du site du Vieux Sceaux

Dans le cadre de la convention avec l'État, la Ville s'est engagée à procéder à **un recensement des bâtiments témoins de l'histoire du Vieux Sceaux, dans le Vieux Sceaux proprement dit et à ses abords immédiats.**

Nous avons pensé que cette étude pourrait être réalisée par les associations qui l'ont proposée. A cet effet, des moyens matériels seront mis à leur disposition par les Services de la Ville : par exemple dactylographie, reproduction, photographies, fonds de plan, selon des modalités à définir en commun. Il importera que l'étude explore toutes les considérations techniques et financières, mais aussi s'y limite strictement.

Le réaménagement de l'îlot Benoît

Sans déborder sur l'examen proprement dit de cette question qui est soumise à toute la population et qui fait l'objet d'un article spécial dans ce numéro, il apparaît nécessaire de préciser :

- **qu'aucun organisme n'a été choisi pour réaliser le réaménagement** ; la S.C.I.C. n'a qu'une mission d'achats de terrains des particuliers qui désirent vendre sur la base de l'estimation du Service des Domaines ; cette mission date de 1969 ;
- qu'un organisme ne sera désigné qu'après que le projet ait été élaboré dans ses moindres détails par la Ville et que l'organisme réalisateur aura accepté les conditions fixées par le cahier des charges en résultant.

La Ville n'a jamais abandonné la maîtrise de l'opération à qui que ce soit, mais au contraire entend la conserver pour réaliser les aménagements répondant réellement aux besoins des Scéens. →



Une des premières réalisations

Studio Sud

La coordination des diverses opérations d'urbanisme

La coordination financière des diverses opérations d'investissement (et non seulement d'urbanisme) de la Ville est faite dans le cadre budgétaire. Chaque opération fait l'objet d'une individualisation et, en aucun cas, des transferts entre opérations ne sont effectués : en effet, afin d'obtenir des subventions de l'État, de la Région ou du Département, la Commune doit présenter le devis de ses dépenses dans chaque opération. Ainsi, le coût de l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux pour la Ville ne saurait être imputé à une quelconque opération d'urbanisme voisine.

La coordination technique de chaque opération doit permettre de faciliter autant que faire se peut les adaptations que la mise en œuvre de chacune nécessite. Ainsi, par exemple, une extension de la rue piétonne doit s'accompagner de la mise en service de parcs de stationnement pour « loger » les voitures expulsées de la voirie. L'année qui vient va permettre à la Ville de rédiger un dossier concernant la mise en œuvre des opérations d'urbanisme : la réalisation de ce travail sera rendue possible par la mise au point des diverses opérations projetées qui se heurtaient à des négociations administratives (P.O.S., Poste...) dont l'issue est proche ou à des absences de réglementation dans le cadre des diverses réformes législatives et administratives votées par le Parlement depuis 1975 dans le domaine de l'urbanisme. D'autre part, les choix d'investissement que va opérer le budget communal de 1978 vont permettre de mieux préciser les échéanciers de réalisation.

Pour terminer, je voudrais souligner que **l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux doit être l'œuvre de tous les Scéens, mais plus particulièrement des propriétaires et des habitants du Centre. N'hésitez pas** à vous renseigner sur les dispositions avantageuses que la Ville a obtenu en votre faveur ; **n'hésitez pas** à poser toutes les questions nécessaires. **Dans chaque Bulletin municipal je vous informerai du développement de l'opération et je donnerai les réponses aux questions d'intérêt général** qui auront été posées, afin que chaque Scéen comprenne bien l'action entreprise pour améliorer les conditions de logements dans le Centre et embellir le Vieux Sceaux.

P. MERMET,
Conseiller Municipal

La rue du Four

On trouvera ci-dessous le texte de la lettre qui a été adressée aux propriétaires et occupants des immeubles de la rue du Four, situés entre les installations des P.T.T. et les immeubles récents.

Ces immeubles seront conservés et améliorés.

Sceaux le 26 janvier 1978

Madame, Monsieur,

La Direction des Télécommunications de Paris vient de me faire savoir par lettre du 5 janvier dernier, à la suite des démarches que nous avons entreprises auprès d'elle, qu'aucune extension supplémentaire de sa propriété actuelle n'était nécessaire et que les parcelles concernées par ses projets antérieurs – dont la vôtre faisait partie – n'avaient plus lieu d'être soumises à réservation pour service public à son profit. Ceci est rendu possible par les progrès techniques réalisés en matière de téléphone qui permettent de miniaturiser à l'extrême les équipements et donc de loger dans les centraux existants beaucoup plus de lignes qu'auparavant.

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) sera donc révisé en conséquence aussi bien en ce qui concerne la levée de la réservation que la levée de la servitude d'alignement de la rue du Four.

Vous pouvez donc entreprendre ou faire entreprendre tous travaux de réfection que vous jugeriez utile sans craindre une action publique à l'encontre de votre immeuble.

Pour réaliser certains travaux dans des conditions financières et techniques éventuellement plus avantageuses, vous pouvez en toute liberté vous renseigner auprès de l'ARIM Ile-de-France (qui tiendra une permanence rue Houdan très prochainement et que vous pouvez aussi contacter en téléphonant au 858.81.82), association sans but lucratif spécialisée dans l'amélioration des logements anciens. Cet organisme a été mandaté par la Ville pour apporter gratuitement son aide et ses conseils juridiques, techniques, administratifs et financiers aux propriétaires et aux habitants du Vieux Sceaux.

Pour plus de renseignements, je vous engage à vous reporter au dernier Bulletin Municipal d'Information dont un article est consacré à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire adjoint,

Michel PIQUARD

Au cœur de Sceaux Un vrai centre ville

La rue Houdan (entre la Mairie et l'Église) et ses abords immédiats

120 commerçants et artisans à votre service dont une cinquantaine dans la partie de la rue Houdan réservée aux piétons

Caisse des Écoles

L'une des missions de la Caisse des Écoles est d'offrir, le mercredi et durant les vacances scolaires, des occupations de loisir saines et éducatives aux enfants qui risqueraient d'être livrés à eux-mêmes, notamment en l'absence de leurs parents lorsque ceux-ci travaillent au dehors.

On trouvera ci-dessous deux notes sur la façon dont elle s'acquitte de cette tâche. La première est de M^{me} RAVAUX, Directrice du Centre Municipal des Loisirs, la seconde donne des précisions sur les séjours de vacances autres que les colonies d'été.

Équipement et activités du Centre Municipal des Loisirs

Le Centre des Loisirs accueille le mercredi les enfants de 2 ans et demi à 14 ans.

Que désire un enfant qui vient au Centre de Loisirs ?

Des locaux agréables

De nombreux efforts ont été faits depuis la rentrée scolaire. Dans la section primaire, deux nouvelles salles ont été aménagées dont l'une en auditorium et bibliothèque (avec moquette) ; les enfants n'y pénètrent que déchaussés. Une salle réservée aux jeux de société est en voie d'aménagement.

La section maternelle s'est installée dans des locaux provisoires laissés libres par l'école maternelle des Blagis, à la suite de la construction d'une nouvelle école.

Un aménagement particulièrement heureux en fait un centre accueillant. Une pièce entièrement moquetée permet à tous, enfants et animateurs, de faire des pirouettes.

La décoration, dont se sont chargés les animateurs, contribue à l'agrément des locaux. Aux dires des parents, les petits attendent le mercredi avec impatience.

Des activités intéressantes et variées

Dans la section primaire, un maître pâtissier dispense son savoir à de nombreux gourmands. Un atelier d'activités audiovisuelles permet aux enfants de réfléchir et d'exprimer leurs réflexions.

Les sportifs peuvent participer à des séances d'entraînement au Football avec un entraîneur qualifié.

Les plus petits bénéficient de l'expérience des animateurs de la Maison des Jeunes à l'atelier « création ».

La danse regroupe des filles qui profitent de l'enseignement d'un excellent professeur.

Le matin, les nageurs évoluent dans la Piscine des Blagis et sont instruits par un professeur maître-nageur.

De nombreuses autres activités sont proposées : poterie, masques, travail du cuir, de la feutrine, de la laine.

Quelques essais d'apprentissage de flûtes à bec ont été faits, avec l'espoir que beaucoup d'enfants seront motivés par cet enseignement.

Dans la section maternelle, les crédits exceptionnels attribués au Centre de Loisirs pour l'équipement en jouets, a permis l'achat de gros joujoux : tonneaux, maison, brouettes, et de plus petits : poupées, nounours, garages, voitures, etc...

Les animateurs, à partir de matériaux de récupération, ont confectionné un castelet qui permet des séances de marionnettes particulièrement appréciées.

Le Centre aéré (c'est le nom que prend le Centre de Loisirs durant les vacances scolaires) propose aux enfants la plupart des activités citées ci-dessus.

Le centre aéré de Noël a regroupé 60 enfants dans la section primaire et 38

Le dernier jour a regroupé tous les enfants dans une grande kermesse organisée par les enfants eux-mêmes suivant les conseils des moniteurs.

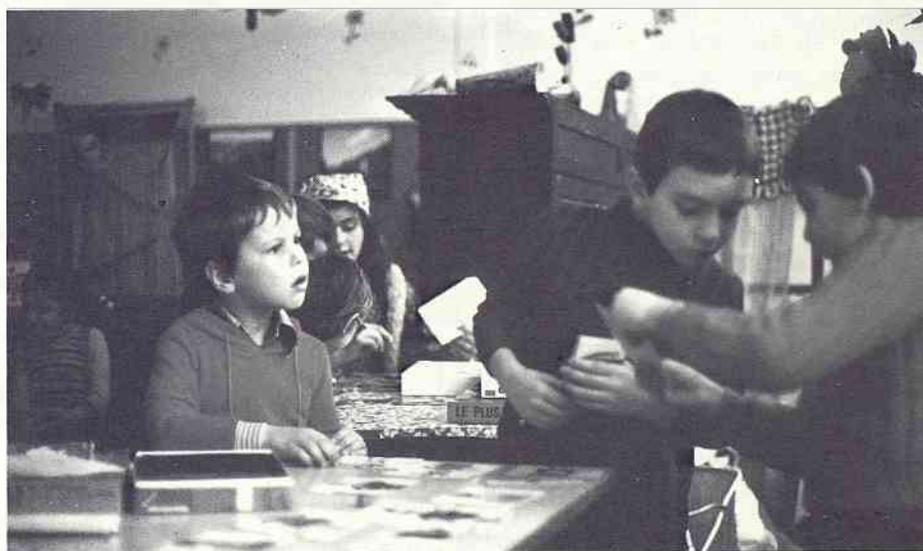
Colonies d'hiver et de printemps

Comme chaque année, la Caisse des Écoles a organisé des séjours en montagne pour les jeunes Scéens désireux de pratiquer le ski ou de respirer l'air des sommets.

Colonies de Noël

Grâce à un accord avec la « Clef des Camps », 19 d'entre eux ont passé les vacances de Noël en Haute-Savoie, à Salanches pour les plus jeunes, à Saint-Nicolas-de-Véroce (Haute-Savoie) pour les adolescents.

Malgré le manque de neige dans les stations mêmes, tous ont pu skier sur les pistes supérieures, où ils étaient transportés chaque jour. Ils sont rentrés intacts et satisfaits.



L'activité « Jeux de société » révélera-t-elle un champion ?

enfants en moyenne dans la section maternelle.

Malgré la saison, nous nous sommes efforcés le plus possible de sortir dans les bois ou au Parc de Sceaux, à la recherche d'un rayon de soleil.

Cependant de nombreuses activités ont été pratiquées à l'intérieur. Les plus grands ont désiré faire du mime, de l'expression corporelle ou du théâtre d'ombres, après avoir assisté au Théâtre de Massy, à un spectacle qui a été pour les enfants une source d'inspiration.

Les plus petits ont bénéficié du talent des moniteurs marionnettistes, mais aussi des plus doués d'entre eux, initiés par les animateurs.

Colonies de février

Pour les vacances de février, 25 places ont été réservées à Passy (Haute-Savoie) pour les enfants de 6 à 12 ans, et 15 places à Saint-Nicolas-de-Véroce pour les adolescents de 13 à 17 ans.

Colonies de printemps

(vacances dites de Pâques)

Les lieux de séjour seront :

- Laguiolle (Aveyron), pour des enfants de 6 à 12 ans (50 places) ;
- Saint-Étienne-en-Devoluy (Hautes-Alpes) pour les adolescents de 13 à 17 ans (15 places).

Date de départ : 8 avril au soir ; date de retour : 23 avril au matin.

Association des Parents d'Élèves du District de Sceaux

Fédération Lagarde

UN VENT NOUVEAU SE LÈVE, PORTEUR D'ESPOIR

Dans le dernier bulletin de Sceaux, vous avez trouvé dans la rubrique « Enseignement » les résultats des élections aux comités de parents dans les écoles maternelles et élémentaires.

Nous sommes satisfaits parce que :

- la participation que nous avons été les seuls à vouloir est maintenant une réalité ;
- le pluralisme a pu enfin s'exprimer dans les écoles, cela veut dire que 60 % refusent qu'il n'y ait qu'une seule Fédération représentée dans les écoles ; le monopole S.N.I.-Cornec s'est effondré.

Oui, un vent nouveau se lève, porteur d'espoir pour les jeunes parents. Nous avons à les aider en maintenant le cap que nous nous sommes fixé : l'intérêt prioritaire de l'élève en dehors de toute querelle partisane.

Si nous analysons les résultats :

- dans les écoles élémentaires : 50 % de votes exprimés, l'École du Petit Chambord arrivant largement en tête avec 63 %, suivie des Clos Saint-Marcel, avec 54 % ;
- dans les écoles maternelles : 38 % seulement - ce qui n'est pas mal pour un début - où nous retrouvons toujours en tête le Petit Chambord avec 50 % et les Clos Saint-Marcel avec 41 % ;
- au total, la P.E.E.P. recueille 44 % des suffrages et obtient 18 sièges, suivie de CORNEC avec 40 % et 16 sièges et des Autonomes avec 16 % et 6 sièges.

Aussi, nous devons remercier tous ces jeunes parents qui nous ont accordé leur confiance ; nous ferons en sorte de ne pas les décevoir.

En conclusion, nous reprenons la motion finale du communiqué P.E.E.P. :

« La P.E.E.P. tient à remercier tous ceux qui l'ont reconnue pour ses idées neuves sur l'Éducation, pour sa volonté d'instaurer une participation dans l'indépendance. »

Elle est prête à travailler avec tous les autres parents, à les informer, à les former aux problèmes éducatifs, à les représenter au niveau national.

Ces élections scolaires marquent la fin d'un monopole, le succès de l'indépendance et le vrai début de la participation. »

Les jeunes parents peuvent maintenant être présents dès l'École Maternelle qui est l'école du « tout » petit.

Ces écoles ont une longue histoire :

1771 - Des initiatives privées essaient de répondre au problème social des petits enfants dont les mères travaillent aux champs.

1834 - Ces initiatives attirent l'attention des communes qui désormais prendront en charge leur organisation et entretien.

1836 - Ces classes relèvent du Ministère de l'Instruction Publique.

1877 - Jules Ferry relance l'effort pour l'accueil des 2-7 ans et apporte l'idée d'éducation.

1887 - Les écoles maternelles sont classées comme établissements de première éducation et il faut attendre.

1921 - Reconnaissance de la fonction enseignante sur le même plan qu'à l'école primaire.

1973 - Les enfants de 4-5 ans sont scolarisés à 75 % ; les 2-4 ans le sont à 20 %.

1974 - La bataille des effectifs à 35 s'engage ; l'effectif de 50 en grande section passe à 45.

1975 - La loi de réforme du système éducatif est votée ; elle reconnaît le rôle indispensable des maternelles et leur nécessaire développement pour :

- contribuer au développement de la personnalité de l'enfant ;
- permettre la détection précoce et le traitement pédagogique des handicapés ;
- favoriser l'égalisation des chances ;
- assurer conjointement avec la famille l'éducation ;
- ouvrir l'école aux parents co-éducateurs.

1977 - Deux textes parus aux Bulletins officiels n^{os} 30 et 36 :

- ils précisent et développent le sens à donner à la fonction pédagogique de nos écoles maternelles ;

- ils explicitent ce que l'enfant a besoin de trouver à la maternelle et auprès de l'instituteur.

La maternelle enfin, doit assurer, avec le cours préparatoire de l'école élémentaire, une relation et une continuité pédagogique.

Nous nous sommes volontairement attachés sur l'école du « tout » petit pour montrer son évolution au cours des deux siècles passés. Il a fallu un siècle pour que Jules Ferry parvienne à faire passer l'idée de l'éducation et encore un siècle pour que les parents puissent être associés à la vie de l'école.

Une grande tâche attend les parents, les comités de parents se sont réunis à la fin du premier trimestre ; ils souhaitent la convocation du conseil d'école ; faudra-t-il attendre encore longtemps, un siècle peut-être aussi, pour qu'enfin, bougent les structures de l'Éducation malgré la parution des textes officiels.

LYCÉES ET COLLÈGES

Élections aux Conseils d'Établissements

	P.E.E.P. LAGARDE	CORNEC	Autonomes
Collèges			
Lakanal.....	157	130	101
Marie-Curie.....	160	165	66
Total.....	317	295	167
Lycées			
Lakanal.....	381	329	250
Marie-Curie.....	154	196	102
Total.....	535	525	352
Ensemble			
Collèges et lycées.....	852	820	519
Nombre de sièges obtenus.....	8	8	4

Tout ceci prouve qu'à l'école primaire, aux collèges ou aux lycées à Sceaux, la P.E.E.P. (Fédération Lagarde) est la Fédération de Parents d'Élèves la plus représentative.

Informations rapides

Assurances scolaires

De nombreux parents nous ont demandé renseignements et précisions sur l'Assu-

rance scolaire à la suite de l'émission d'Anne GAILLARD. Une analyse des textes a été faite par M. DEMAY de l'A.P.E. Lakanal. Nous vous en tiendrons informés à la rentrée scolaire mais si vous désirez néanmoins en prendre connaissance, écrivez à

l'Union des Parents d'Élèves du District de Sceaux - B.P. 9 SCEAUX.

Dates de l'orientation en 3e à Lakanal

16 janvier : intentions d'orientation exprimées par les parents.

Fin du 2e trimestre : recommandations à l'intention des familles, formulées par le conseil de classe.

5 mai : dossier pour l'entrée en seconde. Réception des vœux définitifs des familles.

Fin mai : conseil des professeurs. Conseil de classe.

30 mai : communications aux familles des propositions définitives d'orientation.

7 et 9 juin : 1 - commission d'appel (où siègera un membre de notre Association) ou : 2 - examens d'appel (communs à tout le district scolaire de Sceaux, mais corrigés par les professeurs de Lakanal, celui-ci étant centre d'examen).

Information sur les carrières

Notre Association participe toujours à l'organisation de tables rondes sur les carrières ouvertes aux jeunes et à leurs parents. Deux tables rondes ont déjà eu

lieu cette année sur les carrières sociales et sur celles du transport.

Les deux prochaines auront lieu :

- le 16 février 1978 à Marie-Curie sur les langues vivantes et l'hôtellerie ;

- le 23 mars 1978 à Lakanal, sur la Recherche.

Les conseillers d'orientation apportent toujours leur concours ; qu'ils en soient ici remerciés.

Baccalauréat

● Épreuves de Français en 1ère

Écrit : 30 juin.

Oral : début juillet (sera précisé par le Rectorat).

Épreuve de remplacement (**en cas d'impossibilité**) : le 11 septembre.

● Épreuves en terminales

Écrit Philosophie : 21 juin.

Autres écrits : 27 juin.

Épreuves facultatives : du 22 mai au 15 juin.

Oral : début juillet (sera précisé par le Rectorat).

Session de remplacement : 12-13 et 14 septembre.

Conseils locaux de parents d'élèves des écoles publiques

Fédération Cornec

Chers amis et parents,

Nous remercions ceux d'entre vous qui ont voté pour les listes présentées par la Fédération Cornec aux élections aux conseils d'établissements et aux Comités de parents des établissements scolaires de notre commune. Vos voix nous ont permis de disposer de deux sièges sur cinq dans chaque école, collège et lycée de Sceaux.

Ce résultat montre que vous êtes nombreux à prendre conscience des problèmes qui se posent et des carences que nous dénonçons depuis longtemps :

- non-remplacement des maîtres, maîtresses et professeurs absents (pour formation, maternité, maladie...);

- suppression des décharges des chefs d'établissements d'enseignement primaire et maternel ;

- suppression des classes et augmentation des effectifs par classe, création généralisée de classes à deux niveaux ;

- budget de fonctionnement des établissements secondaires sans cesse en diminution (par rapport à l'augmentation du coût de la vie) ; ce qui entraîne de graves problèmes au niveau du chauffage, de l'entretien des locaux et de leur sécurité, du recrutement du personnel, de l'organisation des activités sportives, de la réalisation des activités au sein des 10 % pédagogiques, de l'application de la réforme Haby elle-même (locaux, matériel), de toute la pédagogie ;

- orientation autoritaire des enfants en fonction des possibilités d'accueil et des normes de sélection (en l'absence des parents) sans tenir compte de leurs réelles capacités ;

- éducation élitiste et sélective dès la maternelle au lieu de mesures réelles et effectives de soutien aux enfants en difficulté ;

- réforme Haby hâtivement mise en place, à coups de décrets successifs, sans manuels, sans structures, sans formation des maîtres, en un mot : sans moyens.

Nous comptons sur vous pour continuer à nous soutenir dans notre action vigilante et opiniâtre selon les principes qui nous sont communs.

Voici les noms des nouveaux responsables de nos Conseils de Parents d'Élèves des établissements de Sceaux :

Lycée Marie-Curie

Président : M. KOEHLIN 29 bis, rue des Coudrais - Tél. 350.42.57.

Secrétaire : Mme BELLE 35, rue Paul-Couderc - Tél. 350.19.78.

Lycée Lakanal

Président : M. SPINDLER 27, avenue du Plessis à Châtenay-Malabry - Tél. 660.39.23.

Association des parents d'élèves du groupe scolaire des Blagis Fédération P.E.E.P. Lagarde

Pour une meilleure liaison entre les parents et leurs représentants au Comité de Parents, nous vous transmettons la liste des délégués de la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public élus aux élections du premier trimestre.

ÉCOLE PRIMAIRE

Titulaires

Mme GOUGE
7, rue Albert-1er
Tél. 661.25.78

Mme MARÉCHAL
8, villa Gounod
Tél. 702.63.48

Suppléants

Mme RAKOTOMALALA
37, rue Mozart
Tél. 350.40.44

Mme LOMBARD
50, rue des Coudrais
Tél. 702.39.56

ÉCOLE MATERNELLE

Titulaires

Mme VASSEUR
38, rue des Coudrais
Tél. 350.59.37

Mme MEDIONI
3, rue Jean-Louis-Sinet
Tél. 661.13.73

M. MARTINERIE
15, allée de Trévise
Tél. 660.05.56

Suppléants

M. LIARD
41, rue de la Marne
Tél. 702.05.93

Mme BETTANE
21, rue Pierre-Loti
à Bourg-la-Reine
Tél. 350.66.05

Mme AMBLARD
25, rue Pierre-Loti
à Bourg-la-Reine
Tél. 660.37.15

Dans chaque école, s'est tenue une réunion du Comité de Parents à la fin du premier trimestre, qui a engagé un dialogue utile avec les directions. Il conviendra que se réunissent les conseils d'écoles pour parfaire la concertation enseignants-parents dans le cadre de la réforme du système éducatif (Enseignement élémentaire et maternel).

Secrétaire : Mme PANCHOUT 17, rue de Bagneux - Tél. 660.12.62.

Groupe scolaire du Centre

Président : M. MESSERI 28, avenue Alphonse-Cherrier - Tél. 702.38.67.

Vice-Président responsable de l'école maternelle : Mme BOMPUIS 25, rue de Fontenay Tél. 661.17.96.

Vice-Président, responsable de l'école primaire : M. MEUNIER 2, allée des Troènes Tél. 660.35.62.

Groupe scolaire des Blagis

Président : M. VOLLE 20, rue Georges-Lafestrestre à Bourg-la-Reine - Tél. 660.07.97.

Secrétaire : Mme MATHIS 40, rue de Fontenay - Tél. 660.33.07

Groupe scolaire du Petit-Chambord

Président : M. CORCOS 142, avenue du Général-Leclerc - Tél. 237.82.37

Vice-Président : M. MOREL 15 D, allée d'Honneur - Tél. 350.30.09

Groupe scolaire des Clos Saint-Marcel

Président : M. LERNER 33, avenue Jules-Guesde - Tél. 660.67.39.

Trésorier : M. LE MUR 152, rue Houdan - Tél. 350.15.36

Responsable de l'Union locale :

Mme BELLE 35, rue Paul-Couderc - Tél. 350.19.78

LA CAISSE DES ÉCOLES

recherche
pour ses

CENTRES DE VACANCES

UN DIRECTEUR DES ANIMATEURS OU ANIMATRICES

diplômés (ou stagiaires)
et expérimentés,
possédant
sens des responsabilités,
initiative,
compétences techniques
pour un travail efficace
en équipe

S'ADRESSER
À LA MAIRIE

Une grande école d'ingénieur : l'École Polytechnique Féminine

L'École Polytechnique Féminine a été fondée en 1925 par Mlle Marie-Louise PARIS. Ingénieur, diplômée de l'Institut Électrotechnique de Grenoble et passionnée pour la défense des grandes causes, elle songera immédiatement à fonder une école pour former des femmes ingénieurs. Consciente de son originalité à une époque où les ingénieurs féminines étaient l'exception, elle décide de consacrer sa vie à la création d'une structure d'enseignement adaptée aux jeunes filles attirées par les sciences et par le métier d'ingénieur.

En accord avec les idées de sa fondatrice, disparue en 1969, les élèves reçoivent un enseignement polyvalent, se terminant en quatrième année par le choix d'une des quatre options suivantes : Électronique, Énergie, Informatique, Mécanique (Aérospatiale, Génie Civil), qui leur facilite l'obtention d'un premier emploi et leur permet d'être opérationnelle très rapidement. Les débouchés sont nombreux et la moyenne statistique des salaires mensuels d'embauche de la promotion sortie en juin 1976 est de 4 150 F.



Le Bal des élèves a eu lieu le 16 décembre 1977 dans les salons de l'Hôtel Sheraton, sous la présidence de Mme Jacqueline Auriol, pilote d'essai (au centre sur la photo). On reconnaît à sa gauche M. Giusta, Ingénieur général de l'Armement, Président du Conseil de perfectionnement, Vice-Président de l'Association de gestion de l'E.P.F., et, à sa droite, Sylvie Courant, Présidente des élèves.

Avec prudence, sans grands moyens, mais une foi inébranlable, elle ouvre ses cours au Conservatoire National des Arts et Métiers avec une dizaine d'élèves : elle y reste quinze ans. La guerre et l'occupation l'en chassent, une vie itinérante commence alors, de lycée en lycée... l'école survivra. Après d'innombrables recherches, encouragée et soutenue par les parrains de promotion (Hélène Boucher, Jean Mermoz, Branly, Maryse Bastié... pour n'en citer que quelques-uns dont l'histoire a retenu le nom) et les industries, Mlle PARIS acquiert à Sceaux une villa prolongée par un grand terrain qu'elle aménage : deux amphithéâtres de 160 places chacun et des laboratoires sont construits : l'école ouvre définitivement ses portes en octobre 1956.

Le succès est immédiat, les promotions dépassent rapidement la centaine et aujourd'hui, après quatre années d'études, 120 à 140 élèves sortent avec le diplôme « Ingénieur E.P.F. » (diplôme reconnu par l'État : décret du 14 juin 1938).

Actuellement, la plupart des écoles d'ingénieurs sont ouvertes aux jeunes filles et l'on peut s'interroger sur la non mixité de l'E.P.F. L'évolution d'une carrière féminine ne présente pas, en général, le même profil que celle des ingénieurs hommes ; les maternités, l'éducation des enfants, la mobilité d'un mari conduisent souvent les femmes à interrompre toute activité professionnelle pendant des périodes plus ou moins longues.

L'E.P.F. assure aux intéressées une pédagogie particulièrement adaptée à ces problèmes par une formation scientifique de base de haut niveau, une culture polytechnique dans les disciplines de pointe et une préspecialisation. Elles peuvent ainsi reprendre rapidement si elles le désirent leurs activités professionnelles.

Ceci est une tâche difficile, qui implique une remise en cause fréquente des programmes afin qu'ils restent adaptés d'une manière constante à l'évolution des techniques. Il s'agit là d'un pari tenu par l'E.P.F. jusqu'à présent : il continuera de l'être.

TROISIÈME ÂGE

Fête de Noël au Gémeaux, le 16 décembre

Plus de 300 anciens ont assisté le 16 décembre dernier au spectacle de variétés organisé aux Gémeaux par la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale, sous la présidence de M. GULDNER, Maire de Sceaux.

Ballet acrobatique, illusions, musique, chant, ont été très appréciés, mais nous décernerons une mention toute spéciale au grand numéro de transmission de pensée de Gilles et Blaise qui a laissé stupéfaits bon nombre de spectateurs !...

Gilles et Blaise sont très forts et très sympathiques. Il y a sûrement un « truc »... Mais lequel ? On le cherche encore...



Monsieur le Maire dessine pour Gilles et Blaise

Les personnes aux ressources modestes et les handicapés ont pu également fêter Noël.

A l'issue du spectacle organisé pour le troisième âge, certains se sont peut-être étonnés de ne pas recevoir, comme d'habitude, une rose ou un paquet de cigarettes.

Ce n'était pas une économie, mais un choix.

Les membres du Bureau d'Aide Sociale ont en effet estimé que la priorité devait être donnée à ceux qui sont réellement dans le besoin.

C'est ainsi que :

- 68 colis alimentaires ont été distribués à 46 personnes âgées assistées par le Bureau d'Aide Sociale ainsi qu'à 22 handicapés ;
- 46 mandats de 150 F sont venus améliorer la fin d'année de personnes âgées ;
- 132 mandats de 40 F à 900 F (selon le quotient familial) ont été adressés à des familles aux revenus modestes.

Enquête auprès des personnes âgées de Sceaux

Cette enquête est importante. Ses résultats permettront de créer ou de développer, dans les années qui viennent, les services destinés à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

D'ici quelques semaines (à moins même qu'elle n'ait commencé lorsque ces lignes paraîtront), une importante enquête se déroulera auprès de quelque 3 000 personnes âgées de Sceaux.

Cette enquête préparée par le Club des Aînés, sous l'impulsion de sa Présidente M^{me} OLIVIER, avec la collaboration du Club des Anciens des Blagis et du Bureau d'Aide Sociale de la Ville, a pour but de connaître les besoins des personnes.

Les résultats de l'enquête permettront d'orienter avec précision l'action des responsables afin que soient développés ou mis en place les services souhaitables (aide à domicile, information, foyer-restaurant, etc...).

Cette enquête s'insère dans un plan d'ensemble qui sera développé dans les années à venir en vue de faciliter le maintien des personnes âgées à domicile. Le



Le groupe de travail extra-municipal des Affaires sociales a participé pendant de nombreuses heures à la préparation de l'enquête

programme local fait lui-même partie du Programme national d'Action Prioritaire n° 15.

L'enquête sera réalisée en majeure partie par les personnes âgées elles-mêmes, auxquelles viendront se joindre des personnes de bonne volonté.

Nous demandons aux personnes qui seront contactées, d'accueillir favorablement les enquêteurs (munis d'une pièce

officielle) qui se présenteront. Cette enquête est faite pour elles. Chaque personne enquêtée recevra auparavant une lettre explicative complète.

Plus sera grande la participation, plus nous pourrons développer à Sceaux les services que les personnes âgées attendent.

Pierre RINGENBACH,
Maire adjoint
Chargé des Affaires Sociales

Centre d'Information Féminin

Guide pratique des femmes seules, chefs de famille

La délégation à la Condition Féminine avec l'aide des associations féminines et familiales a élaboré un guide pratique des femmes seules, chefs de famille.

Les femmes seules, chefs de famille peuvent bénéficier de prestations, de droits particuliers, notamment en matière de sécurité sociale, d'impôts et de logement, etc...

Ce document d'une lecture facile a été réalisé pour aider les femmes dans leurs démarches pour les éclairer sur les problèmes majeurs afin de leur permettre de les résoudre en connaissance de cause.

Il est à la disposition des personnes qui en font la demande auprès de la Correspondante départementale à la Condition Féminine :

- en écrivant à la Préfecture des Hauts-de-Seine, 177, avenue Joliot-Curie, 92000 NANTERRE ;

- en téléphonant au 769.60.00, poste : 55.82.

Congé maternité

Repos Supplémentaire Maternité (décret du 11 janvier 1977).

C'est une prescription médicale nouvelle qui permet à une femme enceinte qui est salariée de bénéficier d'un repos supplé-

mentaire de deux semaines, si son état le demande.

Ce repos ne peut être accordé qu'au cours de la période prénatale, et au plus tôt, à partir du premier jour du 6^e mois de grossesse ; il ne sera donc pas forcément relié à la période normale du repos prénatal qui lui, commence six semaines avant la date prévue de l'accouchement.

Le but est de permettre aux futures mères de bénéficier, pour cette période supplémentaire de repos, des prestations en espèces de l'assurance maternité.

Montant de l'indemnité journalière

90 % du gain journalier de base.

L'indemnité journalière de repos ne peut être supérieure à 1/400^e du plafond annuel des cotisations Sécurité Sociale.

Le complément familial

Cette loi du 12 juillet 1977 est applicable le 1^{er} janvier 1978.

Qu'est-ce que le complément familial ?

Il s'agit de la nouvelle prestation familiale destinée à remplacer l'allocation de salaire unique et sa majoration, l'allocation de la mère au foyer et sa majoration ainsi que l'allocation de frais de garde et l'indemnité compensatrice.

A qui s'applique-t-il ?

Aux ménages ou personnes qui remplissent les conditions d'ouverture des droits aux prestations familiales, sous réserve qu'elles assument la charge :

- d'un enfant de moins de 3 ans ;
- ou d'au moins 3 enfants.

En bénéficient également, les personnes seules qui n'exercent aucune activité professionnelle, mais qui ont à leur charge un enfant de moins de 3 ans.

Montant du complément familial

Cette allocation est versée sous conditions de ressources. Le montant est fixé à 340 F au 1^{er} janvier 1978.



Le Centre d'Information Féminin :

Préfecture des Hauts-de-Seine
Tél. 769.60.00, poste 55.82.

Société Intermunicipale Mutualiste des 16^e, 17^e et 18^e arrondissements de Paris (*)

Assurés sociaux, commerçants, artisans et membres des professions libérales, ceci vous intéresse !

La Société Intermunicipale Mutualiste des 16^e, 17^e et 18^e arrondissements de Paris diffuse actuellement ses tarifs de cotisations et prestations pour 1978 (montants trimestriels) :

● Assurés sociaux :

- Groupe B 1 :	
adulte	99,00 F
enfant	63,00 F
- Groupe B 2 :	
adulte	127,00 F
enfant	74,00 F
- Groupe B 3 :	
(adhésion des assurés de plus de 60 ans)	140,00 F

● Assurés sociaux en longue maladie :

groupe H 1	35,00 F
groupe H 2	40,00 F

● Travailleurs non salariés :

adulte	330,00 F
enfant	165,00 F

● Travailleurs non salariés en longue maladie

adulte	248,00 F
enfant	125,00 F

Rappelons que la S.I.M. est ouverte à tous : habitants de Paris et de la Région parisienne.

Les accords passés avec centres de soins, cliniques ou hôpitaux évitent aux familles l'avance des fonds du ticket modérateur non pris en charge par la Sécurité Sociale.

Les formalités d'inscription ou de demandes de remboursement sont simples.

Un renseignement ne coûte rien ! Sur place ou par téléphone, les hôtesses de la Société Intermunicipale Mutualiste sont à votre disposition :

● Bureau de réception du siège : 38, rue des Appenins, 75850 PARIS CEDEX 17, ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 - Métro Brochant ou Guy-Moquet - Autobus : 74-54-66-31-81. Tél. 627.05.77 ou 228.17.22.

● Bureau d'accueil, Mairie du 17^e arrondissement, 16/20, rue des Batignolles, PARIS, porte 205, 2^e étage - Métro Rome ou Place Clichy.

(*) Avec laquelle a fusionné il y a quelques années la Société Mutualiste Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Il nous est souvent rapporté que certains parents appréhendent d'inscrire leurs enfants au Conservatoire, persuadés qu'il doit avant tout former des professionnels et qu'en conséquence une sévère sélection y est pratiquée. Pour d'autres, les études sérieuses qu'y poursuivent un millier d'élèves sont parfaitement inutiles à un futur amateur. A l'extrême opposé, une fraction non négligeable de familles croit sincèrement qu'il est suffisant d'assister aux cours, ignorant parfois même l'impérieuse nécessité de disposer à la maison d'un instrument correct.

Depuis douze ans cependant, notre Conservatoire est ouvert à tous : un tarif dégressif tenant compte des ressources familiales en facilite l'accès aux familles disposant des revenus les plus faibles comme aux familles nombreuses ; des conseils d'orientation s'efforcent de corriger les trop grandes inégalités d'aptitudes personnelles, en dirigeant vers des classes mieux adaptées à leurs possibilités, les enfants en difficulté qui bénéficient ainsi de la même qualité d'enseignement ; une très grande souplesse dans la progression des études respecte le rythme nécessairement modéré de l'amateur sans pour autant brider les plus doués ou les futurs professionnels.

Certes, le Conservatoire n'a jamais recherché une publicité tapageuse ; il n'a pas pour autant négligé l'information objective des familles puisque chaque année, grâce à la bienveillante collaboration des chefs d'établissements scolaires et du personnel enseignant, tous les parents reçoivent une documentation détaillée sur ses activités et les possibilités qu'il met à la portée de tous. L'ignorance des uns, l'excessive réserve de certains ne proviendraient-elles pas en fin de compte d'une espèce de déphasage relatif à l'idée que chacun se fait de l'enseignement musical ? Initiation, éducation, animation... autant de termes dont la signification propre a été quelque peu oubliée et que certains esprits avisés s'ingénient à faire jongler avec brio aux oreilles d'une « clientèle » d'autant plus facilement crédule qu'elle sera mieux désorientée !

S'il existe encore hélas, mais en nombre heureusement de plus en plus restreint, des partisans d'une formule qui a pu satisfaire un certain monde d'une certaine époque, le temps est révolu des jeunes filles distillant sirupeusement du bout des doigts quelque air favori sur un piano plus ou moins désaccordé. Il demeure néanmoins plusieurs définitions possibles de la formation de l'amateur selon que la finalité recherchée est du type « *Consommation* » (distraction, loisir) ou « *Enrichissement* », beaucoup plus profond.

Quasiment stérile pour ne pas dire négative, la première conception révèle une

sorte de mépris plus ou moins conscient à l'égard de l'Art objet de luxe, élément extérieur, tout juste capable « *d'amuser* » ou « *d'occuper* » enfants et adolescents, le temps que jeunesse se passe... Étroitement et solidement ligoté aux disciplines intellectuelles, l'esprit ne laissera dans de telles conditions que bien peu de place au cœur et à la sensibilité. Et si, trouvant un terrain particulièrement favorable, la musique a éveillé une curiosité, fait naître un appétit voire suscité une vocation, l'impossibilité de satisfaire le besoin créé sera inéluctablement cause de perturbations parfois très graves.

Facteur d'épanouissement d'une puissance souvent insoupçonnée, la pratique instrumentale intelligemment cultivée est un équilibrant merveilleux pour le présent et plus encore pour l'avenir : combien d'adultes souffrent aujourd'hui d'avoir subi un enseignement musical déplorable ou regrettent son absence totale ?

Établissement spécialisé, le Conservatoire s'adresse avant tout aux amateurs, qui représentent 98 % de ses élèves. Mais tout enseignement doit être pris au sérieux : c'est un parti d'honnêteté que nous avons choisi et auquel nous demeurons extrêmement attachés. Élèves et parents ont droit à la vérité : dès lors qu'ils nous honorent de leur confiance, nous nous faisons un

devoir de ne jamais la leur cacher. L'étude d'un instrument est accessible au plus grand nombre : cela ne signifie pas que la chose soit facile ! Chacun possède un potentiel de dons personnels que seul un travail réel, sérieux, régulièrement soutenu, saura développer. Il n'est pas plus de formules magiques que de professeurs miracles si l'on n'admet pas au départ la nécessité d'un entraînement quotidien : avon-nous par un autre moyen acquis l'usage de nos membres, de la parole, de la pensée ?

Maîtriser un instrument procède des mêmes mécanismes complexes, qu'une pratique précoce rend naturels : voilà pourquoi il est souhaitable de commencer très jeune cet apprentissage, et indispensable de l'effectuer sous la conduite de spécialistes compétents et responsables. Aucune fausse vérité sans doute n'est plus dangereuse que celle si lourde de conséquences et maintes fois entendue : « *on sait toujours assez pour enseigner à des débutants* »... Quelle erreur tragique ! Des milliers d'enfants paieront d'une infirmité définitive celle d'avoir été confiés à des personnes non qualifiées durant quelques mois seulement. Il nous est pénible de voir se présenter à chaque rentrée de tels malheureux pour lesquels nous ne pouvons plus rien faire.

La sensibilisation précède l'enseignement, l'animation va de pair avec lui et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Il convient de connaître les limites de l'une et de l'autre, si l'on veut éviter de tristes désillusions : « *L'enseignement n'est ni tapageur, ni sensationnel. En qualité de responsables d'un établissement éducatif, nous refusons d'entretenir une confusion entre l'animation et l'enseignement, de spéculer sur la crédulité des parents et des élèves.* »

J'adhère pleinement à cette déclaration d'un de mes confrères, qui sera ma conclusion.

Michel VIGNEAU,
Directeur du Conservatoire

A l'issue des concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Paris, trois élèves du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux ont été admis :

- Chant : Jean MAGNIEN, élève de Mme CHRISTOL ;
- Piano préparatoire : Pierre CORNILLIET, élève de Mme THOMAS ;
- Solfège spécialisé : Caroline REMPP, élève de Mme VIGNEAU.

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Les mois de novembre et décembre ont été marqués par d'importantes manifestations permettant à chacun d'apprécier à sa juste valeur la qualité de notre Conservatoire.

Concert du 26 novembre 1977 en l'Église de la Pentecôte à Bourg-la-Reine

Il était donné par l'Orchestre et la Chorale (renforcée par la Chorale Carillon d'Antony) avec le concours de plusieurs solistes ; qua-

tre élèves remarquables de la classe de chant :

- Françoise BIDAULT, Soprano,
- Elisabeth MAGNABOSCO, Mezzo Soprano,
- Jean-Louis BOUILLAT, Ténor,
- Jean MAGNIEN, Basse,

et Pierre-Michel VIGNEAU, Harpiste, détenteur de plusieurs prix internationaux, lui-même ancien élève de notre Conservatoire, qui nous a fait bénéficier de son jeune talent.

Au programme, deux œuvres religieuses de Mozart pour solistes, chœurs et orchestre : le Te Deum K 141 et la Missa Brevis K 259 dite Messe du solo d'orgue (à l'orgue Georges BESSONNET) : deux œuvres pour harpe seule : la romantique sérénade de Parish-Alvars et la très belle Sonate de Pierrick Houdy. Enfin une œuvre toute récente de Jean Françaix : Chaconne pour harpe et orchestre à cordes dont c'était seulement la deuxième audition au Concert, la première ayant été donnée à Antony la semaine précédente par les mêmes interprètes, en présence de l'auteur.

D'une architecture résolument classique, ainsi que l'annonce son titre, cette œuvre ne néglige aucune des ressources du langage moderne. A la gravité initiale du thème, confié au soliste et déjà paré d'une harmonisation somptueuse, succède le miroitement subtil des diverses variations, à l'orchestration finement ciselée. Habilement graduée, la trame savante du contrepoint conduit cette partition haute en couleurs vers une conclusion grandiose. Soulignons que cette œuvre émouvante rassemblait, en les faisant dialoguer, musiciens professionnels et amateurs déjà chevronnés, ce qui se rencontre rarement et fut ici réalisé avec bonheur grâce à la ferme direction de Michel VIGNEAU. La maîtrise et l'ardeur de ces jeunes artistes ont excité l'admiration de tous.

La Semaine Musicale des Jeunes et les Tournois du Royaume de la Musique

Tous les soirs, du 12 au 17 décembre 1977, des élèves de différentes classes jouèrent pour leur plaisir et pour le nôtre : en tout près de 300 depuis les tout jeunes débutants jusqu'aux élèves des classes de diplôme ou préparatoire supérieur : chacun, pourvu qu'il s'y soit convenablement préparé, pouvait y participer et ainsi s'exprimer en public. Aussi, avons-nous pu écouter chaque soir une grande variété d'instruments et des exécutants de tous niveaux, mais les pianistes restaient, de loin, les plus nombreux : 117, près de la moitié des instrumentistes !

Enfin, le samedi tout entier fut consacré à l'enregistrement des Tournois du Royaume de la Musique qui pour la première fois avait lieu à Sceaux. Il faut dire que chaque année notre Conservatoire y présente un nombre impressionnant de candidats (102 durant cette seule journée) et que, chaque année, plusieurs d'entre eux se distinguent en finale ; certains sont même entendus sur les ondes de Radio-France.

A propos de diffusion sur les ondes, notons que le Concert enregistré du 1^{er} Jour J de la Musique pour les musiciens amateurs, en mars 1976, a été donné au cours du mois d'août (hélas !) sur France-Musique.

Prochains concerts des Amis du Conservatoire

● le vendredi 24 février : le Duo de Pianos BILLARD-AZAIS : Brahms - Dvorak - Saint-Saëns - Debussy - Lutoslawski.



● le mardi 28 mars : le Quatuor de Flûtes « Arcadie » contera l'histoire de la flûte illustrée par un diaporama.

● le vendredi 28 avril : Flûte et Harpe : Gilles BURGOS et Pierre-Michel VIGNEAU.

Ensemble instrumental Elisabeth Hollebeke

Fondé en 1974, l'Ensemble Instrumental Elisabeth Hollebeke se compose de onze jeunes instrumentistes professionnels ou se destinant à le devenir, réunis dans le but de faire partager à tous leur amour de la musique.

En trois ans, l'activité de l'ensemble s'est développée régulièrement : de quelques concerts la première année, elle est passée à plus de vingt en 1976 et 1977.

Les concerts ont été donnés tant à Paris (Saint-Roch, Saint-Médard) que dans les villes de la périphérie (Sceaux, Clamart, Châtenay) et dans diverses régions de France (Savoie, Vendée, Morvan), car l'orchestre tient à apporter la musique à tous.

A propos du concert donné en mai dernier à l'Église Sainte-Bathilde-de-Châtenay, Mme DOMMEL-DIENY a écrit : « *Beau programme vaillamment défendu par son chef Elisabeth HOLLEBEKE, entouré de solistes de valeur dont une jeune flûtiste Dominique HOLLEBEKE, déjà titulaire de deux grands prix internationaux. Les promesses escomptées ont été tenues : d'autres concerts ont suivi avec succès, affirmant la vitalité de la jeune compagnie.* »

Le répertoire de l'ensemble va de Vivaldi et Bach à Bartok et Britten. La plupart des concerts font entendre plusieurs solistes : flûte, hautbois, trompette, violon.

L'un des buts de l'ensemble est aussi d'aller porter la musique à ceux qui ne peuvent se déplacer pour assister à un concert (personnes âgées, hospitalisées...).

Toute organisation susceptible d'être intéressée par la mise en place d'un concert peut se mettre en rapport avec l'Ensemble Instrumental à l'adresse suivante : 60, rue des Chêneaux, à Sceaux. Tél. 702.62.95.

Animathèque - M.J.C. Concert du 17 janvier 1978 à l'Orangerie



Le 17 janvier 1978 à l'Orangerie du Château de Sceaux, quatre cents personnes assistaient au concert du tricentenaire de la naissance de Vivaldi, concert donné par l'Orchestre de Chambre Bernard Thomas.

La soirée, placée sous la présidence de M. GULDNER, était organisée à l'initiative de Sceaux-Accueil et de l'Animathèque M.J.C. avec la collaboration de nombreuses associations scéniques.

Au programme du concert, trois concertos, la Symphonie « *Al Santo Sepolcro* » de Antonio Vivaldi et une œuvre de Albert Roussel.

Bernard THOMAS dirigeait avec beaucoup de brio son orchestre, formé de jeunes musiciens, premiers prix du Conservatoire de Paris.

Après le concert, les participants se sont retrouvés nombreux autour du verre de l'amitié et les échanges amicaux se sont prolongés tard dans la soirée.

Exposition « Les Peintres Scéens invitent leurs Amis » (suite)

Vous avez lu notre article dans le précédent Bulletin municipal ; vous connaissez donc les modalités de fonctionnement de notre manifestation et les critères qui ont guidé notre choix.

Une prochaine exposition est en bonne voie de réalisation. Nous souhaitons que lui soit conféré à nouveau une excellente qualité artistique afin de satisfaire l'intérêt que vous lui portez.

En 1977, nous avons eu près d'un millier de visiteurs et, n'ayant pas fait de catalogue, certains m'ont demandé de publier la liste des exposants. La voici donc ci-dessous.

Robert VIEL

Pierre ASSEMAT – Castres - Huile.
Marc AUBERLET – Sceaux - Huile.
Évelyne AUTHE – Paris 13^e – Huile.
Jean BILLE – Paris 15^e – Huile.
Marc BROQUET – Créteil – Huile.
Marcel BRULARD – Sceaux – Gravure.
Claire CARPOT – Sceaux – Huile.
CEELLE – Paris 9^e – Huile.
Jacques CIRY – Chatou – Huile.
Mercédès COMBES – Sceaux-Huile.
Chris DHAN – Paris 13^e – Huile.
Georges FOUGEROUX – Paris 18^e – Huile.
Andrée GILY – Fontenay-aux-Roses – Huile.
Isabelle GRANIER – Paris 15^e – Huile.

Roselyne GUEPY – Bourg-la-Reine – Huile.
Jean HAECK – Paris 14^e – Gravure.
Marie-Christine HEINZ – Sceaux – Huile.
Guy HORDOIR – Marly-le-Roi – Huile.
Germaine LACAZE – Paris 12^e – Huile.
Michèle LEBOULEUX – Gif-sur-Yvette – Huile.
Yves LEPAPE – Vanves – Huile.
Anne-Marie LUCAS – Sceaux – Huile.
Gérard MAISONNIER – Sceaux – Huile.
Alice MARTINEZ-RICHTER – Sceaux – Huile.
Jean-François MILLAN – Fontenay-aux-Roses – Huile.
Marguerite MOLINA – Sceaux – Huile.
Jean-Claude PICOT – Châtenay-Malabry – Huile.
Ferenc SAJO – Sceaux – Gravure.
Guy TARANTO – Paris 7^e – Gravure.
Jean-Claude TARDIVO – Chelles – Huile.
Robert VIEL – Sceaux – Sérigraphie, livres d'art.

Extraits du Livre d'or de l'exposition

- «...Ce complément est digne du Musée et de ce coin si estimé de l'Ile-de-France.»
- « Une exposition digne de la ville de Sceaux.»
- « Excellent choix et bonne présentation des gravures.»
- «...Nous verrions le prochain à l'Orangerie.»

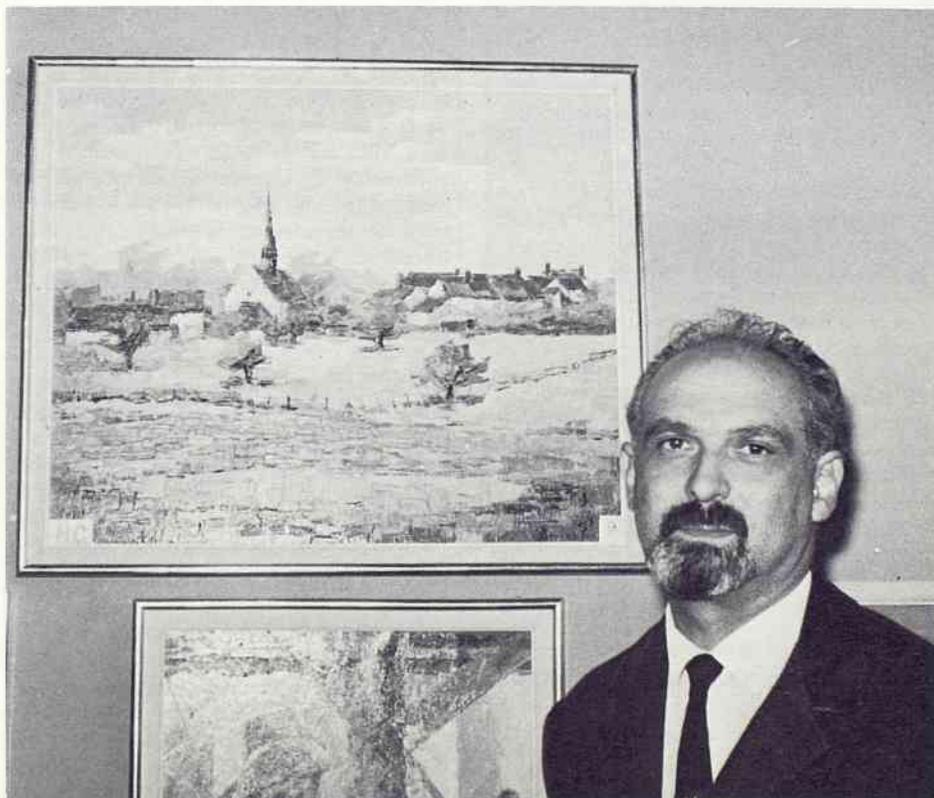
- « Merci pour ce voyage dans la beauté du monde.»
- « Heureuse initiative ; ce Salon en appelle d'autres ; et félicitations.»
- « Félicitation pour la variété et la beauté.»
- « Un éclectisme d'excellent aloi. Une mise en scène adroite. Un Salon de qualité qui est appelé à un bel avenir grâce à la foi de ses organisateurs.»

MISE AU POINT

A la suite de la parution dans le dernier numéro du Bulletin municipal d'un article consacré à l'exposition « Les peintres Scéens invitent leurs amis », différentes observations nous ont été faites à propos d'une phrase de cet article qui mettrait en cause la valeur artistique d'œuvres présentées à l'occasion de précédentes expositions.

Certes, cette phrase aurait pu être évitée, mais nous pouvons affirmer qu'elle est exempte de toute arrière-pensée malveillante de la part de son auteur. Peut-on d'ailleurs la trouver vraiment blessante dans la mesure où il y est seulement dit que la valeur artistique des œuvres « pouvait soulever des contestations ». Connaît-on en effet un artiste ou une œuvre qui n'en soulève pas ?

L'Exposition Berthomieu à l'Animathèque M.J.C.



Du 21 janvier au 4 février 1978, le peintre Jean BERTHOMIEU a présenté au public Scéen une belle exposition rassemblant une vingtaine de peintures à l'huile et une douzaine d'aquarelles.

Cet artiste, qui a exposé depuis plus de 25 ans dans de grands salons nationaux (Artistes français, Indépendants, Terres latines, Art libre, Salon Violet, Salon du Dessin et de la peinture à l'eau...), participe aussi à de nombreuses manifestations picturales en Ile-de-France. Ses expositions particulières, notamment à Paris, lui ont valu d'être connu, puis recherché par les amateurs d'art français et étrangers.

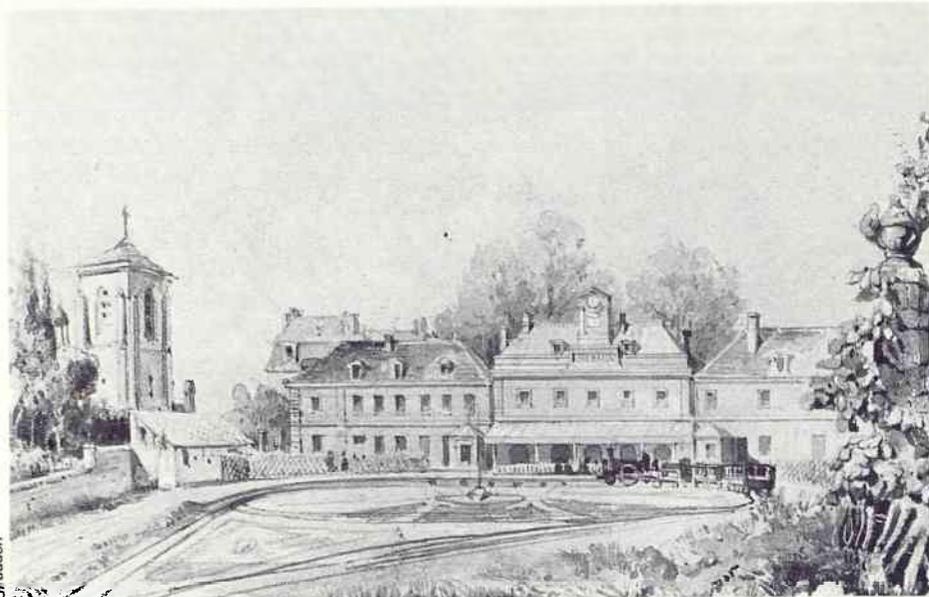
Les visiteurs ont pu constater avec intérêt, comme le faisait remarquer récemment G. ISNARD dans la Revue « L'Amateur d'Art » que « Sur une architecture bien élaborée, mais cependant synthétique, avec des aplats en touches divisées dans la meilleure tradition cézannienne, l'artiste construit de chaleureux ensembles colorés sans mièvreries, mais sans agressivité... Son dessin est toujours concret et précis et ses coloris francs et chatoyants. Dans ses huiles comme dans ses aquarelles, BERTHOMIEU séduit par la distinction de ses harmonies subtiles. »

Musée de l'Île-de-France

L'ancien chemin de fer de Paris à Sceaux

Il y a quelques mois, le Musée de l'Île-de-France a pu acquérir une plaque des employés du chemin de fer Paris-Sceaux. Cette plaque en cuivre argenté, haute de 7 cm, permet, avec les dessins du Scéen Jean-Jacques Champin (1796-1860), représentant la gare de Sceaux et celle de Denfert, d'évoquer le souvenir du fameux chemin de fer Paris-Sceaux, inauguré en 1846 et qui allait rester en service pendant presque 50 ans.

Ce chemin de fer avait été créé sur la proposition d'Arnoux, Directeur des ateliers des Messageries Laffitte. Afin de réduire les dépenses de construction première, Arnoux avait conçu un train articulé qui pouvait s'adapter facilement au relief du terrain et suivre n'importe quelle courbe, même celles d'un rayon de 30 mètres. Aussi, entre Bourg-la-Reine, établie dans le fond d'une vallée, et Sceaux, coiffant un coteau, Arnoux avait prévu un tracé où les courbes de 50 mètres de rayon étaient accumulées à plaisir pour mettre en valeur le système très particulier d'attelage des wagons et des machines. Pour une distance de 600 mètres à vol d'oiseau, la voie parcourait 2.600 m, recoupant cinq fois la ligne droite.



tive. Celle-ci était équipée de curieux galets, petites roues inclinées qui lui permettaient une très grande stabilité dans les sinuosités du parcours, même lorsque le train atteignait la vitesse de 40 km à l'heure (2).

Les voitures étaient très soignées. Le train comportait des voitures de 3^e classe ou « *tom-bereaux* » des voitures de 1^{re} et 2^e classe, un coupé de 1^{re} classe à chaque extrémité et des voitures-salons, équipées de fauteuils et de guéridons.

Cette ligne connut rapidement un grand succès. Elle fut prolongée entre Bourg-la-Reine et Orsay en 1857 et d'Orsay à Limours dix ans plus tard.

Cependant, elle présentait plusieurs inconvénients. L'écartement de sa voie (1,75 m) empêchait toute liaison avec une voie normale. Le système d'attelage d'Arnoux était très bruyant et provoquait de grosses secousses à chaque départ. Aussi, en 1883, l'État imposa à la Compagnie d'Orléans (qui avait fusionné avec la ligne de Sceaux en 1857) de transformer le réseau pour y permettre la circulation du matériel à voie normale. Les travaux furent considérables et le 17 mai 1893 le nouveau tracé sur Sceaux-Robinson fut mis en service avec un matériel courant. La ligne d'Arnoux avait vécu.

Il en reste peu de témoignage, si ce n'est dans l'impasse du marché, un bâtiment dépendant de la gare de Sceaux. Un Scéen, ami du musée, recherche patiemment entre Bourg-la-Reine et Sceaux, tous les morceaux de murets, de remblais, de rails qui resteraient de cette première ligne de Sceaux et lui permettraient d'en redessiner sur les plans actuels de la ville l'extravagant tracé.

Au moment où la ligne de Sceaux connaît une nouvelle jeunesse, il est bon de se pencher vers son aïeul.

Maddy ARIÈS,
Conservateur
au Musée de l'Île-de-France.

Deux anniversaires

Le Musée de l'Île-de-France, qui organise chaque année de nombreuses activités d'animation, va monter en 1978 des manifestations particulièrement importantes destinées à commémorer deux anniversaires.

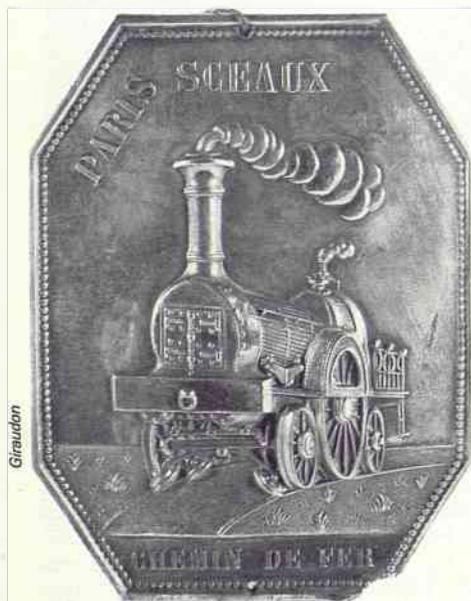
Bicentenaire de Voltaire

L'année 1978 marque le bicentenaire de la mort de Voltaire et de celle de Jean-Jacques Rousseau. Comme le premier a vécu à Sceaux et dans sa région, et qu'il y a écrit *Zadig* et *Micromégas*, inventant du même coup le roman philosophique, le Ministère de la Culture a chargé le Musée de l'Île-de-France d'organiser une des deux expositions nationales qui commémoreront le bicentenaire de la mort de l'écrivain.

Cette exposition, intitulée « *Voltaire, voyageur de l'Europe* » sera présentée du 28 avril au 5 juillet à l'Orangerie du Château de Sceaux, beau bâtiment de J.-H. Mansart, qui est la salle d'expositions, de concerts et de conférences du Musée. Elle sera axée sur les nombreux séjours de l'écrivain dans les cours étrangères ou dans les châteaux français, avec toute une série d'objets spectaculaires (voiture de poste, bagages de l'époque) évoquant l'atmosphère des voyages du XVIII^e siècle. Les plus grands musées français, allemands, anglais, belges, hollandais, participent à cette exposition par le prêt d'objets importants ; des reconstitutions d'intérieurs animées de mannequins en costume seront réalisées en collaboration avec le Centre de documentation du costume.

Un montage audiovisuel contribuera à l'animation de cette exposition en illustrant les séjours de Voltaire.

L'exposition sera ouverte au public du 28 avril au 5 juillet, tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 12 h (sauf les lundi et vendredi), et de 14 h à 18 h ou 19 h. Entrée : 5 F. Pour les visites de groupes, accompagnées ou non, s'adresser à l'avance à la Conservation.



A chaque extrémité de la ligne, la gare de la Porte d'Enfer (1) comme celle de Sceaux, installée le long du jardin de la Ménagerie, présentaient des espèces de boucle ou de raquette qui permettaient au train de repartir sans qu'on ait besoin de retourner la locomotive.

Dixième festival de Sceaux

Le Festival de musique d'été de Sceaux, créé en 1969, par le Musée de l'Île-de-France et l'Association « Saison Musicale d'Été de Sceaux », sous la direction artistique d'Alfred LOEWENGUTH, célèbre cette année son dixième anniversaire par un programme particulièrement brillant comprenant Pierre Cochereau, Jean-Claude Kahn, les Ménestriers, Alberto Ponce, Jean-Pierre Rampal, Henayk Szing...

Les concerts auront lieu, comme tous les étés, à l'Orangerie du Château de Sceaux, les vendredis à 21 h et les samedis, dimanches et fêtes à 18 h. Location sur place. Programme sur demande (661.06.71).

(1) L'actuelle gare de Denfert-Rochereau a conservé sa façade arrondie, souvenir de la boucle de la porte d'Enfer qui passait sous l'actuelle « marquise ».

(2) La locomotive est représentée dans une amusante litho de Louis Marvy. Son conducteur et son chauffeur sont vêtus d'une sorte de redingote noire et d'un pantalon de couleur claire !

Les Gémeaux

Mercredi 8 mars 1978, à 21 h

Bernard HALLER

Prix des places :

- non adhérents : 25 F ;
- adhérents : 15 F (moins de 20 ans : 10 F).

Judi 23 mars 1978, à 21 h

Vendredi 24 mars, à 14 h 30

« **TILL L'ESPIÈGLE** », par le Centre dramatique de La Courneuve - mise en scène de Pierre Constant.

« 1573 : Un village des Pays-Bas dévasté par les armées de Philippe II. Un cortège de carnaval, géants et nains, envahit les ruines. Alors que tonnent les canons espagnols, un jeu étrange va se dérouler, semblable aux anciens « Fastnachtspiele » allemands. Les paysans ramènent à eux par le jeu du théâtre la légende de Till Eulenspiegel, symbole de celui qui s'oppose. Sillonnant les provinces, il éveille, enseigne, rassemble un peuple de paysans opprimés et l'entraîne dans la révolte. Porte-flambeau de la lutte d'indépendance nationale, il est partout avec sa troupe de « gueux ». Il traverse des pays saccagés, des famines, des pestes, tissant le réseau de ceux qui résistent, déclenchant les insurrections, organisant la jonction avec l'armée de libération des princes. A l'aube, le canon interrompt le Fastnachtspiel ».

Prix des places :

- non adhérents : 25 F ;
- adhérents : 15 F (moins de 20 ans : 10 F).

Renseignements et réservations : 660.05.64.

O.T.S.I.

Pour beaucoup de Scéens, ce sigle est peut-être encore inconnu. En fait, il ne s'agit pas d'une nouvelle association, c'est tout simplement l'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative, qui est à votre disposition :

- S.N.C.F. : réservation de places, carte vermeille, wagons-lits.
- R.A.T.P. : billets de métro, cartes hebdomadaires, carte orange.
- Minibus de Sceaux : vente de cartes.
- Avion.
- Auto : location de voitures sans chauffeur.
- Tourisme : propositions de voyages organisés ; forfaits.
- Spectacles.

Et dès maintenant le billet B.I.G.E. pour tous les jeunes jusqu'à 26 ans.

Par ailleurs, nous sommes à la disposition de toutes les collectivités pour les déplacements de leurs adhérents : devis pour voyages en groupe ou individuels par avion ou par la S.N.C.F., sans aucun frais.



...ON NE DÉPENSE PAS TROP D'ARGENT AVEC LE BILLET B.I.G.E. TRANSALPINO (POUR TOUS LES JEUNES JUSQU'À 26 ANS). JUSQU'À 50 % DE RÉDUCTION SUR LES VOYAGES EN CHEMIN DE FER, N'IMPORTE OÙ EN EUROPE, SANS FRAIS ACCESSOIRES NI FORMALITÉS !

Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative

68, rue Houdan (ancienne Mairie) 92330 SCEAUX

Heures d'ouvertures

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le samedi de 9 h à 11 h 45.

La Boule Scéenne

Les Boulistes Scéens ont continué, on le sait, leurs activités courant octobre 1977, malgré l'automne et ses premiers froids.

Ensuite, le 11 novembre, à Saint-Maur, la compétition de 32 D.E. 3 et 4 (traduire : doublettes, concours d'entraînement pour catégories 3 et 4), a été gagnée par les « Jeunes » GESCHIECK et HAMON, les frères FACHAUX ayant cédé au cours d'une 1/2 finale qui valait une rencontre pour le titre.

Le lendemain, 12 novembre, à Montrouge (32 D. toutes catégories), GESCHIECK et HAMON furent sous-champions. Et le jour suivant (donc trois déplacements consécutifs pour les « Jeunes ») au 32 D.T.C. organisé par le E.S.C. XI^e, les frères FACHAUX furent barrés en fin de 4^e partie (1/2 finale).

Le Challenge de notre ami Maurice JACQUIN anima le boudrome de Sceaux le 20 novembre par ses rencontres intersociétaires, en individuelles d'abord, puis par doublettes formées d'un pointeur et d'un tireur. Le classement des « tête-à-tête »

fut le suivant : 1^{er} : J. MOREL, 2^e : P. FRAIOLI, 3^e : L. TORRE, 4^e : D. ARBITTRE, 5^e : J. STROMBONI, 6^e : M. WIEGETH, 7^e : P. FACHAUX, 8^e : G. THEOCHARIS. En doublettes, D. BOISSAY - V. SMANIOTTO l'emportèrent sur la formation mixte Elvire FRAIOLI - J. - P. FRAIOLI.

Le 16 décembre, au siège social « Le Florian », où M. et Mme BONNEMAISON sont toujours si aimablement accueillants, s'est tenue la réunion du Bureau et des Commissions de la B.S. en vue de préparer l'Assemblée générale de janvier 1978. Le compte rendu de cette A.G. indiquera les conclusions pratiques résultant des exposés et des votes.

Notons cependant déjà que le Président CHADENIER put annoncer les dates des Concours qui auront lieu à Sceaux en juin prochain, mois des Fêtes de l'été de notre Cité ; ces dates, tenant obligatoirement compte des épreuves officielles, au plan Ile-de-France ou départemental, sont les 4, 10 et 11 juin.

La Boule Scéenne a tenu son Assemblée générale annuelle le 14 janvier 1978. A cette occasion, le Comité de Direction a élu son nouveau Bureau qui est ainsi composé :

Président.....	CHADENIER Charles
Vice-Présidents.....	BOUTET Henri LACOSTE Lucien
Secrétaire général....	MURGUES Émile
Secrétaire adjoint....	FRAIOLI Patrick
Trésorier général.....	TOUATI Charles
Trésorier adjoint.....	MOREL Jacques
Commissaire aux comptes.....	PIERRACHE Roger
Administrateurs.....	JACQUIN Maurice TORRE Laurent
Commission de Presse.	ROPE Bernard HAMON Dominique
Commission des Jeunes.....	LACOSTE Lucien FACHAUX Pascal

Cyclistes et marcheurs Audax à Sceaux

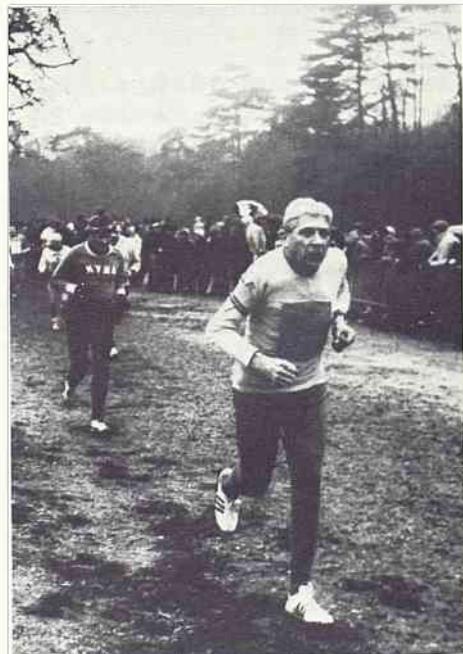
Le dimanche 22 janvier 1978, le quartier de la Gare de Robinson a connu une animation inhabituelle grâce à l'organisation de deux épreuves sportives par l'Union des Audax français :

- d'une part, une épreuve cycliste : 400 engagés, jeunes et anciens, filles et garçons ; avec la participation d'une équipe de Scéens bien connus ;
- d'autre part, une épreuve de marche : 190 participants des deux sexes qui ont parcouru 25 km sur routes et sentiers, entre Sceaux et Bièvres.



Quatre mousquetaires Scéens (de gauche à droite) : Ginestet, Bonnemaïson, Lolo Berger, Ray-Gill.

Lolo Berger au Cross du Figaro

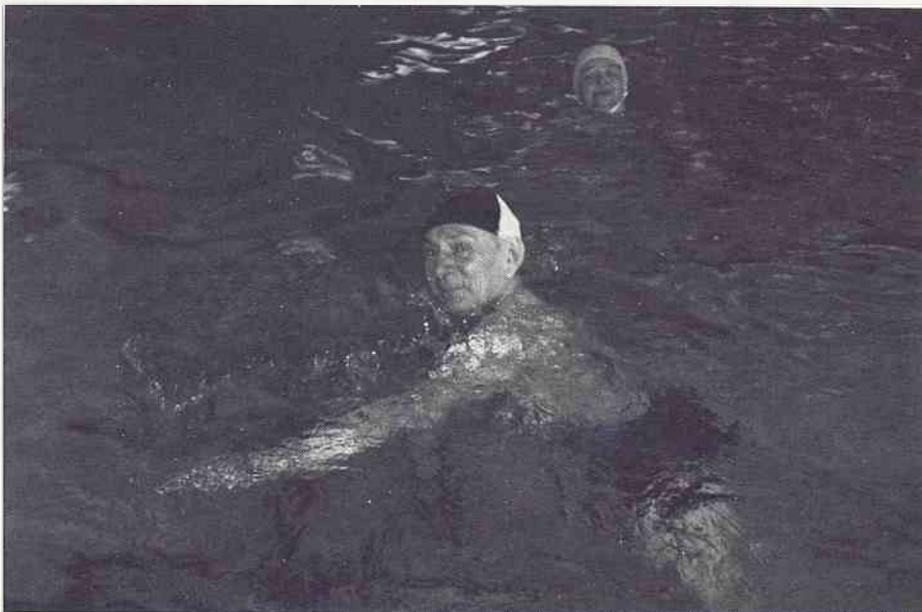


Notre concitoyen Charles « Lolo » BERGER s'est encore illustré dans le Cross du Figaro des 17 et 18 décembre dernier en se classant dans la catégorie « Vieilles pointes III » (65 à 69 ans) 81^e dans un départ de plus de 1 000 « Vieilles pointes » (55 ans et plus). Il a gagné 10 places par rapport à son classement de 1976 dans la même épreuve et la même catégorie.

Piscine des Blagis

La natation, une activité fort recommandée pour les personnes du troisième âge

M^{me} OLIVIER, Présidente du Club des Aînés l'a très bien compris : chaque semaine, elle prêche l'exemple et entraîne dans son sillage plusieurs membres de l'Association.



Alors que certains pratiquent quelques exercices physiques dans le petit bain dont l'eau à 30° est tempérée à souhait, d'autres évoluent dans le grand bain où les 27° conviennent mieux à leurs activités.

Que tous les Aînés, membres d'un club ou non, intéressés par la natation, se joignent à eux ; c'est notre vœu le plus cher !

Séance le jeudi de 11 h 15 à 12 h, à la Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser à Sceaux.

A.S.A.S.-BASKET

Les activités des jeunes

A la fin de l'année 1977, l'Office Municipal des Sports de Sceaux et la Section Basket de l'A.S.A.S. ont fait diffuser dans les établissements scolaires un avis informant les parents de l'ouverture d'une nouvelle école de basket. Celle-ci fonctionne chaque samedi, de 14 à 16 heures, au nouveau gymnase des Blagis, 4, rue Léo-Delibes à Sceaux. Elle reçoit les enfants de 8 à 12 ans et vient donc s'ajouter à celle qui existait déjà et qui est ouverte le mercredi de 10 à 12 heures au gymnase, 20, rue des Clos Saint-Marcel.

Grâce à l'appel ainsi lancé, trente nouveaux enfants se sont fait inscrire aux entraînements, ce qui porte à plus de quarante le nombre de jeunes joueurs qui s'initient au basket dans notre club (il n'est évidemment pas trop tard pour s'inscrire, en téléphonant au 702.05.10).

Durant ces séances, les enfants qui sont encadrés par des moniteurs diplômés peuvent libérer leur dynamisme et leur énergie tout en apprenant à coordonner et à discipliner leurs efforts. Le basket, qui est un sport d'adresse, de vitesse et de détente se prête particulièrement bien à un tel apprentissage. Ceux qui prendront goût à ce sport auront ensuite la possibilité de se joindre à nos équipes de jeunes.

Dans ce domaine, cette année encore, l'Association Sportive Scéenne est particulièrement bien représentée tant par le nombre de ses équipes que par leur qualité.

Ainsi des juniors (jeunes gens et jeunes filles nés en 1959 et 1960) aux poussins (nés après 1966) l'A.S.A. Sceaux a pu former douze équipes de jeunes ce qui permet à tous ceux qui le souhaitent de participer aux diverses compétitions.

De plus, au 1^{er} janvier 1978, c'est-à-dire au milieu de la saison, la moitié au moins de ces équipes avaient remporté tous les matches qu'elles avaient disputés. Parmi celles-ci se trouvaient trois des quatre équipes correspondant aux catégories d'âge supérieures et qui sont engagées dans les championnats régionaux où elles rencontrent les meilleures formations d'Ile-de-France.

Enfin, dans les coupes de France réservées aux cadets et minimes, garçons et filles, soit un maximum de quatre équipes par club, auxquelles participent les meilleures équipes, pour toute la France cette fois, l'A.S.A. Sceaux avait encore deux équipes qualifiées, au niveau des 1/16^e de finale, les deux autres ayant été éliminées respectivement en 1/64^e et en 1/32^e de finale.

Un tel bilan apporte évidemment aux joueurs, entraîneurs et dirigeants du club, de grandes satisfactions. Mais plus qu'aux résultats eux-mêmes, ces satisfactions tiennent à la joie et à l'amitié dans lesquelles sont accomplis les efforts de tous et qui permettent d'accepter les défaites et d'obtenir les victoires.

Le 3^e Cross de la

C'est avec un temps presque idéal (quand on pense surtout à la neige du dimanche suivant) que s'est déroulé le dimanche 5 février 1978 le troisième Cross de la Ville de Sceaux, à travers les rues du centre de la ville, le Parc de Sceaux et le Jardin de la Ménagerie.

Malgré la concurrence d'autres épreuves analogues ayant lieu le même jour dans la région, ce Cross de Sceaux, qui est maintenant une tradition, a connu une participation importante : 1 126 inscrits (contre 1 118 l'année dernière), environ 900 participants et 795 concurrents classés. Toutes les catégories étaient représentées, deux d'entre elles ayant été particulièrement fournies : 164 « *benjamins garçons* » et 419 « *seniors hommes* » (inscrits).

Et puis, comme on pouvait s'y attendre, plus nombreux encore que l'année dernière, un public enthousiaste : parents, amis, supporters ou simples spectateurs qui ont largement contribué à la création d'une atmosphère de fête.

Mais ce qu'il faut surtout souligner, c'est que la réussite d'une telle manifestation implique la mise en œuvre de beaucoup de bonnes volontés. Sous l'impulsion de Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint, Président du Comité Municipal des Fêtes, c'est en effet une équipe de près de quarante bénévoles – membres du Comité des Fêtes ou associés à son action – qui a assuré la préparation de l'épreuve ou son organisation sur le terrain. Ne pouvant les citer tous, nous mentionnerons le rôle déterminant joué, sur le plan sportif, par les professeurs d'éducation physique des établissements secondaires de la ville : Mme GUERREAU (Lycée Lakanal), Mme JUNGBLUNTH (Externat Sainte-Jeanne-d'Arc), M. TRIPIER (Lycée Marie-Curie) et plusieurs collègues venus en renfort au moment de la course, ainsi que le rôle également très important, joué, sur le plan de la sécurité, par les Secouristes de la Croix-Rouge. Une autre mention particulière doit être faite pour les « *permanents* » des deux associations organisatrices : Françoise MILLET, Secrétaire du Comité des Fêtes, et Jean-Claude FREMAUX, Directeur de l'Office Municipal des Sports ; leur tâche a été particulièrement lourde pendant la semaine précédant le Cross. A noter également, l'aide apportée au niveau des inscriptions par le Service des Sports de la Mairie de Bourg-la-Reine.

Il faut également citer tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont prêté leur concours ou apporté leur appui aux organisateurs : les Services techniques de la Ville (dont certains agents se souviendront de la mise en place du « *fléchage* » du parcours, dans la boue, à la lueur des phares de camionnette, dès cinq heures du matin), la Police, la Gendarmerie, les P.T.T. qui ont installé une ligne de téléphone dans la camionnette servant de P.C. au départ, la



Des dalles de la rue piétonne...



...à la boue du Parc

Société Efimo, qui a prêté ladite ligne, les Ets Besombes, concessionnaire Citroën, qui ont prêté le véhicule en question et offert des lots, la Bijouterie Charles Gérard, qui a assuré le chronométrage (Omega et Seiko), les Ets Sireine-Auto, concessionnaire Peugeot à Bourg-la-Reine, qui ont assuré la sonorisation à l'arrivée avec leur car-podium, « *Ovomaltine* » qui a réconforté les concurrents, et puis, bien sûr, les différents donateurs : les magasins de sport « *Sports Scéens* » (Sceaux Centre), « *Domi-Sport* » (Blagis), « *Smash-Sport* » (Bourg-la-Reine), le « *Multi-Sceaux* » (Gare de Robinson), et Charles « *Lolo* » Berger (dont les confiseries sont toujours appréciées) ; enfin « *Nicolas* », la maison des vins en face de l'entrée du Jardin de la Ménagerie, dont la vitrine sert de tableau d'affichage pour les

résultats. Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

La remise des prix eut lieu dans la grande salle de l'ancienne Mairie, pleine à craquer, dans une atmosphère survoltée par l'attente du palmarès. C'est d'ailleurs pour raccourcir cette attente que seuls les résultats individuels ont été proclamés, les résultats par équipe ayant été affichés à la Mairie ou communiqués aux intéressés quarante-huit heures plus tard. La présence à cette remise de prix de diverses personnalités (voir photos ci-contre) a été très appréciée par les organisateurs et les concurrents qui n'ont pas caché leur intention de se retrouver l'année prochaine pour le quatrième Cross de la Ville de Sceaux.

Ville de Sceaux

RÉSULTATS



Studio Sud

Dans une chaude atmosphère, la remise des prix en présence de M. Gisclard, Sous-Préfet d'Antony



Studio Sud

Les félicitations de M. Guldner, Maire de Sceaux, et de M. Caradec, Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports.



Studio Sud

Les compliments de Mme Arnaud, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports



Studio Sud

L'accueil chaleureux réservé à Lolo Berger

BENJAMINES

Classement individuel

(sur 56 inscrits)

1. GUYOMARD M.H.
2. LEANDRI N.
3. GRAVIER C.
4. COMBAZ M.
5. PETITJEAN V.
6. PANCHOUT C.
7. BARRIOZ C.
8. BROS C.
9. TRIOMPHE I.
10. LETRILLARD A.
11. PERRON A.C.
12. VILLENEUVE F.
13. BIECHELER A.
14. HERMENT S.
15. HAIDARA S.
16. MAILLE A.S.
17. ROCQUEMONT P.
18. COMBETTE I.
19. FONTAINE M.N.
20. RECTON A.
21. FOULON C.
22. WANG S.
23. PARKINSON A.S.
24. JULIEN V.
25. SCHEKTMAN N.
26. PERRON A.C.
27. RELIQUET S.
28. COUMAU F.
29. BRES D.
30. MIQUEL V.
31. CHAUFFOUR S.
32. SAVEY F.
33. COURTOIS G.
34. AMEN I.
35. CHAPPENTIER A.M.
36. OJIEL A.
37. CHEVALLIER A.
38. KERHOM A.M.
39. GACHET S.
40. REINERT C.
41. COURTOIS F.
42. SOUILHOL V.

BENJAMINS

Classement individuel

(sur 164 inscrits)

1. MARY G.
2. VEISSE A.
3. LADOUX M.
4. ENGERRAN J.
5. MALOSSE J.
6. JOLLY M.
7. PELCENER P.
8. CHAUFFOUR X.
9. GIRARDOT B.
10. KOENIG D.
11. PINSON E.
12. MICHEL ANGELI P.
13. RAZEL J.
14. DUMORA J.
15. FAGOT L.
16. DENORMANDIE J.
17. BOIGEOL A.
18. ROUX N.
19. PAREAU L.
20. GIAMARCHI V.
21. BOZOW J.
22. WILLAIME F.
23. GAVEAU X.
24. DENORMANDIE N.
25. ROZOI M.
26. D'ANDRIA P.
27. ABRAHAM B.
28. KOHEN Y.
29. WINPHEN E.
30. CORMEAUX S.
31. NOUAILLE DEGORCE B.
32. TISON C.
33. DIMARELLIS S.
34. FERRADOU G.
35. BROCHE J.
36. MAILLOT B.

37. FERREIRA T.
38. COLAU A.
39. VERNER P.
40. NYDEGGER L.
41. CONSIGLIO F.
42. OHEIX L.
43. FABRUGIA V.
44. BOSSARD J.
45. GUALANDI F.
46. GINOLIN J.
47. LAVIELLE S.
48. DARVIOT E.
49. DE CALBIAC F.
50. DAPOIGNY W.
51. KASPRZAK J.
52. LAGDANI R.
53. EL KOUBBI P.
54. RANKE O.
55. NOC X.
56. GEISBAC Y.
57. LEBOURG P.
58. ROUSSEAU V.
59. VERMANDE E.
60. ROSSANO R.
61. DESGRANGES A.
62. BARETZ L.
63. PETIT V.
64. LECOMTE E.
65. DUPORT J.
66. JARRY F.
67. VIGNEAU P.
68. CLAVERIE K.
69. GUERIN P.
70. LENINAN P.
71. CLAUDE S.
72. GOMEZ N.
73. RICHARD
74. GOUDOUR F.
75. D'ANDRIA O.
76. ANSQUER M.
77. CORVE F.
78. BELLEGARDE A.
79. DUMAS B.
80. MORILLION F.
81. DEGOUVILLE
82. MILLET C.
83. LECLERC J.
84. RAZEL C.
85. GRIMM T.
86. COURTOIS N.
87. GUILLIN D.
88. BLANCHE O.
89. CESARD J.
90. BOLLA J.
91. EYZAT V.
92. LEMONNIER P.
93. BELMOUHOUB F.
94. AURY D.
95. BEAUVAIS R.
96. TIMSIT L.
97. GARCIA M.
98. BOUCLIER P.
99. MOUTHON
100. GADANT P.
101. POIREL B.
102. BAUDIN O.
103. LEMENAGER P.
104. GUERREAU J.
105. ALBARIC M.
106. SOUFI R.
107. LEFEBVRE O.
108. LAMOUR B.
109. LAMOUR F.
110. DESNOYER J.
111. MORTAL O.
112. WILLAIME H.
113. DOURNAUX F.
114. LEBOURDONNEC L.
115. HUBERT J.
116. RICOMMARD A.
117. SCHOMBUCH M.
118. LAVELLE C.
119. CHARPENTIER M.
120. DESNOYER J.
121. BOUDIER M.
122. TRAN VAN THAN T.
123. MOREAU E.

Classement par équipes

1. Lycée Lakanal
2. Lycée Marie-Curie
3. Externat Sainte Jeanne-d'Arc
4. Lycée Lakanal
5. Externat Sainte Jeanne-d'Arc
6. Lycée Lakanal
7. Externat Sainte Jeanne-d'Arc

MINIMES FILLES

Classement individuel

(sur 86 inscrits)

1. BRIALY N.
2. LAGOA A.
3. TARDIVET C.
4. FOURNIER C.
5. GOUET V.
6. DE CARNE Y.
7. BESSEAT B.
8. BOURDEIX S.
9. MOUCHOT C.
10. ROZOY M.
11. LAMBANY P.
12. LEBODEC A.
13. BECQUART A.C.
14. BRUNEAU H.
15. MICALEFF M.S.
16. PENNETEAU D.
17. DEBRAY C.
18. JEAN PIERRE A.
19. HIRSCH I.
20. MAILLE M.
21. BOUVET F.
22. DUMORA D.
23. LANNOU S.
24. ANGLADE V.
25. PROST A.
26. QUEROU K.
27. DAPOIGNY I.
28. GOMEZ C.
29. TANDAVARAYEN F.
30. LAMI C.
31. WIEGETH P.
32. DROLON C.
33. PINIELLO F.
34. LAUROUA E.
35. MACHAVOINE
36. FILLON N.
37. KAMOUN C.
38. HIRSINGER N.
39. POULAIN I.
40. NICOD G.
41. DURET S.
42. REMPP S.
43. LOUDEVIG S.
44. RICOMMARD M.

Classement par équipes

1. Lycée Lakanal
2. Lycée Marie-Curie

MINIMES GARÇONS

Classement individuel

(sur 92 inscrits)

1. BOUCHARD D.
2. GAUDIN P.
3. PARRINET P.
4. RAULIC D.
5. DESLANDES G.
6. RECTON D.
7. ROUYER B.
8. GEMIER C.
9. ONIER P.
10. RAYNAL P.
11. PROPE J.M.
12. TIRANTE L.
13. ADIDA X.
14. ZOBIR M.
15. BOUISSET M.
16. DELANSALUT O.
17. BROS J.
18. TALBOT J.
19. RASTELLI P.
20. MAKHLOUF T.
21. GUERET F.
22. GUILLAUME V.
23. CASAMAYOU J.
24. PERNET M.
25. PERNET D.
26. BLIN G.
27. MUBERT F.
28. MIGNOT P.
29. JAQUET E.

30. SEMIRAMOTH D.
31. LAVAL J.
32. EUDELIN P.
33. DILMAN B.
34. BULTEAU M.
35. FACHAUX D.
36. HARDELIN De.
37. AZOU M.
38. HARDELIN Da.
39. MIQUEL P.
40. CARTIER A.
41. ROUGIER J.M.
42. RUSCLAUDE
43. LECLERC W.
44. HUG J.C.
45. NABAJOH J.
46. FILLON
47. HANRIOT F.
48. DESGORCES R.
49. DUMOULIN B.
50. FOULON B.
51. CAQUET T.
52. MARAUX F.
53. SCHEKTMAN L.
54. KERJEAN I.
55. DUMAS P.
56. DUFORCQ R.
57. CHARRASSE R.
58. MARCHAL T.
59. VIGNEAU P.
60. SANCHEZ E.
61. BROUSSE M.
62. JAMOIS J.M.
63. CROCHET P.
64. GIBIER H.
65. GONTIER E.
66. WILLAIME E.
67. REMY F.

Classement par équipes

1. Antony-Sports

CADETTES

Classement individuel

(sur 34 inscrits)

1. LEVAVASSEUR B.
2. BURRUS C.
3. CHAPUIS F.
4. ROZOY M.
5. DENORMANDIE V.
6. TONNELIER H.
7. VISSAC S.
8. BLONDEL M.
9. LEBRUN N.
10. GUITTON C.
11. MALLARDEL M.
12. DEGAINVILLE A.
13. SCHULZ M.
14. LAUROUA F.
15. MONCEAUX A.
16. DURLACH S.
17. JOUBERT C.
18. BARDAROUX H.
19. BOYERVIDAL A.
20. GARDON A.
21. DELPECHE F.
22. DURLACH C.

CADETS

Classement individuel

(sur 48 inscrits)

1. JOLY H.
2. SEMIRAMOTH Y.
3. BRUN J.
4. JOLLY L.
5. SEGONDS P.
6. DECROIX L.
7. SIMON
8. CHANCELIER J.
9. DEGENDRE A.
10. BLANPAIN P.
11. GIRARD G.
12. LAPLANE J.
13. BOUCLIER F.
14. COREL S.
15. DABACH
16. IBORRA L.
17. GUIRLET B.
18. CADOT B.
19. ROBERT
20. SAMANTAR Y.
21. CORVE G.

22. KERHOM J.
23. FAVRE F.
24. DUCHEMIN A.
25. EXERTIER J.P.
26. BOUCLIER A.
27. BERNARD
28. DEGATINES S.
29. DECROIX D.
30. PIGUETHI O.

Classement par équipes

1. Lycée Marie-Curie

JUNIORS FILLES

Classement individuel

(sur 23 inscrits)

1. BRUNEAU D.
2. DECARNE A.
3. CARRE R.
4. CLAUDE A.
5. HUMBERT S.
6. EQUOY I.
7. MONFEUGA B.
8. DUPIN A.
9. CABRIALES T.
10. PASSERIEUX E.
11. GODIN M.
12. ROMANO A.
13. FOUILLOUX L.
14. SOULARD C.
15. RUEL C.
16. GREMION C.
17. KENDALL J.
18. GADY D.

Classement par équipes

1. Lycée Marie-Curie
2. Les Dauphins

JUNIORS GARÇONS

Classement individuel

(sur 36 inscrits)

1. ESTEVE P.
2. TRIM P.
3. CURT D.
4. POULAIN J.
5. HALLE G.
6. GRIS R.
7. LEUX G.
8. VIDAL H.
9. STEINES O.
10. DENORMANDIE A.
11. LABRUNIE P.
12. DEROCHÉ F.
13. KATOSKY E.
14. BOUGE L.
15. MICHEL J.
16. PIHOUE M.
17. LEBRUN A.
18. BARRAL J.
19. BERROIR G.
20. OLIER G.
21. GONNET G.
22. JAVARY C.
23. CORVE P.
24. ALBOT T.
25. BERTHIE J.F.
26. SALWA E.

SENIORS FEMMES

Classement individuel

(sur 74 inscrits)

1. BORDAS A.
2. FRELAT C.
3. SUILLEROT V.
4. JAMARD F.
5. BIECHELEM D.
6. PHILIPPOT D.
7. BOISSONNET C.

8. LEVAVASSEUR J.
9. GUINOT L.
10. POUPARD O.
11. COMMIOT A.
12. BONTE M.
13. TARDIVET M.
14. THORETTE H.
15. DUMIGRON M.
16. LE HEMONET B.
17. GABELLIER D.
18. GRACIANNETTE
19. SIBOUT H.
20. LACOUR M.H.
21. BALLON S.
22. BERNELLE J.
23. CLAIRE I.
24. MARCORRELES F.
25. DUPAY S.
26. COURTOIS C.
27. LAVELLE M.
28. GIRARD E.
29. MIQUEL M.
30. BENSJA J.
31. FOUQUET D.
32. COMES M.C.
33. LE ROUX C.
34. BAZZALI G.
35. HUG C.
36. ROTTEMBOURG W.
37. PAGES D.
38. AHOUISSOUSSI J.
39. LETAREAU B.
40. GREMION F.
41. FLEURANCEAU C.
42. BARNEON M.
43. MALLET S.
44. SAVEY A.
45. LAWLESS D.
46. CALA F.
47. BERGEROL H.
48. SCHULTZE R.
49. OZIEL M.

Classement par équipes

1. Amicale Saint Jean-Baptiste
Sainte Jeanne-d'Arc de Sceaux
2. A.S.A.S. Tennis
3. « Les Escargots »

SENIORS HOMMES LICENCIÉS

Classement individuel

(sur 34 inscrits)

1. TERRY J.
2. BARTHELEMY C.
3. ANDREU J.
4. BOURINET C.
5. LUCHE G.
6. SOREL M.
7. ARVIER J.Y.
8. GAUCHER J.M.
9. BECAR J.
10. PENAUD J.P.
11. LESAGE P.
12. JOFFRE P.
13. PRADES J.
14. NICOLLE D.
15. GENIEUX A.
16. DIGUET J.
17. COIGNEAU C.
18. MIQUEL A.
19. DACHOT P.
20. CHEVAL G.
21. RODON F.

SENIORS HOMMES NON LICENCIÉS

Classement individuel

(sur 385 inscrits)

1. HOVIND K.
2. NEVEU C.

3. LEMARCHAND G.
4. SORNAY G.
5. BAUFUME B.
6. QUINAUD P.
7. GILARDI F.
8. VAUQUELIN J.J.
9. CHAMPAULT J.F.
10. MEYER D.
11. DELAPORTE D.
12. GALERAUD C.
13. AINS J.
14. DELAPORTE P.
15. ROTHIER G.
16. COZANET E.
17. BOUAMER A.
18. MESACHE
19. BARRABAND A.
20. MOALIC A.
21. BEGEL J.M.
22. PES J.M.
23. BOZON J.P.
24. CONSTANCE G.
25. BEAURY E.
26. BERILLE J.M.
27. CHANE ALUNE Y.
28. JEAN JACQUES M.
29. RENEUX D.
30. NICOLAS J.G.
31. LERONSEUR D.
32. LABY M.
33. BARTHELEMY P.
34. BARRE C.
35. JUGLARET D.
36. MOLLET P.
37. De SAINTIE MARIE B.
38. WIEGETH M.
39. JOURDAN J.P.
40. LAVELLE P.
41. ESPINOUSSE C.
42. INISAN P.
43. ROBERT J.
44. MALOSSE P.
45. LAMY C.
46. STRUGEON J.C.
47. GONTIER B.
48. ALLAIN C.
49. DELAVERGNE J.R.
50. BRAY P.
51. MANTEL C.
52. IEVA M.
53. LAILLY P.
54. MIKULCIC G.
55. GUIGNEC A.
56. NICOLAS B.
57. MEISSONNIER G.
58. BAUFUME A.
59. DUFAY B.
60. JESBAC B.
61. VARIN P.
62. ANDRE PIERRE C.
63. DEVERCHERE J.M.
64. MICHEL F.
65. LAI C.
66. FORET P.
67. GUILBERT F.
68. GEORGEVAIL M.
69. JEAN PIERRE M.
70. STAVRIDES A.
71. LEBOURG B.
72. POMEAU Y.
73. ESCANDE J.P.
74. GAUTIER R.
75. HOURCADE J.M.
76. JOLLY A.
77. DONAL M.
78. DELASALLE R.
79. WILLAIME C.
80. GUILLET O.
81. DENIS J.L.
82. LE GALL D.
83. CHALVET J.P.
84. MOULIN P.
85. POLINE M.
86. LACOUR J.
87. BROUSSE P.
88. BAZZALI J.P.
89. GHESQUIERE E.
90. GUERIN P.
91. DECALBIAC J.
92. GUELTAH H.
93. PAGES M.
94. SOUDAN H.
95. BEUCHER J.
96. HUBERT G.
97. POIRIER M.
98. TARDIVET G.
99. FOUCHE P.
100. BOUTRY P.

101. TERRY L.
102. REVEILLE J.M.
103. FAIDHERDE J.
104. BIECHELEM F.
105. PERRIER J.P.
106. JAUBERT H.
107. FRAIGNEAU J.M.
108. BOLLA M.
109. BENSA D.
110. AUGUIN D.
111. WEINBERGER B.
112. MARTINET S.
113. LESUR E.
114. MEDAL G.
115. BENCHIMOL J.L.
116. MEILLAUD A.
117. ALBOUYS J.P.
118. LAVELLE B.
119. FLATTOT P.
120. MAILLOCHON J.P.
121. CARRIAS J.
122. MARSAC A.
123. LELIEVRE B.
124. HUCHER F.
125. LEVALLOIS M.
126. MALARDEL J.M.
127. DELCROS B.
128. RUIZ A.
129. SCHWARTZ F.
130. PARKINSON J.
131. CARRERE F.
132. PAGES C.
133. PERIC A.
134. MARANDET B.
135. D'ANDRIA M.
136. DEVILLERS L.P.
137. BLANCHARD J.C.
138. COLMANT C.
139. DESMET A.
140. DUPAY J.N.
141. LABRIT M.
142. GAUTHIER M.
143. BARBIER M.
144. LEBOSSENEC J.
145. DEWIMILLE J.C.
146. COLLIGNON P.
147. BESSON R.
148. LE BERRE J.C.
149. PERRINEAU A.
150. FITOUSSI B.
151. ROBERT J.P.
152. COULON L.
153. MICHEL C.
154. PHILIPPOT N.
155. BARRIERE A.
156. RENAULT L.
157. CONSEIL D.
158. DALONNEAU B.
159. ROBERT J.P.
160. DUTHOIT P.
161. GACHET E.
162. CORTIAL M.
163. LEMAROIS G.
164. COURTOIS P.
165. SOUQUES J.P.
166. LECOMTE J.M.
167. EYCHENNE B.
168. LEMARQUAND J.
169. FERRANDIS P.
170. FRESSE R.
171. GRACIANETTE R.
172. DANGEARD M.
173. GUIGNEC J.
174. GUEGUEN M.
175. BERTOQUIN A.
176. VERDIER G.
177. BARBIERE P.
178. GIRARD R.
179. SCHULTZE F.
180. LELEY P.
181. FARNABE A.
182. CHAUDET A.
183. NICOLAS J.
184. GRANVEAUD M.
185. TOUZELIN B.
186. CHAUVEL J.Y.
187. BIHET P.
188. GIRONDE P.
189. GUILLEMIN P.
190. BARNEON M.
191. IMMLER J.M.
192. COHEN H.
193. De SAISSET O.
194. QUINTON J.
195. DUFRENE B.
196. CARTIER J.P.
197. BONTE J.M.
198. DULAC Y.
199. GUILLERM J.

200. AVOINE H.
201. HENRIQUEZ G.
202. FRAIOLI
203. PONCET F.
204. LAWLESS B.
205. MILLON R.C.
206. MARTINEZ J.
207. DEBIEUVRE G.
208. COMMOT B.
209. CHATILLON P.
210. PEDARRE G.
211. VIGNEUX J.
212. BEAUDESSON D.
213. GONNET P.
214. JANNIERE J.J.
215. GONNET B.
216. DIMITRI A.
217. SANSOUMI J.M.
218. BLONDEL R.
219. EYMON A.
220. FERUGELMIO J.
221. NAVES R.
222. BOULANGER G.
223. VADORI M.
224. BIANCHI J.P.
225. MAHUTEAU F.
226. MEICHENIN
227. DEPESEMMEIER G.
228. GOUT M.
229. LELIEVRE D.
230. FLUCKICER F.
231. FERREIRA P.
232. PLOIX J.P.
233. LECOMTE R.
234. COLLIGNON J.L.
235. CHANEZON R.
236. FOUILLOUX G.
237. LE FER A.
238. PIEAU J.L.
239. LAGLENNE J.J.
240. BACHELEY G.
241. BONTE C.
242. HEMERY B.
243. BAUFUME M.
244. DESCOMBES L.
245. MARCANT P.
246. BOURIGAN P.
247. GUILLAUME J.
248. MORETTE F.
249. DURQUETY B.
250. CHABRIER J.P.
251. BARNEON M.
252. MADELAINE D.
253. BUROUCHE J.M.
254. BOURSIER F.
255. ALBERT P.
256. DESTELLE A.
257. DANTZER P.
258. BLAISE R.
259. COLSON D.
260. LATERRIERE P.
261. LAVERGNE R.
262. FERREIRA L.
263. KERGOAT D.
264. RIBIERE J.P.
265. LE TAREAU J.C.
266. GRANGE J.C.
267. PRONER R.
268. BOCHET C.
269. LESAY H.
270. CLARISSE J.

Classement par équipes

1. Sapeurs-Pompiers de Bourg-la-Reine 1
2. Sapeurs-Pompiers de Bourg-la-Reine 2
3. « Les Escargots 2 »
4. « Les 8 500 tours »
5. « Obélix et compagnie »
6. « 34 bonnets »
7. « Les Escargots 1 »
8. « Agents du Lycée Lakanal »
9. « Les Bébérts véloces »
10. P.T.T. Sceaux-Principal
11. A.S.A.S. Tennis

VÉTÉRANS FEMMES Classement individuel

(sur 16 inscrits)

1. BOURDEIX A.M.
2. LEVAVASSEUR

3. GUINOT L.
4. TEMPLIER G.
5. BOUCLIER N.
6. MARC B.
7. DUPEUX C.
8. FLOT F.
9. MORIN F.
10. D'ANDRIA A.
11. SIROT Y.
12. BARTE Y.
13. COURTAUD S.

La plus âgée à l'arrivée :
DUPEUX C.

VÉTÉRANS HOMMES Classement individuel (sur 78 inscrits)

1. GARCZYNSKI J.
2. GAUTIER R.
3. MESACHE
4. COUTURIER J.
5. RUIZ R.
6. BAUDOT M.
7. DESGORGES C.
8. DUTREUIL
9. STRUCK
10. ROUSSEL J.
11. LE NOACH R.
12. WANG W.
13. BERNARD M.
14. LAUROUA J.
15. MARTINET S.
16. LECORRE J.L.
17. POINSARD L.
18. ROZOY G.
19. MAHDOUNE J.
20. LEUX E.
21. BARSE M.
22. GOUET M.
23. LANCON F.
24. JERPHAGNEN J.
25. BERNARD M.
26. BATIFOL E.
27. CROCHET B.
28. DUPEUX C.
29. GOMULINSKI L.
30. CHATILLON J.
31. GIOCANTI P.
32. PIQUARD M.
33. MONDANGE P.
34. DECHIN P.
35. MIGNOT C.
36. BEAUDESSON B.
37. DIXMIER J.
38. DASQUET
39. LEBAS J.C.
40. DUFOURCQ-LAGELOUSE M.
41. CHEVALLIER P.
42. ÂTIN F.
43. MILLET A.
44. OBIN G.
45. CHAPLAIN A.
46. CREPIN-LEBLOND M.
47. BAPTISTA L.
48. PERRIN J.J.
49. DANIELOU
50. MORIN M.
51. MORAND H.J.
52. BICAIS R.
53. BOUGE J.
54. POUYE D.
55. MICALEFF J.
56. GERMAIN P.
57. DUPONT J.
58. KERGUEN G.
59. ABRAHAM J.
60. MOPIN M.
61. BOUCLIER D.
62. GUILLAUMET J.H.
63. GESWIND H.
64. BARTE N.
65. TAUPAS R.
66. GUINOT R.
67. LE PREUX G.
68. GACHET A.
69. BERGER Lolo
70. LEFEBVRE M.

Le plus âgé à l'arrivée :
BERGER Lolo.

« Frères des Hommes » à Sceaux

présente



« Les Gémeaux »

Judi 30 mars 1978 - 18 h 30 et 21 h

ENTRÉE GRATUITE

Centre Scéen des Amitiés Internationales LA NUIT DES PARASOLETTES

Comme beaucoup de Scéens, j'ai reçu une invitation à participer à la nuit du C.S.A.I. (Centre Scéen des Amitiés Internationales), le 19 novembre à la salle des Fêtes de Bourg-la-Reine.

Un tantinet curieux, je suis allé, dans la journée de samedi, traîner du côté de la salle en question.

La Ruche

Ce n'était pas une salle, mais une ruche. Camions en double file. Une noria de femmes et d'hommes extrayaient tables, bassines, coffres, caisses, rouleaux de canisse, que sais-je encore ?

Dans la salle elle-même, l'animation n'était pas moindre. Là, on formait des paravents que l'on habillait de feuillage et de fleurs, là on dressait des tables. Comme par magie, tout se mettait en place avec une extrême rapidité.

En quelques heures, j'ai vu cette salle encombrée, devenir un décor de fête. Tout cela dans une bonne humeur sympathique. Sans un mot désagréable.

Discrètement, je me suis éclipsé. J'avais l'impression que pour tout ce groupe qui s'affairait, la fête était déjà commencée.

Parasolettes et photophores

A 19 h 30, je présente ma carte et aussitôt je suis accueilli par le Président et de charmantes hôtesse. Dans la salle, où se pressent déjà quelques invités, le coup d'œil est étonnant : un bar couvert de verres et de tonneaux à l'ombre d'un grand parasol multicolore, et dans la salle, une multitude de tables rondes, toutes ornées d'une jolie parasolette (petit parasol), de couleur vive. Sous chaque parasolette, un globe de verre protège une bougie. Des dizaines de petits photophores clignotent comme des étoiles.

La Fête commence

20 h 30 : les invités sont maintenant en grand nombre, échauffés par le punch apéritif. Les conversations vont bon train. Tout à coup la scène s'éclaire, les projecteurs s'allument, la musique s'arrête et une grande trompe semble traverser le rideau et pousse de grands barrissements.

Le rideau s'entrouvre et tout de blanc vêtu, l'animateur de la soirée apparaît. Il saisit le micro et après avoir invité chacun à regagner sa table, donne tout de suite la parole au Président du C.S.A.I., Jacques STEVERLYNCK.

Ce dernier souhaite la bienvenue à tous, insiste sur le caractère d'amitié de cette

nuit du C.S.A.I. Ce thème de l'amitié sera repris plusieurs fois par l'animateur, qui réussira avec toute l'équipe des organisateurs à créer cette atmosphère vraiment simple, détendue et amicale.

Une chose m'a frappé dès ce premier abord : une grande partie des participants semble très bien se connaître. Les prénoms fusent, le tutoiement est souvent utilisé. On sent qu'un vrai courant de sympathie passe. J'ai un peu peur de me trouver isolé parmi tous ces gens qui se connaissent. Eh bien ! pas du tout, très vite on m'a présenté d'autres personnes, on m'a invité à une table où j'ai été tout de suite mis en confiance.

L'animateur qu'on appelle Jacques, a commandé toute la soirée, sur un ton gentil mais ferme, les mouvements nécessaires pour le service des tables, car ce service a été fait par les invités eux-mêmes. J'ai senti une organisation très sûre, très rôdée, mais non pesante. Il ne m'a pas semblé qu'il y ait eu des problèmes et pourtant nous étions plus de deux-cent cinquante.

J'ai reconnu toutes celles et tous ceux que j'avais vus durant la matinée et l'après-midi s'affairer à préparer la salle. Ils étaient là, l'air serein et détendu ; j'ai remarqué que rien ne leur échappait.

Pendant que Jacques présentait les correspondants étrangers des lycées Lakanal et Marie-Curie et recommandait à tous ceux qui le désiraient d'accueillir ces jeunes professeurs allemands, anglais, russes, canadiens, américains, espagnols, italiens, j'ai vu discrètement Suzie, Josette, Chantal et Janine, vérifier que tout était bien en place avant de commencer le ballet de service.

Le Ballet

Car il s'agissait d'un vrai vallet. Les dames servaient et desservait sur le rythme endiablé de danses flamandes, quant aux messieurs, ils servaient le vin sur l'air du « *Sirap Typhon* ». C'est d'ailleurs cet air qui a formé la transition remarquable entre le dîner et la soirée dansante. En effet, le dessert se terminait quand la musique d'ambiance est devenue une musique endiablée de la belle époque.

L'animateur a invité ceux qui le désiraient à entrer en danse. Bientôt tout le monde dansait. J'ai alors remarqué que cette invitation à la danse était une habile manœuvre pour que le débarrasage des tables se fasse sans attirer l'attention.

En effet, comme par magie, en quelques minutes, assiettes, couverts, reliefs de repas disparurent.

La surprise

Alors, tout à coup, la musique s'est arrêtée. Jacques a demandé à chacun de rester exactement là où il se trouvait et a annoncé une surprise. Tout le monde a retenu son souffle. Derrière le rideau a éclaté une nouvelle fois le « *Sirap Typhon* » mais cette fois-ci joué par un orchestre, puis doucement le rideau s'est ouvert et l'orchestre est apparu en pleine action. Toute la salle chante le refrain, Jacques entonne au micro des couplets écrits pour cette soirée. Couplets où des mots me parviennent nettement : amis, C.S.A.I., ripailles, cadences, typhon, fête, trompette, oublions l'âge, pas sage, tourbillonnons. Il annonce alors « *Les Albarel's boys* » qui vont faire danser jusque tard dans la nuit.

Jusqu'à trois heures, en effet, la piste sera noire de danseurs et de danseuses, de tous âges. Beaucoup de rires, beaucoup de bonne humeur.

Les amis

Dans cette foule, j'ai reconnu les personnalités qui sont restées anonymes comme de simples invités, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire de Sceaux, plusieurs conseillers municipaux, Monsieur le Curé de Sceaux, etc...

Bien sûr, je n'ai pas tout vu, tout entendu, j'ai essayé de prêter l'oreille. On m'a montré le fondateur du C.S.A.I. : Michel, faisant mille farces à ses voisins. J'ai admiré ses voisines, Fabienne qui gardait un calme impérial et Odile qui tentait d'apaiser ce tourbillon. Et puis j'ai vu de nombreuses tables familiales où jeunes et anciens s'amusaient de conserve.

A trois heures, les bougies ont été soufflées. Après un dernier « *Au revoir* », tout le monde s'est retiré, un peu triste, mais heureux de cette belle soirée.

En coulisses

Dimanche matin, je suis retourné sur les lieux pour retrouver un peu de cette chaude ambiance. Eh ! bien, ce que j'ai vu, est à peine croyable. Alors qu'à trois heures du matin, les organisateurs et organisatrices dansaient encore infatigablement, ils étaient à 9 h 30, qui en salopette, qui en jeans, à recharger les camions. Plus inouï encore, flânant du côté de la cantine des écoles, vers midi, je les ai retrouvés une nouvelle fois, faisant la plonge et essuyant la vaisselle, au milieu des rires et des plaisanteries.

Alors, j'ai poursuivi ma promenade dans Sceaux, le cœur étrangement léger.

Hippolyte

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Le dimanche 15 janvier, à 10 heures, s'est tenue à l'ancienne Mairie, sous la présidence de Georges BRIZOU, l'Assemblée générale annuelle de l'Association.

Le Président a d'abord présenté ses vœux pour l'année qui commence aux très nombreux présents ainsi qu'à leur famille.

Il a ensuite présenté les excuses de camarades absents et souhaité la bienvenue aux nombreux nouveaux adhérents de l'année 1977.

Puis les noms des camarades décédés ont été rappelés et un moment de recueillement a été observé en mémoire de Désiré CALDMAISON et Marcel CARPENTIER.

Par suite du mauvais état de santé du Secrétaire général, Henri LEBOURGEOIS, le compte rendu moral pour l'année écoulée était confié à son adjoint René LE SAGE, lequel, après avoir souligné les mérites et le dévouement d'Henri LEBOURGEOIS, a exposé dans un rapport concis les activités de l'Association qui s'inscrivent dans la ligne adoptée depuis sa création : présence aux cérémonies du Monument aux morts et à celle de l'Arc de Triomphe, fêtes du 11 novembre et de la galette des rois, relations avec l'Union fédérale de la région parisienne.

Le rapport, mis aux voix, est adopté à l'unanimité après que le Président ait adressé ses remerciements à son auteur, pour sa précision.

La parole est ensuite donnée à Romain MARIE, Trésorier général, qui a présenté le rapport financier pour l'exercice 1977.

De ce rapport clair et précis il ressort que les finances de l'Association sont dans un état satisfaisant et qu'elles permettent de maintenir à 10 F le taux de la cotisation annuelle.

Le Trésorier n'a pas manqué de souligner que les bons résultats obtenus sont dus à la rentrée intégrale des cotisations et aux aides de toute nature apportées à l'Association pour l'organisation de ses fêtes.

Rejoignant les conclusions des commissaires aux comptes, le Président adresse ses félicitations au Trésorier et demande aux assistants d'approuver le rapport financier, ce qui est fait à l'unanimité.

Le Président :

– rappelle qu'une permanence se tient le premier dimanche de chaque mois, de 10 h à 12 h, dans la salle du rez-de-chaussée de l'Ancienne Mairie, mise à la disposition de l'Association par la Municipalité ;

– rappelle que le Bureau est à la disposition de tous ceux qui ont besoin de renseignements pour l'obtention de la carte et de la retraite du Combattant, laquelle, cela doit être souligné, est maintenant à un taux égal pour toutes les catégories de combattants ;

– fait part de la nomination de Marcel CAUCHOIS au grade de Chevalier dans l'Ordre de

la Légion d'honneur, et lui adresse ses félicitations ;

– présente ses souhaits de réussite au Comité local de la F.N.A.C.A. qui vient de se constituer à Sceaux ;

– remercie les commerçants de la Ville pour les dons généreux qu'ils font à l'Association à l'occasion du 11 novembre ; sont également remerciés les camarades du Bureau qui collaborent activement, soit par des dons substantiels, soit par la collecte des lots et la préparation des fêtes ;

– exprime sa satisfaction de ce que la bonne situation financière ait permis l'envoi d'un cadeau de Noël à tous les camarades âgés d'au moins 70 ans.

Il est procédé au renouvellement des membres sortants du Conseil d'administration. Sont réélus pour 4 ans : Louis DASVID, Émile FAYE, Henri LEBOURGEOIS, Roger MOLINET.

Les Commissaires aux comptes sont ensuite reconduits dans leurs fonctions ; ce sont : Robert QUINTERO, Jack RÉGNIER, Guy SEGONDS.

Avant de lever la séance, le Président exprime sa satisfaction de ce que l'Association conserve sa vitalité dans une union que rien ne vient altérer.

Séance levée à 11 h 30.

Le Secrétaire,
René LE SAGE

Amicale des Officiers de Réserve des Hauts-de-Seine Section de Sceaux

Les Officiers de Réserve de la Section de Sceaux et de l'arrondissement d'Antony se sont réunis le 15 décembre 1977 à 18 h 30 à la Gendarmerie de Sceaux.

M. l'Intendant PEDOUSSAUT a projeté un film très intéressant, édité par la Société Citroën, sur le dérapage contrôlé en cas de neige ou verglas. Les vues prises au ralenti sont remarquables.

M. le Lieutenant MERCILLON a fait, ensuite, une conférence sur « Les blindés du pacte de Varsovie » avec projection de diapositives. Conférence très intéressante, très vivante et très appréciée par l'auditoire.

Après un historique de la fabrication et la mise en service des chars soviétiques, il a donné des indications précises sur l'évolution de la conception, de la construction et de la qualité des chars russes.

Il a ensuite analysé la doctrine tactique des pays de l'Est dans l'emploi des blindés, tactique adoptée par les pays Arabes dans la guerre contre Israël.

Il a opposé le monolithisme de cette doctrine à la souplesse de la conception Israélienne et il a conclu par ces phrases :

« L'exemple israélien doit être médité. Il nous montre que le matériel et son nombre sont de peu d'importance au début d'un conflit et que comptent surtout l'entraînement, la motivation des hommes et la supériorité des conceptions tactiques par rapport à celles du camp ennemi. »

Nous remercions le Lieutenant MERCILLON pour cette belle conférence.

La prochaine réunion est prévue pour le jeudi 2 mars à 18 h 30 à la Mairie de Clamart.

Tous les Officiers de Réserve de l'arrondissement d'Antony y sont cordialement invités.

Les Officiers de Réserve trouveront auprès de notre camarade CELO, Président de la Section de Sceaux (8, avenue de Verdun à Sceaux - Tél. 702.44.66), des bulletins d'adhésion à l'Amicale ainsi que le meilleur accueil pour tous les renseignements qui leur seraient nécessaires.

Chez les Amis des Jardins

La Société des « Amis des Jardins de Sceaux » a tenu son Assemblée générale annuelle le samedi 4 février 1978 à 16 h à la salle des baraquements 95, rue Houdan.

La réunion était précédée de la distribution des graines et engrais aux sociétaires qui en avaient passé commande.

Après la lecture et l'adoption du rapport moral et du compte rendu financier, une vente d'enveloppes surprises apporta à tous plantes, fleurs ou accessoires de jardin.

Nous eûmes ensuite plaisir de voir une belle présentation de diapositives sur une croisière en Grèce et en Italie, présentées par le Président BELOT, et une autre série sur les Floralies Internationales de Nantes, présentées par M. LUZEAU.

La réunion se termina par la distribution des récompenses aux lauréats du concours des jardins de l'été dernier, et par un vin d'honneur, accompagné de gâteaux, très appréciés de tous.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements sur les activités de la Société et sur les cours d'horticulture qu'elle organise, peuvent s'adresser à M. AUDIC 2, rue des Clos Saint-Marcel, à Sceaux - Tél. 350.73.82.

Centre des Jeunes des Blagis

École d'Athlétisme

L'école d'athlétisme du C.J.B. fonctionne depuis le mois de septembre 1977, le mercredi après-midi au Gymnase des Blagis, le samedi après-midi dans le Parc de Sceaux, et le dimanche matin, sur le stade du Lycée Lakanal. Une cinquantaine d'enfants de 7 à 13 ans, garçons et filles, est inscrite et participe régulièrement à la séance du mercredi. Par contre, nous sommes beaucoup moins nombreux le samedi après-midi et le dimanche matin, ce qui est dommage, car ces séances en plein air sont très profitables pour les enfants. Malgré tout, il est agréable de voir les parents nous aider et accompagner leurs enfants, lors des cross, auxquels nous avons participé et dont les résultats se trouvent ci-dessous. Des parents retrouvent même la joie de courir et de faire du sport en se joignant à nous, dans le Parc de Sceaux. Nous avons bien entendu participé au Cross de la ville de Sceaux le 5 février et au Cross des Blagis le 19 février.

Si la section vous intéresse, nous pouvons vous renseigner au C.J.B., 48, rue de Bagnaux, 92330 SCEAUX - Tél. 702.05.24.

Notre participation au Cross du Figaro

Benjamines première année (66-67) : 233 arrivées

49° BARRIOZ Carole..... (1967)
84° PICHOURON Valérie..... (1966)
144° BALCET Cécile..... (1968)
183° PICHOURON Véronique.... (1968)

Benjamins première année (66) : 631 arrivés

356° GUILLIN Didier..... (1967)
369° LAGDANI Rédouane..... (1967)
442° CORVE François..... (1967)
443° PICHOURON Jean-François (1970)
474° TARDIFF Philippe..... (1968)
506° NARP Pascal..... (1968)
517° BELMOUHOUD Francis.... (1966)
580° GUILLIN Christophe..... (1968)
607° MIZRAHI Alexandre..... (1969)
613° DELORME Richard..... (1969)
614° BOULAIRE Thierry..... (1970)
625° BELMOUHOUD Philippe.... (1969)
626° GAIMARD Christophe..... (1971)

Section Football

Au cours du mois de juin 1977, dans le cadre de la Fête des Blagis, un groupe de jeunes a organisé un tournoi de football, qu'ils ont joué devant une dizaine d'équipes (Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Clamart, etc...).

A la suite de ce tournoi, avec l'aide du C.J.B., ils décident de créer la Section football du C.J.B.

A l'heure actuelle, cette section est composée de 25 joueurs entre 18 et 23 ans, qui suivent deux entraînements par semaine :



Les benjamines au départ du Cross du Figaro

- le lundi soir : entraînement technique au stade du Panorama à Fontenay-aux-Roses ;
- le jeudi soir : entraînement physique d'une heure au gymnase des Blagis.

Dès le mois d'octobre, ils ont engagé une équipe en Coupe régionale et en Coupe de Paris U.F.O.L.E.P.

Voici les résultats dans les différentes épreuves du 15 janvier 1978 :

Championnat de 3° Division poule B

1^{er} - C.J.B. : points : 15, joués : 6, perdus : 1, pour : 26, contre : 16.

2^e - A.S. des Grèves : 13.

3^e - 3 Quartiers : 13.

4^e - SONACOTRA : 11.

5^e - Sporting-club Étoile : 10.

6^e - P.T.U. : 7.

Coupe régionale

Qualifiée pour les quarts de finale, après avoir battu Levallois-Perret par 4 à 1.

Coupe de Paris

Qualifiée pour les huitièmes de finale.

La Section Foot envisage de créer un Club complet avec une équipe minimes et cadets, et une deuxième équipe de seniors.

Si vous désirez pratiquer le football dans une ambiance sympathique, n'hésitez pas à prendre contact avec le C.J.B.

Dates à retenir

Vous trouverez ci-après quelques indications concernant les prochaines manifestations organisées par le Centre des Jeunes des Blagis.

Samedi 11 mars : tournoi de tarot

Faisant suite au Concours de belote du 28 janvier, nous vous proposons un Tournoi de tarot pour répondre aux nombreuses demandes formulées. Ce tournoi se déroulera avec la collaboration du Café de l'Oasis.

Samedi 18 mars : soirée crêpes et cabaret

Au moment où cet article est rédigé, nous ne pouvons vous annoncer la vedette qui participera à cette soirée.

Dimanche 2 avril : tournoi de football pour les jeunes

Tournoi de sixte de football réservé aux jeunes de moins de 14 ans sur le terrain des Blagis avec en jeu le Challenge jeunes du C.J.B. foot ; pour les inscriptions, contacter le C.J.B.

Fête des Blagis les 20 et 21 mai

Associations, habitants, etc... si vous désirez aider, apporter des idées, participer à l'organisation et aux réunions avec d'autres habitants et associations du quartier des Blagis, contactez le C.J.B. qui assure la coordination de la fête.

Secrétariat du C.J.B., ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h ; mardi et vendredi de 16 h à 19 h.

**Centre des Jeunes des Blagis - 48, rue de Bagnaux
92330 SCEAUX - Tél. 702.05.24**

Club « Europe 80 »

Un enfantement heureux suivi d'un accouchement sans douleur à la Faculté de Droit de Sceaux : un Club « Europe 80 » est né.

Structure autonome liée à un ensemble plus vaste, il est l'expression régionale des clubs « Europe 80 » constitués récemment à l'échelon national sous l'impulsion des professeurs Pierre-Henri TEITGEN et Charles ZORGIBBE.

Une double constatation d'opportunité et de nécessité conviait à sa création.

Le moment est en effet venu de remettre à jour la réflexion politique sur l'Europe, sans s'épuiser dans les lieux communs, mais à partir d'un diagnostic lucide.

Il est par ailleurs indispensable que les étudiants européens, mais pas les étudiants seuls, soient convaincus de l'obligation de trouver en Europe la solution des problèmes européens.

C'est pourquoi, un groupe d'étudiants de la Faculté de Droit de Sceaux a souhaité qu'une alternative européenne se forme à l'intérieur du mouvement étudiant, que surgisse une pousse neuve et pleine de sève dont la verve contraste avec l'inertie du langage européen rituel qui ne paraît plus capable de susciter ni l'élan, ni l'enthousiasme.

Si vague qu'elle soit, cette possibilité de canaliser vers des contestations moins abstraites et moins velléitaires les énergies idéales qui se sont accumulées dans le mouvement étudiant suppose une prise de conscience volontaire et réfléchie débouchant sur un dynamisme réel.

Dans ces perspectives, le club « Europe 80 » de Sceaux, placé sous la présidence de Gérard DUCREY, est ouvert à tous les citoyens intéressés par les questions européennes. Il n'est pas un vase clos réservé aux étudiants, aux enseignants et aux administrateurs de la Faculté, il s'adresse au contraire à l'ensemble de la population Scéenne.

Il faut conserver à l'esprit, qu'alors que depuis des siècles, on écrit sur la possibilité d'unification européenne, la prochaine décennie sera décisive pour notre continent.

La démocratisation des institutions est en cours. Dès 1978, ou l'année suivante, compte tenu de la position de la Grande-Bretagne, l'élection du Parlement Européen sera organisé au suffrage universel direct.

C'est par l'appréciation de l'importance et des conséquences de celle-ci que le club commença ses travaux.

Elle comporte à la fois des éléments d'originalité et d'incertitude, et constitue finalement un défi.

Une originalité : contrairement aux autres grandes consultations électorales (présidentielles, législatives, municipales), la première campagne électorale européenne n'a pas pour enjeu l'investissement direct d'un centre de pouvoirs, d'un centre d'action. Même après l'élection directe du premier Parlement Européen les organes dominants seront le Conseil européen des chefs de gouvernement et le Conseil des Com-

munautés. Ainsi se trouve ouverte la possibilité d'une campagne d'idées.

Des incertitudes : pour l'heure, le contenu et les formes de la future campagne européenne restent très indécis. Assistera-t-on à une campagne sur des programmes, ou le combat électoral sera-t-il centré sur des leaders ? Les mots cadres seront-ils surtout nationaux ou européens ? Y aura-t-il réellement combat électoral ou joute académique sur un théâtre d'opérations accessibles de la vie politique ?

Finalement un défi : car la campagne devra dépasser la rhétorique européenne classique, la juxtaposition de dogmatismes « européistes » ou « anti-européistes » et atteindre les problèmes réels de l'Europe d'aujourd'hui pour mobiliser les électeurs et susciter ainsi une percée décisive pour l'avenir de l'institution parlementaire européenne.

Le club « Europe 80 » dans son intégralité souhaite poursuivre et approfondir sa réflexion en votre compagnie et surtout bénéficier de votre collaboration.

Il demeure à votre entière disposition afin de vous apporter des renseignements complémentaires sur sa démarche et son organisation.

Club « Europe 80 », Faculté de Droit et des Sciences économiques, 54, boulevard Desgranges à Sceaux.

Église réformée

de France

Communauté

de Robinson

Scoutisme

- Troupe Éclaireurs-Éclaireuses (F.F.E.U.) : camps, sorties, veillées, week-ends.
- Meute Louveteaux-Louvettes (F.F.E.U.) : camps, sorties, veillées.

Activités paroissiales

- Culte le dimanche matin, à 10 h 30, suivi d'un repas-accueil.
- Catéchèse et Club biblique (8-16 ans).
- Rencontres communautaires (1^{er} vendredi de chaque mois).
- Groupes de travail et de recherche (politiques, éthiques, culturels).
- Diaconat-Entr'aide.
- Association Réflexion Action Prison et Justice (A.R.A.P.E.J.). Accueil et accompagnement de détenus libérés.
- Accueil et accompagnement hôpitaux.
- Accueil groupes et activités diverses.

Association pour la navigation et la croisière à voile

Cette Association (loi de 1901) nouvellement créée, a pour but d'apprendre à ses membres, pour tous les niveaux y compris débutants, la navigation et la croisière à voile.

Pour atteindre ce but, elle organise sous la conduite d'un moniteur de voile diplômé :

- une série de cours en salle en mars et avril sur la croisière à voile et la navigation ; niveau variable en fonction des participants : de la croisière en vue des côtes à la navigation hauturière avec point astronomique ;

- une croisière en mer de 15 jours en mai pour application pratique sur Ketch de 13 m vers la Corse et la Sardaigne.



Pour tout renseignement, s'adresser à Bernard ROCQUEMONT 10, rue de Penhièvre à Sceaux - Tél. 660.48.72 (après 20 h).

Association des Riverains du Parc de Sceaux

Assemblée générale

Cette réunion s'est tenue le samedi 28 janvier 1978 à 18 heures, dans les locaux de l'ancienne Mairie de Sceaux sous la présidence de M^{me} CADOT, en présence de nombreuses personnalités communales et départementales de Sceaux et d'Antony, réunies pour répondre aux questions des Riverains, particulièrement nombreux ce soir dans cette grande salle, qui s'est pourtant révélée vite trop petite.

L'ordre du jour était chargé. Après lecture du rapport financier par M^{me} L. MARTIN, Trésorière, et du rapport moral par M^{me} CADOT, il a été procédé au renouvellement des membres démissionnaires du bureau.

Nouveaux élus :

- Dr BOURDON,
- M^{me} RAIJON,
- M. MARTINERIE,
- M. BOURGEOIS,
- M. PIGNOT.

Mais sitôt terminée cette première partie, les questions ont fusé et ont porté sur des points rendus particulièrement sensibles par l'actualité.

● La sécurité dans le lotissement du Parc de Sceaux

M^{me} CADOT a rappelé à l'assistance les deux vols avec prise d'otages de décembre dernier, ainsi que les attaques avec violence de ces derniers mois et a demandé à MM. les Commissaires de Sceaux et d'Antony de faire le point de la situation.

M. le Commissaire de Sceaux, bientôt relayé par celui d'Antony, nous a répondu que la situation était préoccupante et que de nombreuses rondes faites avec plusieurs types de voitures avaient lieu de jour comme de nuit. Cette impression d'insécurité n'est malheureusement pas réservée à notre lotissement. Il s'agit là d'un phénomène national.

La meilleure sauvegarde des riverains consisterait à prendre des mesures élémentaires de sécurité : avoir de bonnes fermures, laisser le moins possible les villas inoccupées, etc...

A la question « que faire préventivement ? », il nous est répondu que les systèmes d'alarme se révèlent généralement efficaces, le système à hurleur faisant fuir les cambrioleurs, et ceux reliés par un répondeur directement au Commissariat permettant presque à coup sûr de les faire prendre sur le fait. Le coût d'un tel système est évidemment plus élevé.

En conclusion, MM. les Commissaires nous donnent les numéros à former dès que quelque chose nous semble suspect. Il nous est assuré qu'il ne nous sera jamais reproché de déranger pour rien. C'est grâce à la vigilance de chacun que la Police pourra agir.

Voici ces numéros :

- Commissariat de Police de Sceaux : 350.27.02 - 350.27.03 ;
- Gendarmerie de Sceaux : 661.26.15 - 661.26.59 ;
- Gendarmerie d'Antony (Croix-de-Berny) : 702.50.82 - 237.77.65 ;
- Central de Nanterre : 781.25.02 ;
- Ou le 17 (mais souvent attente).

M. GULDNER, Maire de Sceaux, nous promet d'intervenir pour obtenir une augmentation des effectifs de Police et rappelle que c'est surtout l'entraide entre voisins qui doit jouer, car la plus efficace pour prévenir la Police. L'ingéniosité de chacun doit s'exercer.

A la suite de cette réunion le Bureau de l'Association envisageait d'établir un gardiennage pour surveiller le quartier en période de vacances. Que ceux qui seraient intéressés se fassent connaître de l'association.

● Autre sujet d'actualité : la taxe d'habitation

M. GULDNER fait un exposé et nous explique que l'augmentation ressentie dans des proportions sensibles est due à la réévaluation des valeurs mobilières faite de 1970 à 1973 (décidée en 1969) où rentre pour une part importante la notion de confort, de la surface du terrain annexé au pavillon.

Cette taxe est plus élevée à Sceaux qu'à Antony, car on a gardé du revenu global produit par les « Quatre vieilles », une proportion plus importante de la taxe d'habitation, tandis qu'à Antony c'est la patente qui est la plus élevée, au profit de la taxe d'habitation.

● Un troisième sujet qui intéresse les riverains : le Parc de Sceaux

Cette fois, c'est M. CARRE, Directeur départemental des Parcs et Jardins, qui répond aux questions.

Il a tout d'abord été chaleureusement félicité par l'Assemblée unanime, pour les progrès extraordinaires enregistrés depuis cinq ans. Fort modestement, il nous a dit que ces progrès ont été rendus possibles parce que des crédits avaient été débloqués par le Département des Hauts-de-Seine, mais nous savons bien que son impulsion a été déterminante.

Les projets sont encore nombreux : finition des programmes actuels ; entre autre on envisage de rendre cyclable l'allée périphérique (donc pratiquement en dehors du Parc lui-même) et sous de nombreuses conditions (heures creuses, sécurité stricte des piétons, etc...) ; bientôt il ne manquera plus que le tronçon « Pavillon de Hanovre - Plaine des quatre statues ».

Un problème encore très préoccupant a été soulevé, celui du gardiennage, car « notre » Parc ne dispose au maximum que de deux gardiens et demi en moyenne !

En ce qui concerne la mort de nombreux poissons, M. CARRE nous a expliqué qu'elle était la conséquence de l'alimentation en eau du Grand Canal qui se fait depuis toujours par les émissaires d'eau de pluie de la région qui sont tous affluents des anciens rus de Châtenay et d'Aulnay eux-mêmes maintenant canalisés. Or, il s'est avéré qu'il y avait plusieurs branchements clandestins d'eaux usées, petit à petit éliminés, sur ces conduites réservées aux eaux de ruissellement, d'où les pollutions épisodiques constatées.

La réunion s'est terminée vers 20 h 30 autour d'un verre de champagne d'une façon très cordiale, permettant aux nouveaux riverains de faire plus amplement connaissance.

Toutefois, certains écourtaient leur présence, car un plaisantin lança l'idée que les cambrioleurs, s'ils avaient eu vent de la réunion pouvaient bien aussi sabler le champagne en d'autres lieux !

Protection et Renouveau

L'Association « Protection et Renouveau » rappelle qu'afin de faciliter les échanges en matière d'urbanisme, de cadre de vie et d'animation des quartiers, des rencontres sont organisées entre tous les Scéens concernés et les membres de l'Association.

Calendrier de ces rencontres

Permanence d'étude et d'échange : tous les samedis de 15 h à 19 h, à la Grange aux Arts, 22, rue des Imbergères.

Synthèses mensuelles des travaux des diverses commissions : 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 8 juillet.

Groupe Scéen pour la Participation Locale G.S.P.L.

L'Association s'est réjouie de la naissance ou renaissance de certaines Commissions extra-municipales : Vieux Sceaux, Marchés, Circulation-Stationnement ; d'autres sont en gestation.

Par contre, nous regrettons à nouveau qu'une Commission des Finances ne soit même pas conçue. Néanmoins, nous espérons fermement une présentation publique du projet du budget de la Ville avant son adoption par le Conseil municipal.

Nos représentants ont participé aux réunions des Commissions ci-dessus.

En ce qui concerne celle du Vieux Sceaux, le G.S.P.L. a approuvé le principe de l'opération qui va être confiée à l'A.R.I.M. (Association pour la Réhabilitation Immobilière) : mener à bien en trois ans l'amélioration de 250 logements et en regrouper environ 40. Le G.S.P.L. a cependant jugé que ce projet restait très imprécis, et incomplet.

Le dossier constitué pour la Commission extra-municipale ne comporte aucune indication sur les immeubles qui seraient effectivement réhabilités. Le G.S.P.L. a demandé qu'il soit complété sur ce point, afin que le projet soit enfin concrétisé.

Le sort des occupants actuels est particulièrement préoccupant, puisque le loyer des logements restaurés dépassera sans aucun doute le loyer des logements actuels. L'application de la réglementation instituant « l'aide personnalisée au logement » ne sera pas forcément suffisante.

Par ailleurs, le projet actuel ne comporte aucune indication sur l'urbanisme dans le centre, sauf mention d'un coefficient d'occupation des sols élevé : 1,3. Le G.S.P.L. juge tout à fait anormal que le projet ne comprenne pas des prescriptions d'urbanisme qui protégeraient le caractère propre du « Vieux Sceaux ». Il estime indis-

pensable qu'un règlement d'urbanisme propre à ce quartier soit établi en concertation avec les associations.

De même, le dossier mentionne les deux opérations de Charaire et du Passage Benoît, en précisant qu'elles sont complémentaires et qu'elles seront réalisées parallèlement. Aucune information n'a cependant été donnée depuis début 1977 sur ces deux projets. Le G.S.P.L. a demandé, une fois de plus, des explications sur ces affaires, en particulier sur les pourparlers entre la Commune et la Caisse des Dépôts en ce qui concerne le passage Benoît.

Pour que toutes ces Commissions soient efficaces et répondent aux vœux des Scéens, il faut que vous fassiez part à vos représentants (liste dans le Bulletin municipal, n° 79, page 30), de vos idées, critiques et surtout... propositions ; elles seront étudiées avec vous et défendues au cours des réunions.

Enfin, pour garder le sourire, le G.S.P.L. organise un concours ; il est ouvert à tous nos amis et comporte une seule question : indiquer le nombre de dalles de la rue piétonne qui ont été, ou seront, remplacées entre le 15-12-1977 et le 1-4-1978 ?

Question subsidiaire destinée à départager les ex æquo : indiquer le nombre de voitures automobiles qui stationneront sur le parking du métro « Sceaux » entre 10 heures et 16 heures le 1^{er} avril ?

Les réponses devront parvenir au Secrétariat de l'Association, 22, allée de Trévisse, avant le 20 mars 1978.

Des prix permettant un « rinçage de dalle » seront offerts aux meilleures réponses.

15.1.1977

Jean WEBER

Note de la rédaction

L'article ci-dessus appelle bien des observations. Soucieux de n'engager aucune polémique, nous nous contentons de publier les quelques bouts rimés qu'il a inspirés à un membre de la Municipalité :

*Nous n'allons plus aux voix
Les urnes sont fermées
L'article que voilà
Voudrait les remplacer
Mais faut-il qu'une association
Exprime quelque satisfaction ?
Ce serait une déchéance*

*Alignons donc les doléances
Non pas sur les grandes idées
Il y a si peu à redire
Mais sur bien des modalités
On peut trouver à mal dire :
Pas assez de commissions,
Pas assez de réunions,
Des projets peu précis,
Des rapports trop concis,
Des résultats douteux,
Et des moyens brumeux.
Enfin, plaçons en conclusion
Deux ou trois traits d'esprit...
... d'esprit de concertation.
Les Scéens l'auront-ils compris ?*

Vous vous préoccupez de l'avenir du Vieux Sceaux ?

Lisez dans le présent bulletin les deux articles qui lui sont consacrés :

- Page 8 à 11 : Réaménagement de l'Ilot Benoît.
- Page 12 à 14 : Réponses à des questions à propos de l'amélioration de l'habitat dans le Vieux Sceaux.

Association P.A.C.T.

Une association P.A.C.T. (Protection, Amélioration, Confort, Transformation des logements anciens) s'est récemment créée pour le secteur d'Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux.

Cette association est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle a pour objet d'apporter par tous moyens une aide aux occupants de logements défectueux désirant améliorer leurs conditions d'habitation. Elle regroupe parmi ses membres toute personne physique ou tout représentant d'une personne morale souhaitant agir efficacement en faveur des mal logés.

Selon l'importance des travaux, le P.A.C.T. agira sur demande pour :

- conseiller sur le projet à réaliser ;
 - mener les études techniques ;
 - établir le plan de financement ;
 - solliciter et regrouper les concours financiers ;
 - constituer et déposer les dossiers ;
 - procéder aux démarches administratives ;
 - surveiller les travaux.
- Les travaux peuvent être :
- de Préservation (réfection de toiture, entretien du gros œuvre, plafonds, planchers) ;
 - d'Amélioration (amenée d'eau, de gaz, d'électricité, écoulement) ;
 - de Confort (chauffage, sanitaires) ;
 - de Transformation en logement (de grenier, dépendances), agrandissement.

Le P.A.C.T. n'apporte pas le financement, mais entre en contact avec des organismes tels que :

- caisses d'allocations familiales,
 - organismes collecteurs du 1 %,
 - fonds national d'amélioration de l'habitat,
 - caisses de vieillesse,
 - caisses de retraite complémentaire,
- qui peuvent accorder prêts ou subventions selon les cas.

L'aide du P.A.C.T. est particulièrement utile aux jeunes ménages et aux personnes pour lesquelles l'âge ou l'état physique rend difficile l'accomplissement des démarches nécessaires.

Pour toute demande, prendre contact avec M. Jean-François VASSEUR, Conseiller municipal, en écrivant à la Mairie.

N.B. - L'Association serait heureuse d'accueillir une personne pouvant assurer les fonctions de Trésorier adjoint.

Groupe des habitants du Quartier des Chêneaux-Sablons

A l'initiative de quelques habitants du quartier des Chêneaux-Sablons, conscients que la qualité de la vie est d'abord fonction de la qualité des relations humaines dans un environnement de taille humaine, un groupe d'animation du quartier s'est constitué.

Une enquête a été menée auprès des 750 foyers du quartier afin de savoir si les options de départ, ou charte d'intentions, étaient partagées. Le grand nombre de réponses reçues, et quasiment à l'unanimité, favorables à l'initiative prise, ont permis de donner à cette action l'élan qu'elle méritait.

Les buts de ce Groupe sont, dans l'ordre :

- aider les habitants du quartier à veiller à la qualité de leur environnement et défendre cette qualité contre toute agression possible ;
- améliorer le quartier et le faire vivre ;
- établir une meilleure communication entre les habitants du quartier.

La réalisation de ces objectifs ne peut s'obtenir sans une très grande qualité des relations entre les diverses parties. Aussi le Groupe d'animation doit-il servir essentiellement de liant, de catalyseur entre les habitants et les structures organisées existantes : la Municipalité, les associations diverses, afin de faire converger vers les objectifs qui lui ont été définis les efforts de chacun.

Le processus d'action a jusqu'alors été le suivant :

- un petit bulletin local, rendant compte à chacun des actions entreprises et définissant les axes dans lesquels toutes suggestions constructives peuvent être exprimées, a été distribué (4 numéros depuis octobre 1977) ;
- une assemblée générale s'est tenue aux baraquements le 7 décembre 1977 pour faire mieux connaissance et exprimer une première

liste de questions à soumettre à la Municipalité ;

- une réunion s'est tenue entre le Groupe d'animation et les représentants de la Municipalité : M. Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint, délégué à la participation, M. Michel DUFOURCQ-LAGELOUSE, Conseiller municipal délégué pour le quartier Chêneaux-Sablons, et M. Paul MERMET, conseiller municipal délégué pour le quartier voisin des Clos Saint-Marcel ; le compte rendu de cette réunion très constructive a été diffusé à tous les habitants du quartier.

Le Groupe d'animation est, en tant que tel, bien entendu, totalement indépendant de toute autre structure, politique ou associative, et ne prend son inspiration que dans l'expression des besoins fondamentaux du quartier.

Rester discret mais efficace, attentif à chacun, ne pas confondre animation et agitation, voilà ce qui est proposé à ce Groupe. Savoir s'accueillir mutuellement dans un quartier ne peut être qu'enrichissant si cela sait se faire dans le respect des autres et la discrétion. Mais n'est-ce pas l'affaire de chacun de nous ? Sait-on encore la force revigorante d'un sourire ou d'une main tendue ?

Les animateurs :

M. et Mme BARRET, 18, rue du Docteur-Thore.

M. et Mme CASSOU, 115, rue Houdan.

M. et Mme CLAUDE, 3, rue Eugène-Maisson.

M. et Mme FRETIN, 72, rue des Chêneaux. Mlle DONNARD, 123, rue Houdan.

M. et Mme MOLINA, 45, rue des Chêneaux.

Mme VOSELER, 115, rue Houdan.

Le Karaté-Club de Sceaux a reçu le Karaté-Club de Brühl

Le Karaté-Club de Sceaux, animé par Patrick TAMBURINI, a reçu le Karaté-Club de Brühl, du 29 octobre au 2 novembre 1977.

Les membres de l'équipe allemande ont été reçus dans les familles de leurs correspondants français, et un programme très varié leur avait été préparé.

Le match retour eut lieu le lundi 31 octobre au gymnase des Bas-Coquarts et fut remporté par 7 victoires à 0 et 3 matches nuls par le Karaté-Club de Sceaux. La coupe intervilles reste donc à Sceaux et sera remise en jeu au prochain voyage à Brühl, au printemps.

Les sportifs français ont remis à leurs amis allemands de nombreux souvenirs de leur visite, et tout le séjour fut empreint d'une très chaleureuse ambiance.

Élan Gymnique Scéen

Une fête de Gymnastique aux agrès sera organisée le dimanche 12 mars 1978, après-midi, au Gymnase des Blagis 4, rue Léo-Delibes à Sceaux.

Para-Club « Jean-Mermoz »

Si le parachutisme vous intéresse, le Para-Club « Jean-Mermoz » vous le présentera tous les jeudis soir à partir de 20 h 30 à l'Animathèque-M.J.C. de Sceaux, 21, rue des Écoles - Tél. 350.05.96.

Union Féminine Civique et Sociale Section de Sceaux

L'Union Féminine Civique et Sociale, mouvement d'éducation permanente, informe sur l'actualité économique, familiale, sociale et culturelle. C'est pourquoi la section U.F.C.S. de Sceaux vous a proposé :

- le jeudi 9 février, à 20 h 45, à l'Animathèque-M.J.C. de Sceaux, une information sur la contraception par le Docteur BLANCHIER, gynécologue-accoucheur ;

- le mercredi 15 février, à 20 h 45, à l'Animathèque-M.J.C., des conférences sur les syndicats par Mme CATHALA, Professeur à la Faculté de Droit, fondatrice du C.I.F.F.O.P. (Centre Inter-Universitaire de Formation à la Fonction de Direction du Personnel).

L'équipe « Famille » vous convie à des conférences-débats sur le couple :

- psychologie du couple,

- le couple et ses différentes crises,

- le couple face aux adolescents et à leur sexualité,

- le couple face à la pré-retraite et à la retraite,

animés par Mme DOVEZE, conseillère conjugale du Centre P.I. de Sceaux, et qui auront lieu à l'Animathèque-M.J.C., 21, rue des Écoles, les lundis 20 février, 20 mars, 22 mai, de 14 heures (précises) à 16 h 15.

Participation aux frais : 5 F par conférence.

Vous y êtes tous cordialement invités.

Pour tous renseignements s'adresser à :

● M. CARLE, 17, avenue Le Nôtre, 92330 SCEAUX. Tél. 350.27.90.

● S. SAUVEY, 13, allée de Trévise, 92330 SCEAUX. Tél. 702.85.97.

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Un porte-monnaie contenant une importante somme d'argent a été découvert rue de Fontenay à Châtillon et remis à la Gendarmerie de Châtillon où son éventuel propriétaire peut le réclamer après justification de son identité.

ANIMATHÈQUE

maison des jeunes et de la culture

21 rue des écoles - sceaux.

Activités de création, culturelles et sportives

Astronomie, ciné-club enfants, couture, danse classique, danse jazz, danses folkloriques, dessin classique, échecs, émaux, encadrement, équitation, escrime, expositions, gravure, guitare classique, guitare rythmique, gymnastique, hatha-yoga, informations vacances, judo, labo-photo, initiation à l'expression dramatique, modélisme, patin à glace, peinture-expression libre, peinture sur soie, ping-pong, stages de formation, spectacles, sorties théâtre, tapisserie, tennis, tissage, volume.

Étude des langues

- Anglais (enfants, adolescents, adultes) :
 - méthode audio-visuelle ;
 - conversation.
- Allemand (adolescents, adultes) :
 - méthode audio-visuelle ;
 - conversation.
- Français pour étrangers :
 - initiation : deux après-midi par semaine ; gratuit ;
 - méthode « Alliance Française » audio-visuelle : huit heures par semaine (en matinée) ; possibilité de se présenter aux examens de l'Alliance Française.

Associations travaillant en liaison avec l'Animathèque

- Accueil de Sceaux.
- Associations de Parents d'Élèves.
- C.E.F.A.R.
- Da Virviken.
- Initiation Artistique de Sceaux et du Val-de-Bièvre.
- Frères des Hommes.
- Méridionaux de Sceaux.
- Para-Club Jean Mermoz.
- U.F.C.S.

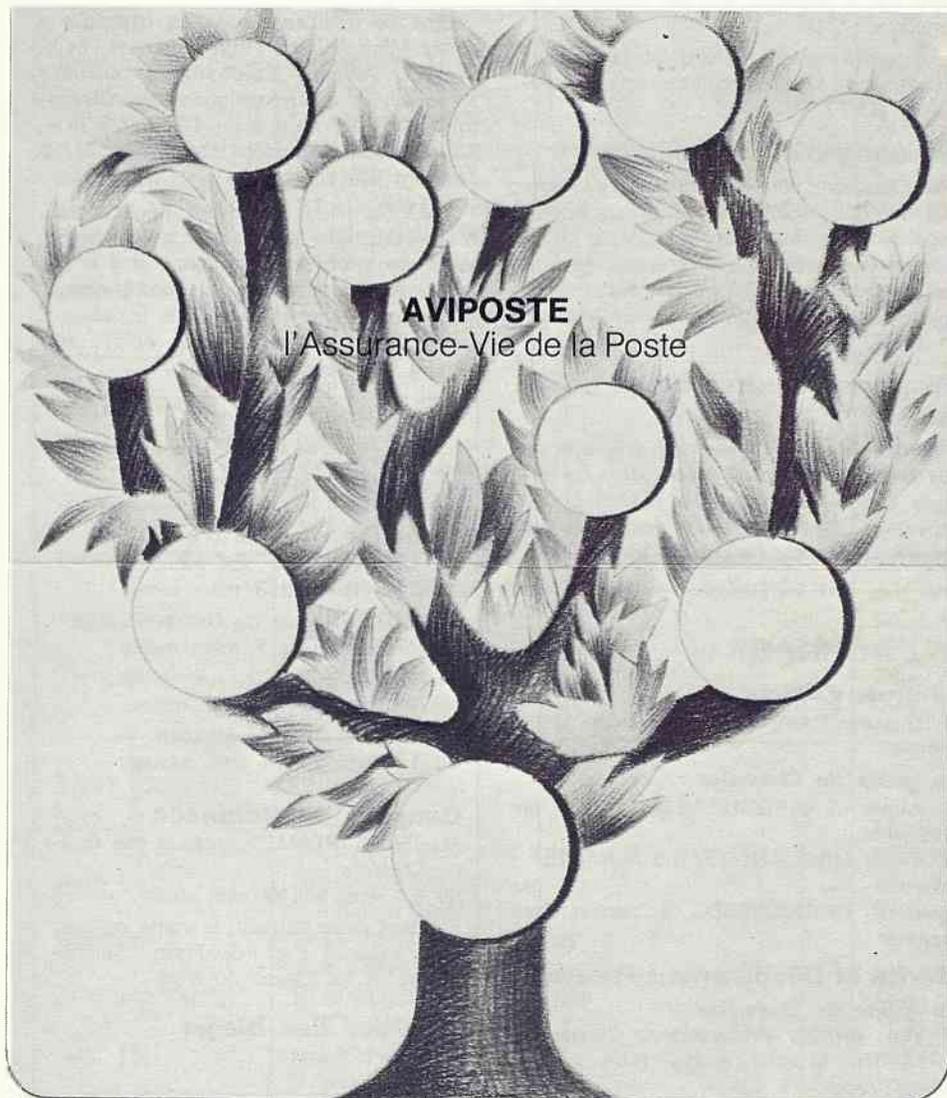
Ouverture : du lundi au vendredi : 9 h à 22 h ; le samedi, 9 h à 12 h, 14 h à 19 h

RENSEIGNEMENTS : 350.05.96 ■ 660.81.82

Bureau des P.T.T. de Sceaux principal

75, rue Houdan - Tél. 661.00.02

OPÉRATION PROMOTIONNELLE



Une opération « AVIPOSTE » se déroulera au bureau des P.T.T. du 13 février au 25 mars.

Cette opération promotionnelle vise à faire mieux connaître au public une assurance-vie particulièrement intéressante.

Renseignez-vous, vous serez très surpris du coût modique de cette formule.

Vous obtiendrez les renseignements que vous souhaitez en vous présentant aux guichets du bureau de poste 75, rue Houdan ou en téléphonant pour prendre rendez-vous au 661.00.02.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Receveur,
A. BOURIGAN

Service national : recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du second trimestre 1978, devront se faire recenser entre le 1^{er} mars et le 30 avril 1978.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état-civil (livret de famille, fiche d'état-civil).

ÉTAT CIVIL

Période
du 1^{er} décembre 1977
au 1^{er} janvier 1978

NAISSANCES

Auréli BRETEAU - Nora, Sarah AZZI -
Mélodie GRAINDORGE - Muriel, Laure
BOULAN - Marie-Caroline, Loïc, Michèle
LALLEMAND - Arnaud, Florian PECKER -
Jean-Marc COLONNA - Carole, Lucie ADE-
LAÏDE - Julien, Fabien, Adrien GUILLEMIN
- Hugues FERRANDO - Pauline, Marie-
Jeanne LE MORE - Magali, Mireille, Maria
MAUGER - Bertrand, Éric, Emmanuel LAN-
GLET - Jean-Emmanuel, Georges, Ray-
mond BENOIT - Vassilissa, Aurore, Éli-
sabeth FALCK - Anne, Rose-Marie LEYDIER
- Christophe, Gérard BAGARRE - Christelle
CERVEK - Nicolas, François MENU -
Arnaud GANTIER.

MARIAGES

Philippe, Pierre, Marcel BONNARD et Bri-
gitte, Michèle MARTCHENKO - Gérard,
Roger, Robert GUINOT et Claire, Noëlle
ANTONA - Georges, Serge Antoine, LE-
DORMEUR et Sylvie AUZELOUX - César,
Humberto MOSQUERA OLIVEIRA et
Marianna, Joanna WIDERA - René, Parfait
LAGUERRE et Diana KERN - Claude
ARGAGNON et Claudine, Marie-Josèphe
LEDOUX - Yves, Maurice, Émile POGNO-
NEC et Claire, Jeanne LAUGA - Yves,
Denis, ROUVIÈRE et Claude, Marguerite,
Madeleine BRECHOT - Philippe, Daniel,
Ernest BAILLIN et Martine, Alberte, Hen-
riette BRIARD - André DELVILLE et Gisèle,
Louise LOZES - Jean-Luc, Joseph, Gabriel
GIRAUD et Micheline, Marcelle JONEAUX
- Pierre, Benjamin, Joseph COMMES et
Agnès, Nathalie, Françoise LEGUET - Jean-
Pierre DEYSSON et Jeannie, Geneviève
CIMETIERE - Jean-Pierre BONNIVEN et
Jocelyne, Louise, Marguerite BERTHELOT.

DÉCÈS

Maurice, Georges, Alexandre REVEILLAUD
- Lucien, Germain, Marius FABRE -
Yvonne, Olumpe, Francine PARISELLE,
épouse DUBOIS - Jean-Claude DELISLE -
Olivier, Jean, Maxime DELAGE - Thérèse,
Antoinette FLECK, veuve BLOT - Julien
GRUSSON - Germaine, Jeanne FOUIL-
LEUL - Marie, Clotilde PROUZET, veuve
LAYSSAC - Marguerite ROBOUAM,
épouse MASSEAU - Jean, Louis MASSON
- Émilienne, Marie, Louise LAURENT,
veuve LIBEAU - Lucie, Éloïse, Marie
LEDUC, veuve DREVAULT - Jacques,
Henri, Prosper LACASSE - Suzanne, Élise
CHAMPRIGAUD, épouse DUDECK - Ber-
the, Clémence LAVILLONNIERE, veuve
VARNIER.

**Personne décédée en dehors de
Sceaux, n'y étant pas domici-
liée et inhumée au Cimetière
communal dans son caveau de
famille.**

Léontine VALETTE, née MOLLET, décédée
le 17 décembre 1977 à Orléans (Loiret).

Bilan de la Gendarmerie pour l'année 1977

La Gendarmerie est une force publique à caractère militaire. Partie intégrante de l'Armée, elle relève, à ce titre du Ministère de la Défense.

Elle est présente sur l'ensemble du territoire. La brigade de Sceaux couvre les communes de Sceaux et Fontenay-aux-Roses qui comprennent 46 213 habitants.

Cette unité, bien connue de tous, est chargée de nombreuses missions.

Missions de police judiciaire

Celles-ci constituent la tâche primordiale, en région parisienne, depuis de nombreuses années. Elles consistent en la constatation des crimes, délits et contraventions, du rassemblement des preuves et la recherche des auteurs d'infractions.

Pour 1977, 193 crimes et délits ont été résolus ainsi que 67 contraventions. 188 arrestations ont été effectuées dont 138 en flagrant délit. 787 renseignements judiciaires ont été fournis.

Missions de police administrative

Celles-ci ont pour objet d'assurer la tranquillité publique, la salubrité, l'ordre public,

la police des étrangers et la police de la circulation. En raison de l'implantation de la brigade en zone d'État, ces diverses activités sont essentiellement assurées par la Police Nationale ; cependant la Brigade de Gendarmerie de Sceaux, a participé activement soit d'initiative, soit sur demande de concours.

En particulier 421 délits et contraventions en police de la circulation ont été relevés en 1977.

Missions d'ordre militaire

Ces missions consistent à assurer la surveillance des personnels des Armes isolés, la police de la circulation militaire, la constatation des accidents, la préparation à la mobilisation, etc... 1 127 renseignements militaires ont été fournis par la Gendarmerie en 1977.

Missions de surveillance générale

Le caractère essentiellement préventif de ces missions est assuré à l'occasion de services quotidiens (patrouilles à pied ou en véhicules). Des opérations nocturnes ont été effectuées sur l'ensemble de ces deux

communes, en portant l'effort sur la surveillance des grands ensembles, parkings, édifices publics...

2 551 personnes ont été contrôlées ; 57 d'entre-elles étaient recherchées.

Missions diverses

Elles se traduisent par des concours à divers Ministères de l'État (Finances, Équipement, Anciens Combattants, Défense Nationale...). 512 renseignements administratifs ont été fournis en 1977. De plus, 23 infractions à la police économique et fiscale ont été constatées.

Voilà un bilan loin d'être négligeable... Mais il faut dire que ce bilan a été obtenu, en partie, grâce à la confiance et à la collaboration de toute la population. Et chacun doit prendre conscience que la sécurité publique est l'affaire de tous, et pas seulement des services officiels.

Fermeture des boulangeries

Quartier du Centre

M. LECOURT, 49, rue Houdan du 25 février au 3 mars inclus.

M. ROZE, 6, rue du Docteur-Berger du 27 février au 5 mars inclus.

M. CYGANKO, 102, rue Houdan du 12 avril au 19 avril inclus.

M. THION, 78, rue Houdan du 17 avril au 24 avril inclus.

Quartier de Robinson

M. THOMAREAU, 1, avenue des Quatre-Chemins du 12 avril au 19 avril inclus.

Pendant cette période, la vente du pain sera assurée par Félix-Potin, Serron-Codec et les Caves du Midi.

Quartier des Blagis

Pas de fermeture.

Des Scéens à l'honneur

Ordre National de la Légion d'honneur

Au grade d'Officier

M. Paul MONZEIN, Conseiller à la Cour de Cassation, 17, rue Berlioz.

Au grade de Chevalier

M. Jean FLAHAUT, Doyen de l'U.E.R. des Sciences pharmaceutiques de l'Université René Descartes (Paris 5^e), 5, impasse du Marché.

Ordre National du Mérite

Au grade de Commandeur

M. André JACOTIN, 2, rue Lakanal.

Au grade d'Officier

M. Gustave CAPRON, 6, boulevard Desgranges.

Au grade de Chevalier

M. Alexis LE DUGOU, 13 bis, rue de la Chrétienté.

M. Victor MASLIAH, 35, rue Achille-Garnon.

M. René TRAUCHESSEC, 9, sentier des Coudrais.

Mérite et Dévouement Français

Au grade de Chevalier

M. Yves AIMON, Professeur au Conservatoire de Musique de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles - les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

CLINIQUE CHIRURGICALE

SERVICE D'URGENCE PERMANENT

40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GENERALE - CHIRURGIE VASCULAIRE ET OSSEUSE - UROLOGIE - NEUROLOGIE - NEURO-CHIRURGIE - GYNECOLOGIE - ORL - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE GENERALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ELECTRO-ENCEPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE, PANORAMIC - VERTEBROGRAPHIE - KINESITHERAPIE - BALNEOTHERAPIE - PODOLOGIE (SEMELLES ORTHOPEDIQUES) - PEDICURIE

Tél. : 660.88.11

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT et JOUR - Tél. : 631.69.22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTÉ - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical



Service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
MARS		
Dimanche 5	Dr MARTIN-THEODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme MOUIEL 43, rue des Coudrais 702.40.44
Dimanche 12	Dr MOUROT 7, avenue des Quatre-Chemins 350.17.36	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76
Dimanche 19	Dr PERIE 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Dimanche 26	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
Lundi 27	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert 661.07.82	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
AVRIL		
Dimanche 2	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme THIEBAUD 7, avenue des Quatre-Chemins 661.16.12
Dimanche 9	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Général-Leclerc 660.74.87	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
Dimanche 16	Dr BESNARD 46, avenue du Président-Roosevelt 661.02.45	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 661.10.59
Dimanche 23	Dr BLANC 81, rue Houdan 661.17.28	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
Dimanche 30	Dr BOUIN 101, rue Houdan 702.40.46	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76
MAI		
Lundi 1 ^{er}	Dr GALVIN 53, avenue Georges-Clemenceau 702.38.38	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76
Jeudi 4	Dr LE VAN QUYEN Jean 31, rue du Docteur-Roux 660.81.31	Mme THIEBAUD 7, avenue des Quatre-Chemins 661.16.12
Dimanche 7	Dr LE VAN QUYEN Jacques 118, rue Houdan 350.07.74	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
Dimanche 14	Dr MARTIN-THEODORIADIS 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Lundi 15	Dr MOUROT 7, avenue des Quatre-Chemins 350.17.36	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Dimanche 21	Dr PERIE 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Général-Leclerc 350.03.00
Dimanche 28	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme MOUIEL 43, rue des Coudrais 702.40.44

SERVICE D'URGENCE DENTAIRE

Un service d'urgence dentaire est assuré par les chirurgiens dentistes des Hauts-de-Seine, les dimanches et jours fériés, de 9 heures à 12 heures.

Pour avoir communication des coordonnées des praticiens de garde, téléphoner au :

776-25-42

Clinique chirurgicale de l'Assomption

24, avenue Victor-Hugo
(en face du Lycée Lakanal)

92330 BOURG-LA-REINE

☎ 661.07.99 + (Jour et nuit)

**Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie
Traumatologie-Radiologie-Chirurgie cardio-vasculaire
Maladies de l'appareil digestif - Orthopédie
Laboratoire d'analyses**

*Conventionnée Sécurité Sociale, SNCF, RATP,
mutuelles, caisses civiles, militaires, agricoles*



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



L'HAY/BOURG-LA-REINE

Très jolie résidence 1974, gd stg - 10' M², beau séjour, balc., belle vue, entrée, ch., gde cuis., s. de bns, plac., ch. centr. imm. radiat., box inclus. Prix intéressant 224 000 F.

ANTONY

Ds un splendide parc imm. p.d.t., gd cft avec ascenseur, très beau LIV., gd balcon., 2 gdes CH, belle entrée, magn. cuis + office, nbreux placards, s. de bains, park. incl. : 380 000 F.

10' Métro BOURG-LA-REINE

Imm. 1974, beau stg, asc., jdins, agréable SÉJOUR, balc. ss vis-à-vis, 2 CH., gde entrée, cuis. équipée, s. de bains, nbreux plac., ch. centr. radiat., box inclus : 298 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Métro

Sup. APPT 130 m² + balcons, décor tissu neuf, LIV. DBLE EST/OUEST, 4 CH., cuis. tte équipée merisier, 2 bns, nbreux

plac., ch. centr. rad., imm. récent, gd stdg asc., jolie vue, garage comp., profes. libérales possibles : 630 000 F.

Métro SCEAUX-ROBINSON

Superbe appt LIV DBLE balcon sud, 3 CH. gde entrée, cuisine, s. de bns + s. d'eau, ch. centr. radiat., pt imm. récent gd stdg, asc., 2 park. inclus : 475 000 F.

CHATENAY-MALABRY

Limite PARC de SCEAUX, bel imm. 1974, gd SÉJOUR loggia, 2 CH, belle cuisine équipée, gde entrée, s. de bns, nbreux plac., ch. centr. radiat., park. inclus, box possible : 247 000 F + 20 000 F. C.F.

SCEAUX

Magn. appt. très bien situé, gde entrée, beau LIV. DBLE balc. sud, 2 CH, splendide cuisine tte équipée, gde s. de bns, ch. centr. collect. radiat, appt très propre et décoré, ds bel imm. récent, asc. box inclus, prix intéres. 380 000 F.

ANTONY

Lux. pt imm. 1971 ds verdure, près M². Beau LIV DBLE gd balcon sud, très belle entrée, 3 CH., s. de bns + s. d'eau, cuis. équipée, plac., ch. centr. ind. gaz, 2 park. inclus : 360 000 F.

PLESSIS ROBINSON

Ferme ancienne longue et basse bon état à aménager. 100 m² x 2 environ. Jolie cour : 265 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Près centre ds pte rue, beau PAVILLON meulière, LIV. DBLE 38 m², entrée, gde cuis., 3 belles CH., S. de bns, vaste ss sol, garage, chaufferie gaz, pt jardin 423 000 F.

ANTONY métro

Superbe VILLA 1966 pierre et crépi, gde qualité, HALL-RÉCEPTION marbre 44 m², cheminée, terrasse, gde cuis. tte équipée, 1 gde CH., belle s. de bns, dressing, 1^{er} : 3 gdes CH, terrasse, lingerie, ou CH. 12 m², belle s. de bns, plac., vaste ss-sol, garage 2 voit., s. jeux, CH de serv., chauff. mazout, beau jdin - 750 000 F.

L'HAY-LES ROSES

Beau PAV. récent impeccable - LIV. DBLE terrasse Sud, 4 CH, belle cuis., s. de bns + s. d'eau, ss sol complet, chaufferie mazout, garage, joli jdin : 507 000 F.

ANTONY Métro

Petite rue résidentielle, belle villa récente, entrée, LIV. DBLE NORD & SUD, gde et magn. cuis. tte équipée, chêne, 1 CH, s. de bns - 1^{er} ét. : 2 gdes CH avec dressing + 1 CH et s. de bns à terminer. Beau ss sol avec 2 garages + 1 pièce, chaufferie mazout, charmant jdin paysagé : 720 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Belle demeure MANSARD 1870 en pierre, toit ardoises, gde allure, gd SALON, S. à MANGER, hall, gde cuis. 6 CH., s. de bns, ss sol total, beau jardin très au calme : 1 100 000 F.

ET UN GRAND CHOIX QUE NOUS NE POUVONS PRÉSENTER ICI.

RÉCHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

OFFRES D'EMPLOI

Recherchons sténo-dactylo-facturière pour la limite de Sceaux/Châtenay. Tél. 661.09.76, aux heures de bureau.

Cherche personne pour garder à mon domicile, 4 jours par semaine, 2 enfants (20 mois et 6 mois). Tél. 350.02.63.

Cabinet dentaire recherche assistante-réceptionniste à temps partiel. Se présenter 42/44, rue de Fontenay à Sceaux.

Cherche personnel intéressé par tourisme et billetterie S.N.C.F. S'adresser au Syndicat d'initiative de Sceaux.

COURS PARTICULIERS

Licenciée d'Anglais, titulaire de la maîtrise d'enseignement, ayant séjourné un an à Londres, et préparant le C.A.P.E.S. donnerait cours particuliers d'Anglais. Tél. 350.19.70.

Donne leçons d'Allemand et cours de conversation, tous les niveaux. Tél. 660.13.39.

Élève ingénieur à l'École des Travaux Publics, donnerait cours de mathématiques et Physiques à tous niveaux, de la sixième à la terminale. Tél. 350.48.08 après 18 h 30.

IMMOBILIER

Particulier cherche à acheter maison à Sceaux, minimum 6 pièces. Tél. 350.56.21.

Nice-Promenade des Anglais, vue panoramique, soleil, mer, loue appartement grand standing entièrement équipé pour 4-6 personnes, à la semaine, quinzaine ou mois. Tél. 350.66.13 après 19 heures.

Particulier recherche dans Sceaux et proches environs, appartements anciens ou pavillons 2-3 ou 4 pièces (même si travaux à faire). Tél. 350.78.17 après 20 heures.

Particulier loue, n'importe quand, de juin à septembre, maison de campagne 3 grandes pièces tout confort, située près Saint-Germain-du-Bois, à 27 km de Lons-le-Saunier. S'adresser à M. PERNOT, 3, impasse des Aulnes à Sceaux.

Entreprise recherche sur Sceaux ou très proches environs, locaux (bureaux 150 m² - ateliers 100 m² - entrepôts 500 m²) avec garage facile pour véhicules. Tél. 350.17.29, Mme KERBRAT.

Particulier cherche à Sceaux pavillon plus terrain 500 m² minimum. 5 à 7 pièces, 2 niveaux. Tél. 371.36.32 aux heures de bureau.

A louer région Orly, pavillon 5 pièces, garage, jardin, à partir du 1^{er} mai. Tél. 350.36.65.

Particulier échange appartement 3 pièces, eau chaude et froide, salle de bains, w.-c., cave, loyer 630 F, contre identique loyer 800 F, pour deux personnes. Tél. 655.94.83 à partir de 18 heures.

Particulier cherche local commercial centre de Sceaux, pour galerie d'art. Logement souhaité. Tél. 329.67.66 ou 660.56.73.

VENTES

Chaise haute pour bébé, marque « JANKIRY » avec portique (110 F). Balance « TERRAILLON », portée 10 kg, avec hamac pèse-bébé (80 F). Tél. 350.05.10, poste 471.

A vendre skis métalliques (état neuf) plus combinaison sports d'hiver (2 pièces) pour enfant de 4 ans. Tél. 661.09.04 après 19 heures.

A vendre, cause harmonie de couleurs avec le reste de la pièce, véritable tapis de Kairouan - fait main - neuf - 3 x 2 m - bleu et rouge - certificat d'origine. Valeur 8/9 000 F, vendu 6 500 F. Tél. 350.65.40.

A vendre séchoir à linge électrique « Miele ». Hauteur 80, largeur 60, profondeur 60. Tél. 350.01.78.

DIVERS

Perdu, rue de la Flèche, gros chat mâle, gris uni. Récompense. Tél. 660.08.19 ou 930.04.42.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toutefois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

Le Directeur de la publication : Jean-Louis OHEIX

LA QUALITÉ
assurée
aux meilleurs prix

L'ÉTUDE
d'ambiances agréables
fonctionnelles

LE SERVICE
d'une équipe
expérimentée

vous seront assurés chez

ROCHE BOBOIS

Herbomel S.A. - Ameublement - Décoration

BOURG-LA-REINE

DEUX MAGASINS : 72 et 81, bd. du Maréchal-Joffre ☎ 660.34.88 - 660.32.77

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER
AGENT-RELAIS PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

elf

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

61, rue Houdan

*
*
*
☎ 661-02-09
à votre service...

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

92330 SCEAUX



CONFORT
ELECTRIQUE

Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE EQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau — 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DÉCORATION - RAVALEMENT

r. bourgoïn

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17

- DEVIS GRATUITS -

MULTI

2 MAGASINS TOUT PRÈS

SCEAUX

(Gare de Robinson)
153, rue Houdan

PARKING

PLESSIS-ROBINSON

Parking devant le magasin
Place de la Libération

PARKING

MULTI-SCEAUX
s'excuse de la gêne
apportée à ses clients
pendant les travaux.

PARKING COUVERT
accès direct du magasin
au coffre de votre voiture...

 **Société Générale**

pour la Société Générale,
votre intérêt est capital
2.600 agences dans le monde

BUREAUX à :

AGENCE A SCEAUX : 106, RUE HOUDAN - Tél. : 350.57.65

BOURG-LA-REINE, 6 et 7, rue René-Rœckel - Tél.
702.66.60

ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand - Tél.
666.00.20

ANTONY-SUD, 161, avenue de la Division-Leclerc
- Tél. 666.02.19

CHATENAY-MALABRY, 71, rue J.-Longuet - Tél.
350.79.00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut - Tél.
660.26.22

L'HAY-LES-ROSES, 95-97, av. P.-V.-Couturier -
Tél. 660.80.73

FRESNES, 4, place Pierre-Curie - Tél. 237.64.50